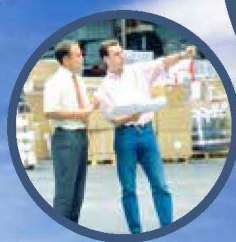




RAPPORT 2014

> BOURGOGNE

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique





RAPPORT 2014 DE L'OPTL

> RÉGION BOURGOGNE

OPTL BOURGOGNE

Rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC

bourgogne@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé grâce aux résultats de l'enquête terrain menée par Isabelle BROSE, Conseiller Régional à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, et les informations qu'elle a collectées auprès de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'Etat, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

• Sommaire.....	3
• Edito.....	Erreur ! Signet non défini.
• Champ d'application et d'observation.....	4
• Établissements.....	12
• Effectifs.....	21
• Démographie.....	52
• Mouvements de main d'œuvre	62
• Intérim.....	73
• Marché du travail.....	75
• Formation.....	85
• Insertion professionnelle.....	101
• Prospective.....	103
• Données nationales.....	107

● Champ d'application et d'observation

D'après l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1er février 2011, La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA-Transports, AFT, AIFC et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC "Transport et Logistique- et du ministère de l'éducation nationale -CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services".

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la NAF rev. 2)

Terminologie des activités utilisée dans le présent document	NAF rev. 2	Libellé d'activité	
Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	
	49.41B	Transports routiers de fret de proximité	
	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	
	80.10Z	Activités de sécurité privée	(*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	
	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement	
Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur	
	77.12Z	Location et location-bail de camions	(*)
Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express	
	52.29B	Affrètement et organisation des transports	(*)
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	(*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances	

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).



Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

- Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, au niveau de la région Bourgogne, 129 questionnaires, recueillis en 2013 auprès d'autant d'établissements (soit 13,4% des établissements de la branche conventionnelle en Bourgogne), ont été exploités représentant 2 564 salariés (soit 14,7% des salariés de la branche conventionnelle en Bourgogne).

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

- Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.



Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
	- Transports routiers et messagerie /fret express	
	- Transports multimodaux	
	- Déménagements	
	- Location	
	- Transport de voyageurs	
	- Transport sanitaire	
5	LOGISTIQUE / MANUTENTION / MAGASINAGE	Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.
6	CONDUITE	Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.
6.1	Transport de personnes	
6.1.1	-Transport de voyageurs	
6.1.1.1	° 1er groupe	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1.2	° 2ème groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1er groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).
6.1.2	- Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers
6.2	Transport de marchandises	
6.2.1	° 1er groupe	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
6.2.2	° 2ème groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
6.2.3	° 3ème groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).
8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).



Méthodologie de l'édition 2014



Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'en 2011 calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servaient à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'a plus été en mesure de produire une statistique pour les années 2011 et suivantes.

Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans les éditions suivantes du rapport OPTL, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS : ainsi, pour les dernières éditions du rapport OPTL, les données de l'ACOSS ont servi à calculer des taux d'évolution du nombre d'établissements et de salariés par codes NAF, taux d'évolution qui ont été appliqués aux dernières statistiques connues Pôle emploi champ UNEDIC ajustées au champ conventionnel. Cette méthode a permis de conserver une présentation des données sans rupture de série sur au moins cinq ans.

Dans la mesure où les dénombrements annuels d'établissements et de salariés par codes NAF et territoires sont désormais fournis par l'ACOSS pour la période 2008-2013, il a été choisi d'opérer un nouveau changement méthodologique à compter de la présente édition, et de caler les données de l'enquête Tableaux de bord sur la statistique ACOSS, pour les années 2008 à 2013 incluses. De la même manière, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés des 5 dernières années résultent de l'application directe des coefficients d'ajustement aux séries 2008-2013 fournies par l'ACOSS.

Néanmoins, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés sur 10 ans continuent d'être données sur la base de l'application du taux d'évolution ACOSS aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC ajustées, l'ACOSS ne fournissant pas des séries aussi longues. Il s'ensuit que les évolutions à 10 ans sont communiquées sous forme indicielle.



Mise à jour des statistiques ACOSS 2008-2012

Les séries ACOSS pour les années 2008 à 2012 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR :

- d'une part, pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS.
- d'autre part, pour le dénombrement des établissements avec salariés, le périmètre retenu par l'ACOSS est désormais celui des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2013, alors que les diffusions annuelles antérieures portaient sur le périmètre des établissements ayant déclaré des effectifs au 31 décembre de l'année considérée. Ainsi, les nouvelles séries reconnaissent comme "actifs" des établissements qui ont déclaré de la masse salariale au 4ème trimestre, mais n'ont plus de salariés au 31/12, c'est la raison pour laquelle un nombre plus important d'établissements est recensé

● L'ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR) :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

À l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de réévaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.



Poids de la branche professionnelle

L'exploitation du recensement de la population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641A Conducteurs routiers et grands routiers (salariés),
- 643A Conducteurs livreurs, coursiers (salariés),
- 644A Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641B Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526E Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que **49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective)**, qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche au sens de la CCNTR, excepté les agents de la fonction publique (SMUR).

1

Etablissements



● Établissements

Établissements sans salarié au 1er janvier 2014 (ou dont l'effectif est inconnu)



	2012	2013
TRM	366	348
TRV	47	54
DEM	18	22
LOC	41	43
AUX	53	44
PRL	38	42
TRS	39	41
TOTAL	601	594

Source : INSEE, fichier SIRENE

Données ajustées au champ conventionnel

Au 1er janvier 2014, la branche professionnelle comptabilisait 594 établissements sans salarié, contre 601 un an auparavant.

On note donc une légère diminution (-1,1%) du nombre d'établissements sans salarié au cours de l'année 2013. Cette diminution est plus marquée pour les activités liées aux transports de marchandises (TRM et AUX)

Établissements avec salariés au 31 décembre



	2012	2013
TRM	527	528
TRV	102	99
DEM	28	28
LOC	38	37
AUX	97	108
PRL	27	27
TRS	138	132
TOTAL	957	959

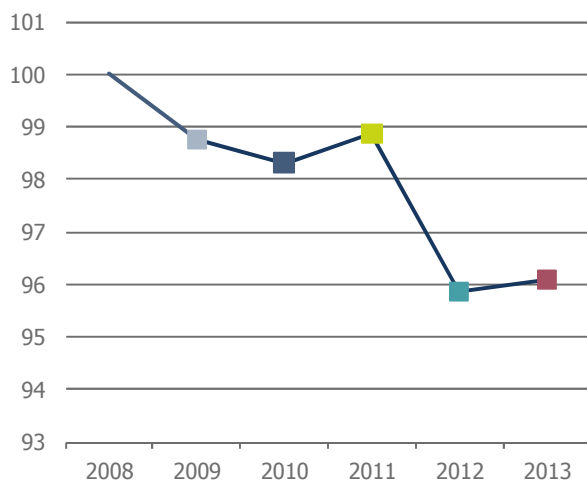
Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Alors que nous avons pu constater lors des exercices précédents une diminution du nombre d'établissements avec salariés (-2,3% au cours de l'année 2012), on note pour cet exercice 2013 une relative stabilité du nombre de ces établissements (variation de +0.2%)

C'est principalement dans les secteurs du transport de personnes, que les établissements ont vu leur nombre légèrement diminuer : ceci s'explique principalement par des regroupements d'établissements.

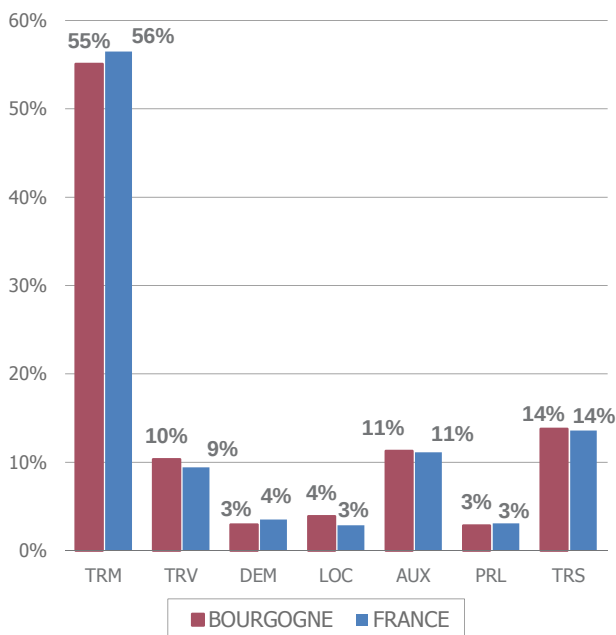
Évolution du nombre d'établissements avec salariés sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)



Cette relative stabilité du nombre d'établissements avec salariés, constatée au cours de l'année 2013, met un frein à une constante diminution qui a lieu depuis 5 exercices consécutifs (à l'exception de l'année 2010 qui avait également vu le nombre d'établissements avec salariés légèrement augmenter)

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité



Le secteur du transport routier de marchandises est prédominant puisqu'il comptabilise **55% du nombre total d'établissements de la région** (ce même secteur représente 56% des établissements de la branche au niveau national).

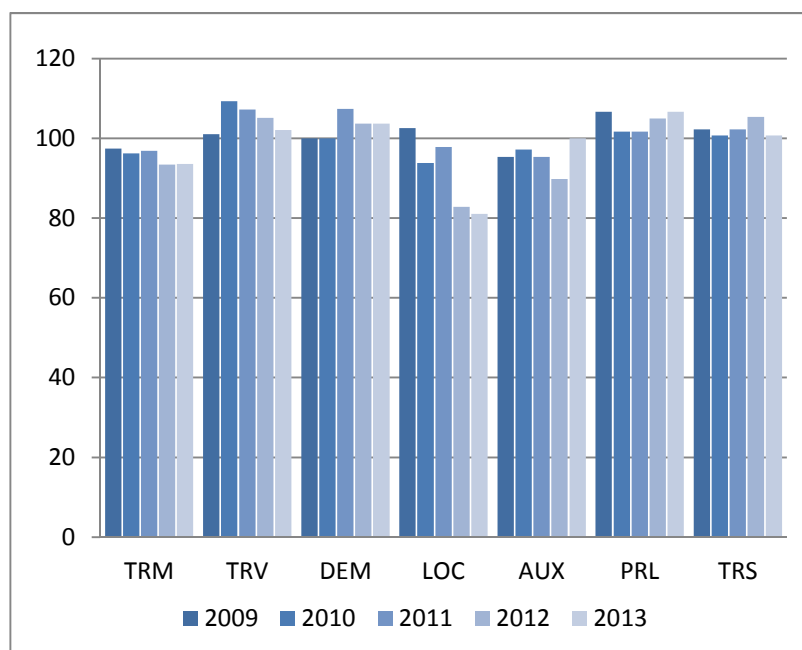
Les secteurs qui comprennent ensuite le plus d'établissements sont respectivement : **le transport sanitaire** (14%), **les auxiliaires de transport** (11%) et **le transport de voyageurs** (10%).

Les autres secteurs représentent en région moins de 5% des établissements de la branche.

Cette répartition régionale est conforme à celle que l'on peut constater au niveau national et ne change pas au cours de exercices.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements avec salariés par activité sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)



Les différents secteurs d'activité de la branche n'ont pas la même évolution du nombre de leurs établissements au cours des 5 dernières années :

Le secteur du transport de marchandises (TRM) voit depuis 5 ans, le nombre de ses établissements diminuer régulièrement (- 6.4% de 2009 à fin 2013).

Le secteur du transport de voyageurs (TRV) connaît une diminution du nombre de ses établissements, depuis 2010 (- 6.6%) mais ceci n'impacte pas obligatoirement le nombre des effectifs car il peut s'agir de rachats ou reprises d'entreprise.

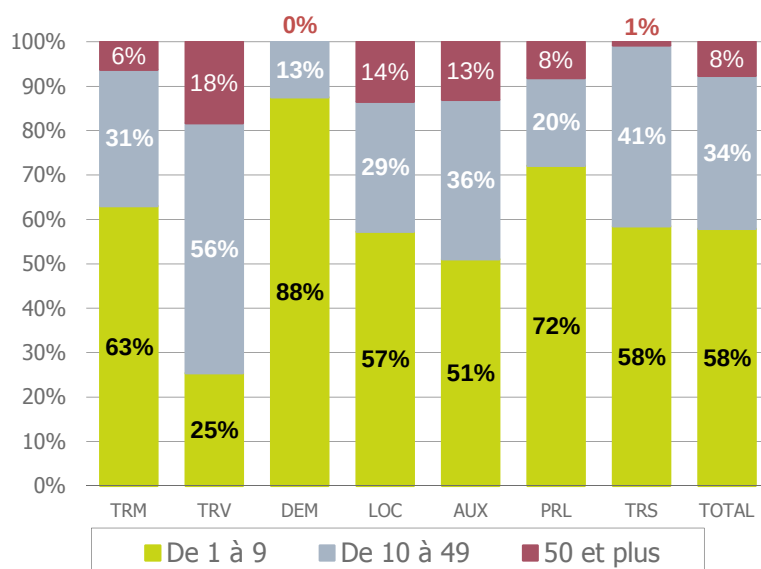
A l'inverse, **le secteur de la**

location (LOC) connaît depuis 5 ans une forte diminution du nombre de ses établissements avec salariés (près de - 20%) cependant en valeur absolue, cela ne représente qu'une dizaine d'établissements sur l'ensemble de la région. Les autres secteurs voient se maintenir le nombre de leurs établissements.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par secteur et classe de taille

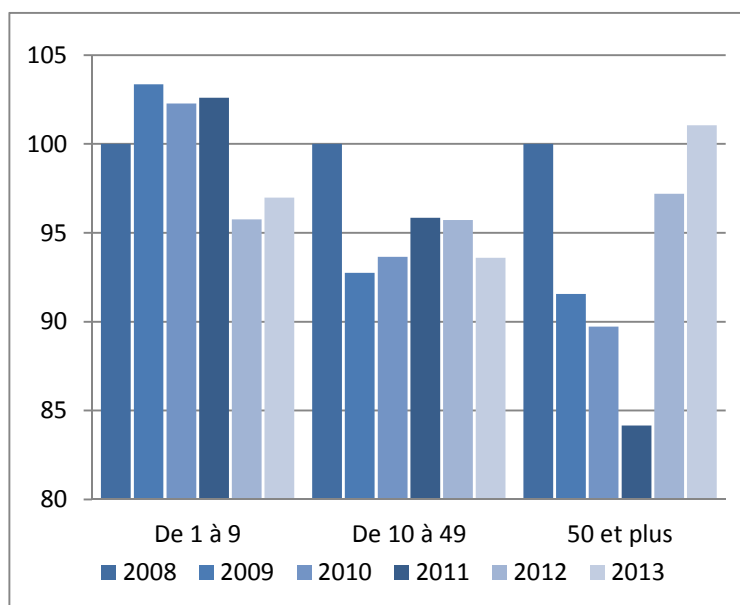


58% des établissements de la branche professionnelle, tous secteurs d'activité confondus, sont des établissements de moins de 10 salariés. 34% ont entre 10 et 49 salariés et 8% des établissements ont plus de 50 salariés.

On remarque cependant quelques spécificités selon les secteurs d'activité ; le secteur du déménagement est caractérisé principalement par des entreprises de moins de 10 salariés (88% des établissements de ce secteur). A l'inverse, les secteurs liés aux transports de personnes (TRV et TRS) sont plus caractérisés par des établissements de taille

supérieure : 58% des établissements du secteur TRV et 41% des établissements du secteur TRS ont entre 10 et 49 salariés. La part des établissements de moins de 10 salariés en transport de voyageurs est faible par rapport au reste de la branche : seulement 25% des établissements.

Évolution du nombre d'établissements par taille sur 5 ans (indice base 100 en 2008)



L'évolution du nombre d'établissements de moins de 10 salariés met en évidence une baisse relativement constante au cours de ces 5 dernières années (avec une légère stabilisation en 2013). Les établissements de taille intermédiaire (entre 10 et 49 salariés) voient leur nombre relativement stable depuis les 4 dernières années.

Les évolutions les plus marquées sont celles concernant le nombre des établissements de la branche ayant plus de 50 salariés : on constate que le nombre de ces établissements avait diminué régulièrement entre 2008 et 2011 (en valeur réelle ils sont passés de 73 établissements en 2008 pour l'ensemble de la branche à 61 établissements en 2011) depuis 2012 on note pour cette catégorie de taille (Plus de 50 salariés) une augmentation qui est en grande partie due à des regroupement d'établissements avec des reprises d'activité.

Répartition des établissements par département

Département	2013	%
21	333	35%
58	104	11%
71	321	33%
89	200	21%
TOTAL	959	100%

En Bourgogne, la répartition par département des établissements de la branche est stable d'un exercice à l'autre.

Les deux départements qui concentrent une grande partie des établissements sont la Côte d'Or (35%) et la Saône et Loire (33%), puis vient ensuite le département de l'Yonne (21%) et enfin la Nièvre avec seulement 11% des établissements.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par département et activité

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	177	32	11	18	55	11	30	333
58	54	8	5	5	4	3	26	104
71	182	32	9	11	33	8	46	321
89	116	27	3	4	16	5	30	200
TOTAL	528	99	28	38	108	27	132	959

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	33.5%	32.3%	39.3%	47.5%	51%	40.8%	22.7%	34.8%
58	10.2%	8%	18%	13.1%	3.7%	11.1%	19.8%	10.9%
71	34.3%	32.3%	32%	28.9%	30.5%	29.6%	34.8%	33.5%
89	22%	27.4%	10.7%	10.5%	14.8%	18.5%	22.7%	20.8%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : ACOSS Données ajustées au champ conventionnel

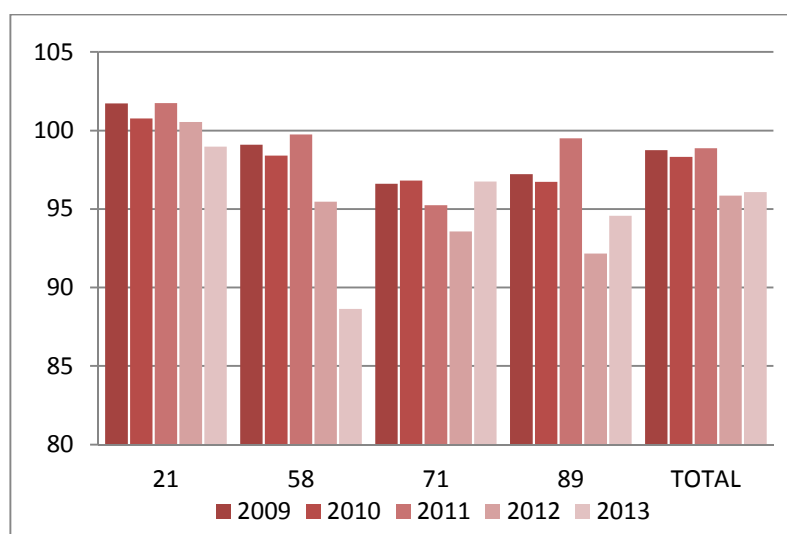
La répartition des établissements par département et par activité met en évidence certains particularismes des départements selon les activités : la répartition du transport de marchandises (TRM) selon les 4 départements est conforme à la répartition par département de l'ensemble des activités, ce qui n'est pas surprenant puisque le TRM est le secteur ayant le plus d'établissements. On peut noter que si le département de l'Yonne regroupe un peu plus de 20% des établissements de la branche, il a une proportion plus importante des établissements liés au transport de personnes (TRV et TRS) mais deux fois moins d'établissements du secteur de la location (10,5%)

Ceci est également le cas pour le département de la Nièvre pour le secteur sanitaire : ce département concentre plus de 19% des établissements de transport sanitaire alors qu'il ne regroupe que 11,6% de l'ensemble des établissements de la branche. A l'inverse, les établissements du transport sanitaire sont moins importants en proportion dans le département de la Côte d'Or.

La Saône et Loire est caractérisée par une proportion importante du nombre d'établissements du transport sanitaire : ce département regroupe près de 35% du total des établissements de ce secteur.

Les établissements du secteur des auxiliaires sont principalement situés dans les départements de la Côte d'or et de la Saône et Loire

Évolution du nombre d'établissements par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2008)

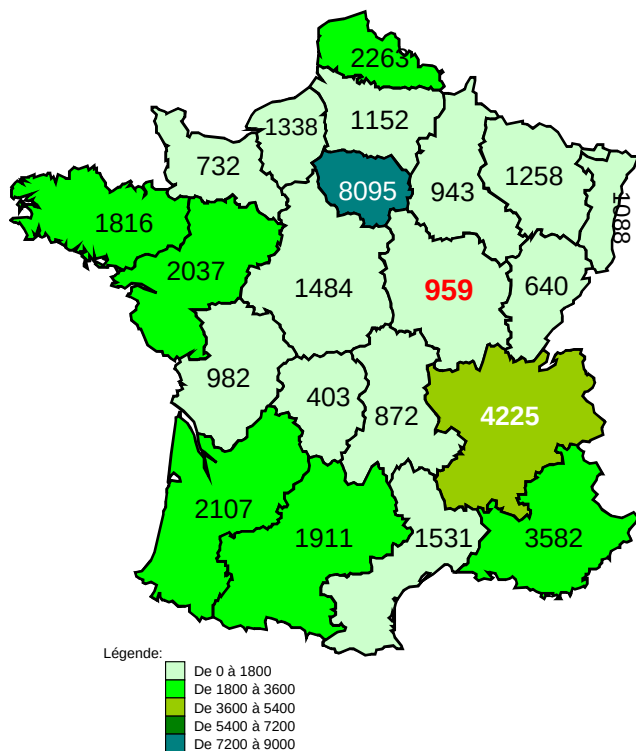


Si en Côte d'Or et dans la Nièvre on note depuis 2011 une diminution régulière du nombre d'établissements de la branche, cette tendance s'est inversée depuis 2013 dans les départements de la Saône et Loire (+3.5% d'établissement en plus au cours de 2013) et de l'Yonne (+2.5 % d'établissements en plus). En particulier, on note la forte diminution du nombre d'établissement de la branche dans le département de la Nièvre : moins 8% en 2013

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

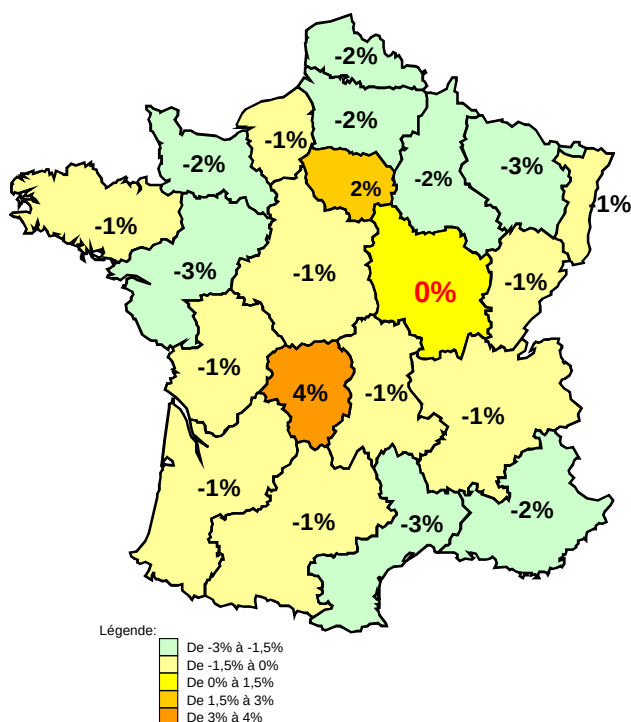
Répartition des établissements par région et taux d'évolution du nombre d'établissements en 2013

Répartition des établissements par région



La branche professionnelle compte 37 023 établissements avec salariés en France, la Bourgogne concentre 2,4 % de ces établissements.

Taux d'évolution du nombre d'établissements



Alors que la quasi-totalité des régions voient le nombre des établissements de la branche décroître, voire même de façon conséquente avec des diminutions allant jusqu'à -3% dans certaines régions, la Bourgogne fait partie des 3 régions pour lesquelles l'évolution du nombre d'établissements est stable ou positive.

Créations d'établissements en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013 / 2012		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	44	4	5	53	-9%	-71%	-15%
TRV	8	0	0	8	-11%	-100%	-20%
TRS	7	0	0	7	75%	-100%	40%
BOURGOGNE	59	4	5	68	-4%	-75%	-12%
FRANCE	4 238	309	424	4 970	-12%	-58%	-11%

Source : Ellisphère, ex.COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

La plus grande majorité des créations concerne des établissements sans salarié. Ceci est plus particulièrement constaté dans le transport de marchandises qui connaît le plus grand nombre de création. Ces créations sont cependant moindres qu'au cours de l'exercice précédent.

Les créations d'établissement sans salarié du secteur TRV peuvent s'expliquer par la création de « franchise » locale conditionnée aux appels d'offre dans ce secteur, ainsi que la création d'établissement qui exploite des véhicules de moins de 9 places.

Rappelons que pour le transport sanitaire, il y a un numerus clausus sur le nombre de véhicules disponibles, ce qui impacte sur les créations d'établissement.

Défaillances d'entreprises en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013 / 2012		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	30	42	6	78	-51%	-9%	-31%
TRV	5	3	1	9	0%	50%	29%
TRS	2	4	0	6	100%		
BOURGOGNE	37	49	7	93	-45%	2%	-24%
FRANCE	2 854	2 724	144	5 722	-3%	14%	3%

Source : Ellisphère, ex.COFACE

ND : non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

Les défaillances d'entreprise avec salariés en transport de marchandises, bien qu'elles représentent le plus grand nombre de défaillances, sont en diminution par rapport à l'exercice précédent : -9%. Rappelons que ces défaillances étaient déjà en augmentation en 2012 par rapport à l'exercice 2011 (+15%). Les défaillances d'établissement avec salariés dans le secteur du TRV sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent, mais en valeur réelle cela ne représente qu'un établissement.

Remarque Les sources COFACE regroupent non seulement les liquidations, les redressements mais également les cessations, les dissolutions, les fusions absorptions, **donc toutes les défaillances présentées ici n'aboutissent pas obligatoirement à la disparition de l'établissement.** Un certain nombre d'établissements poursuivra son activité.

Défaillances d'entreprises par cause en 2013

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2012	12%	34%	50%	22%
2013	16%	34%	100%	32%
Part des redressements judiciaires en %				
2012	3%	19%	50%	12%
2013	0%	25%	0%	13%
Nombre de salariés concernés par les liquidations et redressements judiciaires en 2013				
	MAR	TRV	TRS	TOTAL
	213	0	26	239

Source : Ellisphère, ex.COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

La part des liquidations judiciaires dans les défaillances d'entreprise sans salariés est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Elle est stable pour les défaillances des établissements avec salariés. A l'inverse, les redressements judiciaires sont en augmentation sur 2013, mais ceci uniquement pour les établissements ayant des salarié (+25%)

2



Effectifs



● Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31/12/2013

Naf rev. 2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
4941A	5 422	
4941B	3 421	
5320Z	79	
8010Z	96	
Total	9 018	52%
Transport routier de voyageurs (TRV)		
4939A	1 944	
4939B	745	
Total	2 689	15,5%
Déménagement (DEM)		
4942Z	156	1%
Location (LOC)		
4941C	642	
7712Z	69	
Total	711	4,1%
Auxiliaires de transport (AUX)		
5229A	1 139	
5229B	909	
Total	2 048	11,8%
Prestataires logistiques (PRL)		
5210B	1 176	7%
Transport sanitaire (TRS)		
8690A	1 585	9%
Ensemble des activités		
Total	17 384	100,0%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Ce tableau permet d'avoir une répartition des effectifs selon chaque grand secteur d'activité, et pour chacun d'eux, une répartition plus précise des effectifs par code NAF.

On constate que les activités du transport routier de fret interurbain (4941A) et du transport routier de fret de proximité (4941B) représentent 52% du total des effectifs de la branche.

Nombre de salariés au 31 décembre 2013

17 384

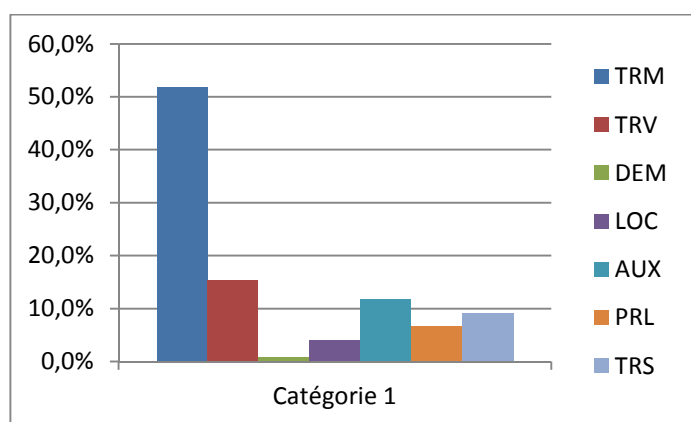
Les effectifs de la branche professionnelle, tous secteurs d'activité confondus ont progressé en 2013 de +0,5% (17 295 au 1.1.2013)

Effectifs par secteur d'activité au 31/12/2013

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
BOURGOGNE	9 018	2 689	156	711	2 048	1 176	1 585	17 384
Poids secteur	51,9%	15,5%	0,9%	4,1%	11,8%	6,8%	9,1%	100,0%
BOURGOGNE/ NATIONAL	2,7%	2,8%	1,4%	3,1%	2,1%	2,9%	2,9%	2,7%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel



Le secteur du TRM est prépondérant avec près de 52% des effectifs de la branche. Le transport de personnes (TRV et TRS) comptabilise près d'un quart des effectifs globaux de la branche.

Le poids de ces secteurs d'activité au plan national, en termes d'effectif, est d'environ 2,7%

Évolution 2013/2012 par secteur d'activité

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
BOURGOGNE 2013	-1,8%	1,5%	10,6%	-8,1%	4,8%	12,3%	2,4%	0,5%
BOURGOGNE 2012	-0,7%	0,7%	-18,0%	-5,3%	-1,2%	5,6%	1,1%	-0,4%
FRANCE en 2013	-0,3%	2,9%	-1,2%	-2,0%	-1,2%	1,5%	2,0%	0,2%
FRANCE en 2012	-0,8%	2,9%	-7,0%	-1,2%	-1,9%	0,7%	0,6%	-0,4%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Si au cours de l'année 2012, les effectifs de la branche ont diminué en Bourgogne de 0,4 %, on constate qu'en 2013, le taux d'évolution des effectifs est positif, avec une augmentation supérieure que celle constatée au plan nationale (+0,2%)

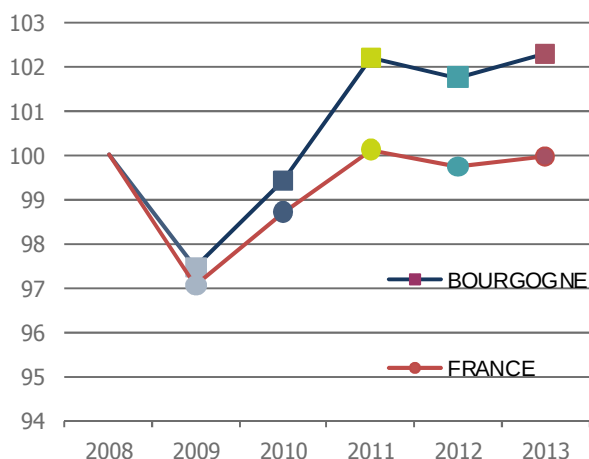
Cependant, cette évolution n'est pas la même dans tous les secteurs d'activité :

Le secteur qui connaît le taux d'évolution le plus important en Bourgogne est le secteur des prestataires logistiques avec +12,3% d'augmentation de ses effectifs alors qu'au plan national ce secteur d'activité n'a une augmentation que de 1,5% de ses effectifs. Le deuxième secteur à connaître une forte évolution de ses effectifs au cours de l'année 2013 est le secteur du déménagement qui avait connu en 2012 une forte diminution. Ces taux sont à relativiser compte tenu des effectifs faibles qu'ils représentent (environ 150 salariés pour la Bourgogne)

Les secteurs des auxiliaires ainsi que les secteurs liés aux transports de personnes (TRV et TRS) ont également connu au cours de l'année 2013 une évolution de leurs effectifs, augmentation plus importante que celles constatées en 2012, même si elles restent toutefois un peu moindre par rapport à celles constatées au plan national.

Enfin le secteur du transport routier de marchandises connaît quant à lui une diminution de ces effectifs au cours de l'année 2013, -1,8% et compte tenu du poids que ce secteur représente pour l'ensemble de la branche (52% du total des effectifs) il freine l'augmentation globale pour l'ensemble de la branche en région. Cette augmentation étant plus importante que l'année précédente (- 0,7% en 2012) sur un volume important, ce sont bien les autres secteurs d'activité, en progression, qui sont arrivés à compenser une baisse qui aurait pu être plus importante.

Évolution sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)

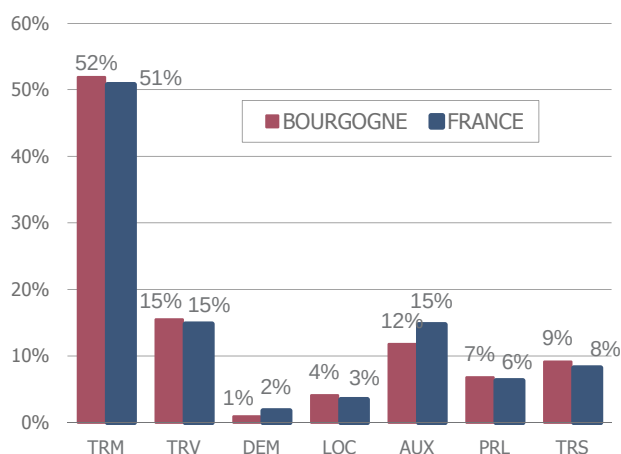


Depuis 2010, la Bourgogne connaît une évolution de ses effectifs, tous secteurs d'activité confondus, plus favorable que celle constatée au plan national (près de 2 points supplémentaires en taux d'évolution depuis 2011)

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

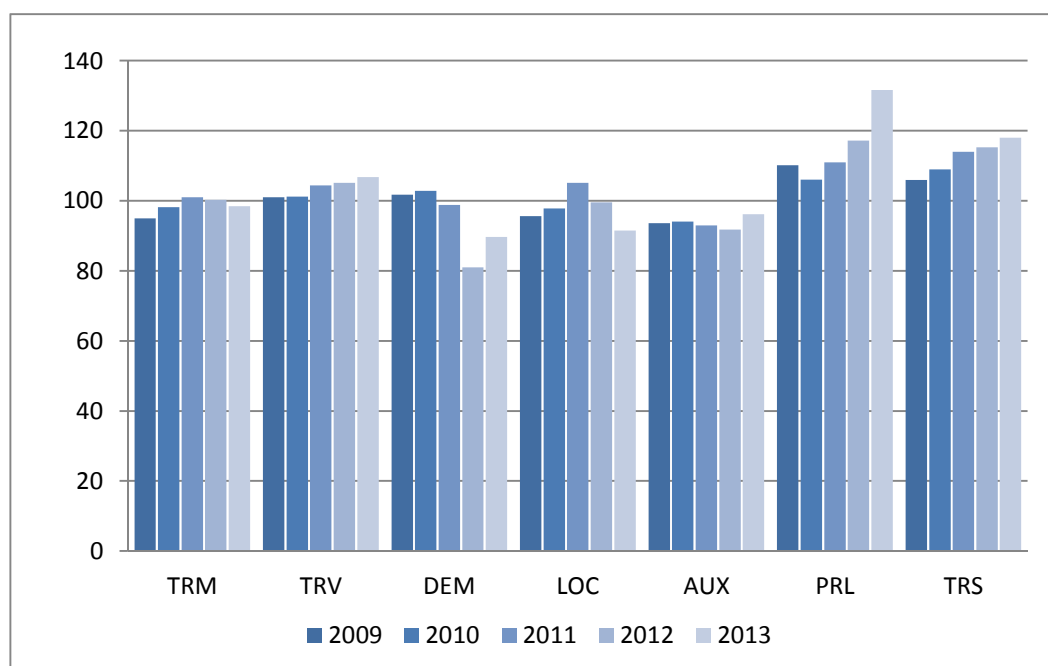
Répartition des effectifs par secteur d'activité



Nous avons vu précédemment la répartition par secteur des effectifs. Ce tableau permet de comparer cette répartition régionale avec la répartition nationale : globalement les secteurs se répartissent de la même manière au plan national que régional même si l'on constate que le secteur des auxiliaires est représenté un poids un peu plus important dans les effectifs nationaux.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2008)



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Nous avons vu précédemment que la branche professionnelle a connu en 2013 une légère progression de ses effectifs (+0,5%).

Cependant, ces évolutions d'effectifs sont différentes selon les secteurs d'activité de la branche :

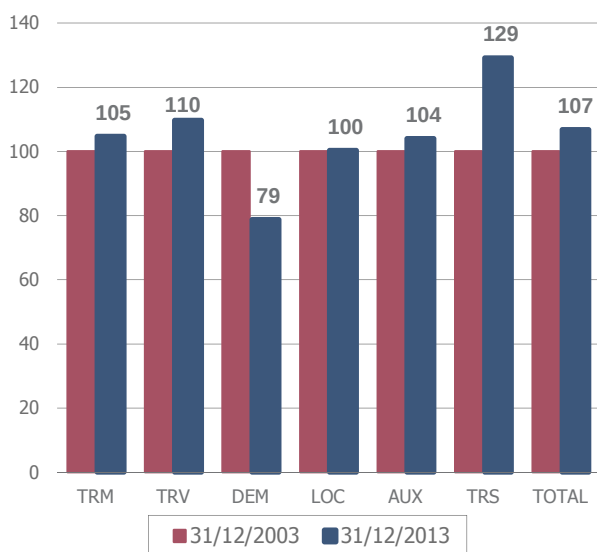
Le transport routier de marchandises, qui représente plus de la moitié des effectifs de la branche, **voit toujours ses effectifs diminuer au cours de 2013 de - 1,8%**, diminution encore plus accentuée après celle constatée en 2012 de -0,7%. Ces tendances interviennent 7 après avoir connu une augmentation de 5% entre le 31.12.2009 et le 31.12.2011.

Cette situation est comparable à celle du secteur de la location qui connaît également une diminution de ses effectifs depuis 2011

A l'inverse, les secteurs liés aux **transports de personnes connaissent une forte augmentation de leurs effectifs et ceci de manière régulière depuis 31.12.2010** (respectivement + 7 points pour le secteur voyageur et + 18 points pour le secteur sanitaire)

Mais **l'évolution d'effectifs la plus remarquable est celle du secteur des prestataires logistiques** qui voient leurs effectifs progresser de + de 32 points sur les 5 dernières années et de + de 12% sur le dernier exercice.

Comparaison à 10 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2003)



Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Remarque : il n'apparaît pas dans ce graphique les prestataires logistiques car ce secteur n'est pris en compte dans l'étude depuis moins de 10 ans.

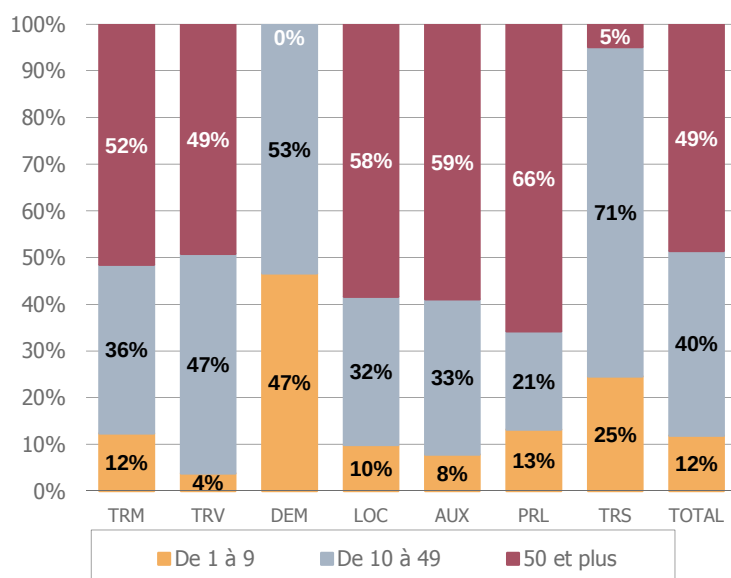
Sur les 10 dernières années, la branche professionnelle (hors PRL) a vu ses effectifs augmenter de 7%.

Cette augmentation est même un peu plus élevée pour les secteurs du transport de voyageurs : +10% en 10 ans

On remarque une augmentation encore plus importante des effectifs dans le secteur du transport sanitaire : près de 30% d'augmentation en 10 ans.

Même si le secteur du déménagement connaît durant la même période une diminution importante de ses effectifs (-20%), ceci est à relativiser compte tenu du faible nombre que cela représente en valeur absolue.

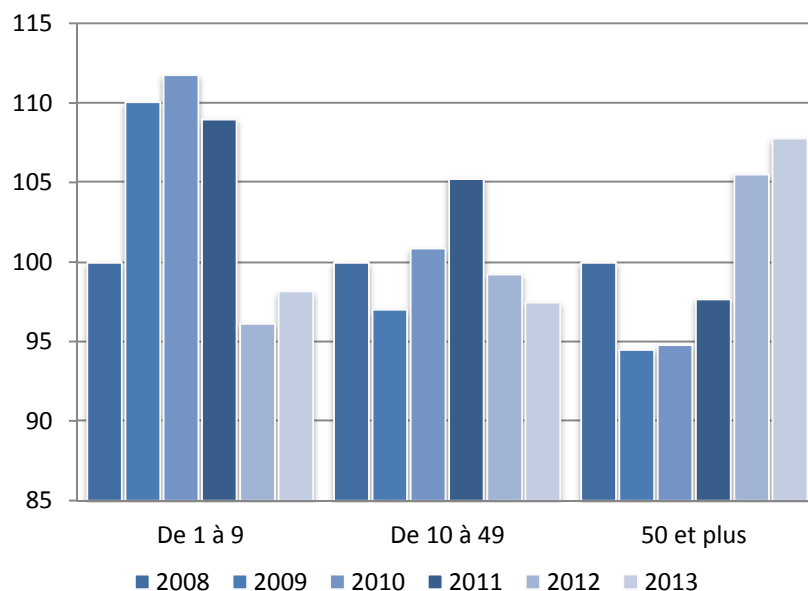
Répartition des effectifs par secteur et classe de taille d'établissement



Pour l'ensemble de la branche professionnelle, près de la moitié des effectifs se concentre dans des établissements de plus de 50 salariés. Il existe quelques spécificités selon les secteurs ; le secteur du déménagement se répartit presque à part égale les salariés dans des structures de plus et de moins de 10 salariés. Le secteur sanitaire concentre plus de 70% de ses effectifs dans des établissements de taille intermédiaire (10 à 49 salariés)

En fin les prestataires logistiques sont principalement des grandes structures qui emploient 66% des salariés du secteur.

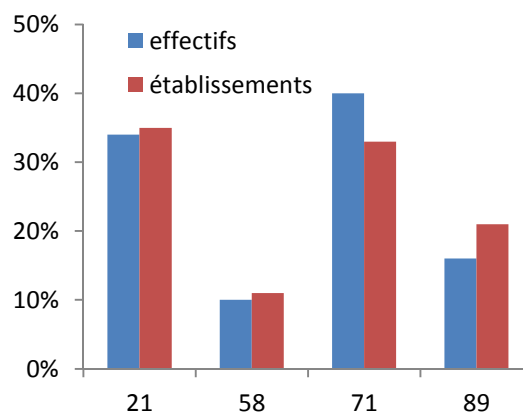
Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par taille (indice base 100 au 31/12/2008)



Les établissements de 1 à 9 salariés comptabilisent en moyenne entre 12 et 14 % des effectifs de la branche, ceux de 10 à 49 salariés entre 39 et 41 % des effectifs. Cependant au cours de 5 dernières années on constate des variations : les effectifs dans les établissements de moins de 10 salariés ont vu leur part baisser au profit des établissements de + de 50 salariés : ceci s'explique souvent par l'absorption de ces petits établissements par des établissements de taille plus importante.

Répartition des salariés par département

Département	Estimation	%
21	5 883	34%
58	1 670	10%
71	6 995	40%
89	2 836	16%
TOTAL	17 384	100%



La répartition des effectifs par département met en évidence la prépondérance de deux départements : la Côte d'Or et la Saône et Loire avec, respectivement, 34% et 40 % du total des salariés de la branche professionnelle. Cette répartition est par ailleurs conforme à la répartition des établissements par département vu au chapitre précédent : la Côte d'Or qui comptabilise 35% des établissements regroupe 34 % des effectifs et la Saône et Loire qui comptabilise 33% des établissements de la branche professionnelle concentre également un peu plus de 40% des effectifs totaux : On peut en conclure que la **Saône et Loire regroupe des établissements de taille plus importante et a donc une densité de salariés par établissement plus importante que les autres départements**

Le département de l'Yonne concentre près de 17% des effectifs de la branche avec 21% des établissements. La Nièvre, quant à elle, regroupe 10% des effectifs avec 11% des établissements de la branche

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Répartition des effectifs par département et secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	2 777	902	56	290	1 041	336	481	5 883
58	894	324	25	98	40	24	265	1 670
71	3 929	860	59	301	738	662	446	6 995
89	1 418	603	16	22	229	154	393	2 836
TOTAL	9 018	2 689	156	711	2 048	1 176	1 585	17 384

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	47,2%	15,3%	0,9%	4,9%	17,9%	5,7%	8,1%	100%
58	53,5%	19,4%	1,5%	5,8%	2,4%	1,4%	15,8%	100%
71	56,1%	12,3%	0,8%	4,3%	10,5%	9,6%	6,4%	100%
89	50,0%	21,5%	0,5%	0,7%	8,0%	5,4%	13,9%	100%
TOTAL	52,0%	15,4%	0,9%	4,1%	11,8%	6,7%	9,1%	

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs par département est relativement identique pour l'ensemble des secteurs de la branche que pour le TRM : cela ne surprend pas dans la mesure où ce secteur, compte tenu de son poids (52%) marque le pas pour l'ensemble de la branche.

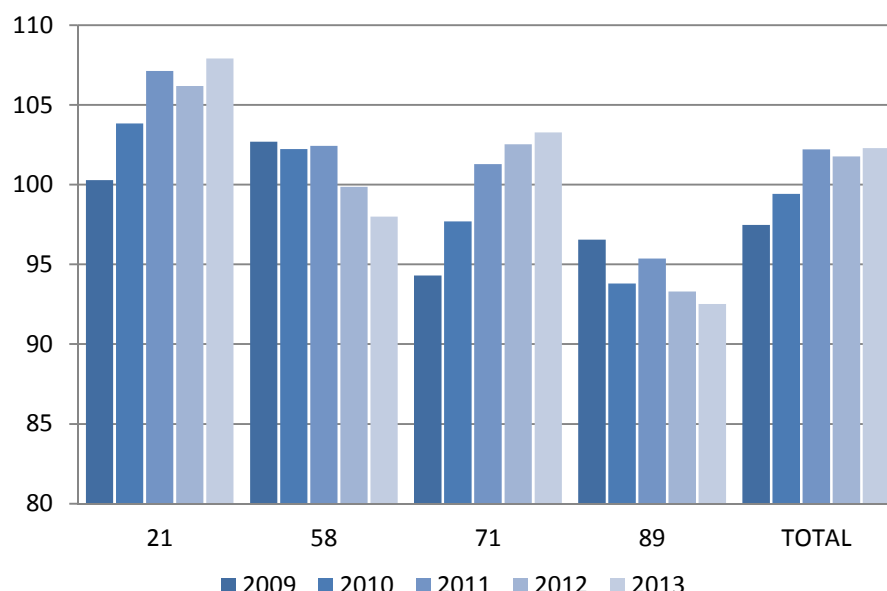
Cependant, ce tableau met en évidence quelques spécificités / disparités départementales pour notre branche professionnelle :

- le poids du transport de personnes (TRV et TRS confondus) est plus marqué dans les départements ayant un territoire plus rural et très étendu comme le sont les départements de la Nièvre et de l'Yonne. Le secteur du TRS est très présent dans ces départements du fait d'une concentration accrue des structures hospitalières qui nécessitent un plus grand nombre de transports sanitaires.
- Le secteur d'activité des PRL est très fortement implanté en Saône et Loire comparativement aux autres départements. Ce secteur concentre près de 10% des salariés de la branche de ce département alors que dans les autres départements, ce secteur n'occupe que 5% environ des salariés de la branche. On note que ce secteur n'est que très peu représenté dans le Nièvre car il ne concerne que 1,4% des salariés de la branche de ce département.
- Le secteur des auxiliaires est plus marqué dans les départements de Côte d'Or et de Saône et Loire. Rappelons que cette activité regroupe la messagerie, l'affrètement et l'organisation de transport, activités souvent présentes dans des grosses structures très implantées sur ces territoires.
- Le déménagement est, en proportion, bien représenté dans le secteur de la Nièvre comparativement aux autres départements.

Répartition par département et « grands secteurs » d'activité : marchandises, voyageurs et sanitaires

Département	Marchandises	Voyageurs	Sanitaires	TOTAL
21	4 500	902	481	5 883
58	1 081	324	265	1 670
71	5 689	860	446	6 995
89	1 839	603	393	2 835
TOTAL	13 109	2 689	1 585	17 383

Évolution des effectifs par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2008)



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

L'évolution sur 5 ans des effectifs de la branche montre des disparités selon les départements :

Le département de la Côte d'Or a connu durant cette période de 2009 à 2013 une augmentation quasi régulière des effectifs dans la branche professionnelle de près de 8%.

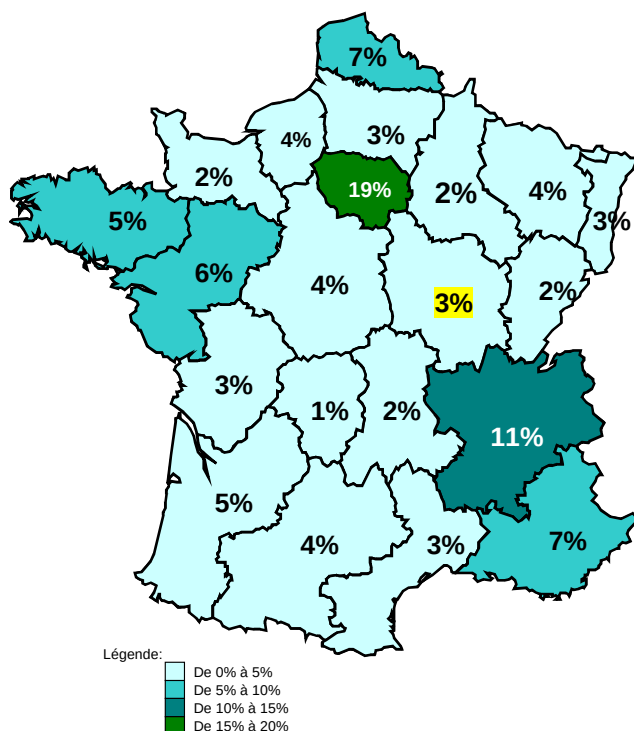
De même le département de la Saône et Loire connaît également sur la même période une croissance encore plus importante des effectifs dans la branche professionnelle puisqu'elle est de 9.5 %. Même si, depuis l'exercice 2012, cette croissance tend à se ralentir

A noter que ces départements, Saône et Loire et Cote d'Or, concentrent les plus gros établissements de la branche et que les salariés de ces établissements ne sont pas obligatoirement tous basés dans ces départements, même s'ils sont rattachés à ces établissements (exemple des conducteurs exerçant loin de leur entreprise).

A l'inverse, le département de l'Yonne a connu une forte diminution de ses effectifs, en particulier depuis 2009 : au total c'est près de 7,5 % de salariés en moins sur ce départements pour la branche professionnelle entre le 2009 et 2013 (soit 230 salariés en moins) ; Bien qu'au cours de l'année 2011, la tendance est légèrement repartie à la hausse avec une augmentation des effectifs de la branche de 2,9%, on note malheureusement de nouveau une diminution de près de 3% depuis 2012

La Nièvre, qui avait une relative stabilité de ses effectifs au cours des années passées, connaît également une diminution de 4.3% de ses effectifs dans la branche professionnelle depuis 2011

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2013



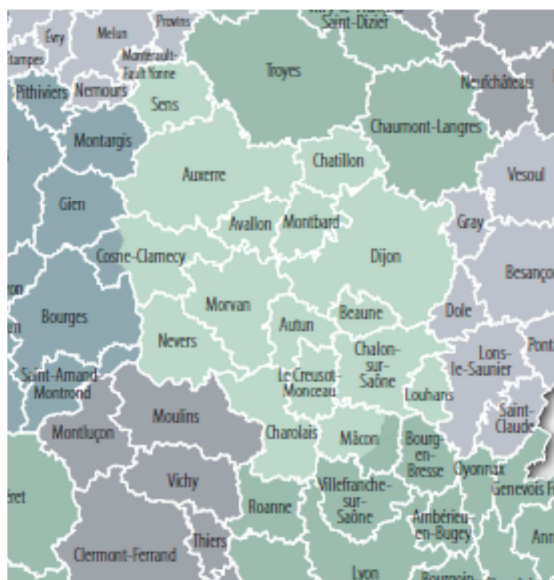
La Bourgogne concentre 3% du total des effectifs de la Branche professionnelle.

Cette proportion reste constante au cours des exercices

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par zone d'emploi en 2013



Remarque : Pour plus de visibilité dans la lecture des cartes suivantes, relatives aux effectifs de la branche professionnelle par zones d'emploi, cette carte présente les différentes zones d'emploi de la Bourgogne, telles qu'elles ont été définies en 2010

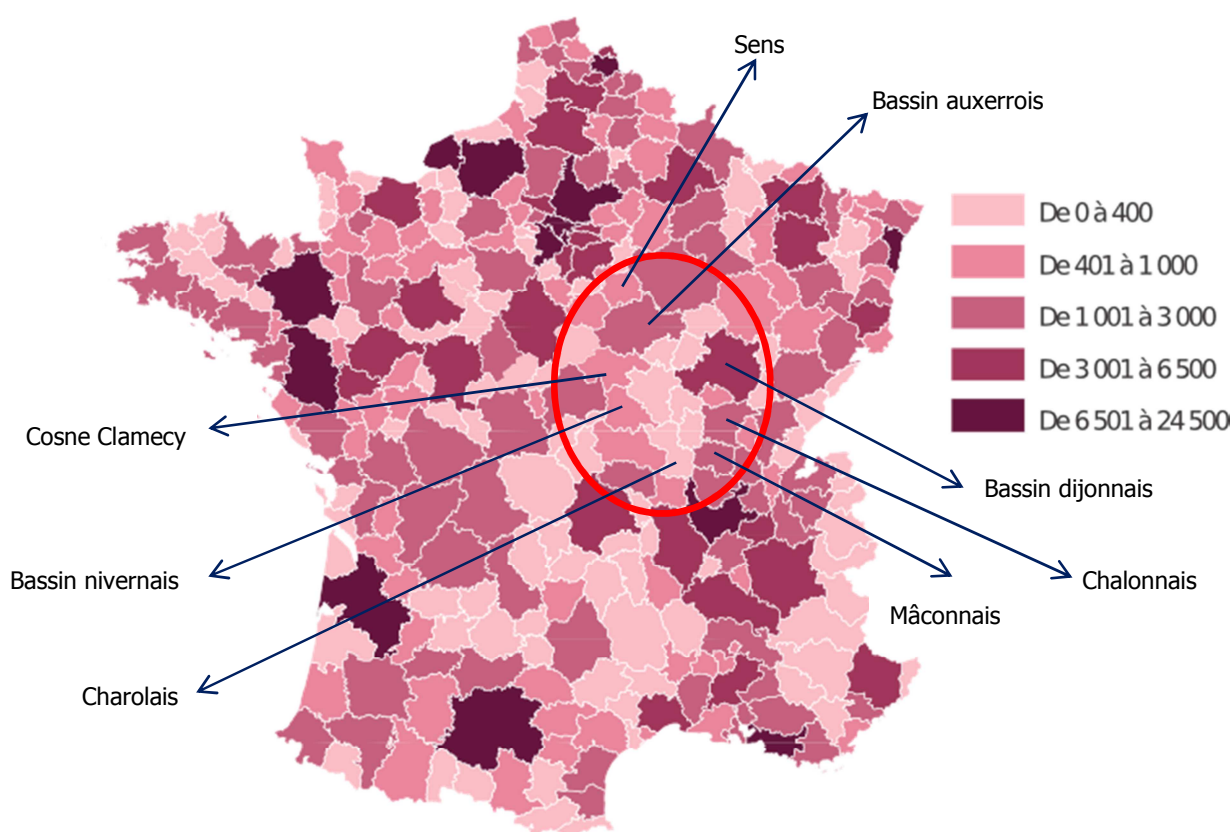
La Bourgogne compte 16 bassins d'emploi : Sens, Auxerre, Chatillon, Montbard, Avallon, Cosne-Clamecy, Nevers, Morvan, Autun, le Creusot-Montceau, Charolais, Mâcon, Chalon sur Saône, Louhans, Dijon, Beaune.

Nous avons vu précédemment que la répartition des salariés par départements montrait un certain nombre de disparité en fonction des départements et des grands secteurs d'activité (Marchandises, voyageurs et sanitaires).

Lorsque l'on descend à l'échelle du bassin d'emploi, ces disparités entre les territoires sont encore plus marquées.

Ci-dessous sont présentées la répartition des salariés de la branche professionnelle selon les bassins d'emploi au plan national mais également il est indiqué un focus sur les bassins bourguignons.

Marchandises



Pour le secteur de marchandises, on constate que la population active de la branche professionnelle où la **densité est la plus importante est le bassin dijonnais** : entre 3000 et 6500 salariés de la branche y travaillent. De plus, comme on l'a vu précédemment le département de la Côte d'Or regroupe pour l'ensemble des activités « marchandises » 4 500 salariés, on peut donc en conclure et cela se vérifie sur la carte ci-dessus, **que la quasi-totalité des salariés du secteur « marchandises » de Côte d'Or est concentrée dans cette zone d'emploi de Dijon**. Les autres zones d'emploi de la Côte d'Or (Beaune, Chatillon, et Montbard) n'ont que très peu de salariés du secteur « marchandises » (en rose pâle sur la carte)

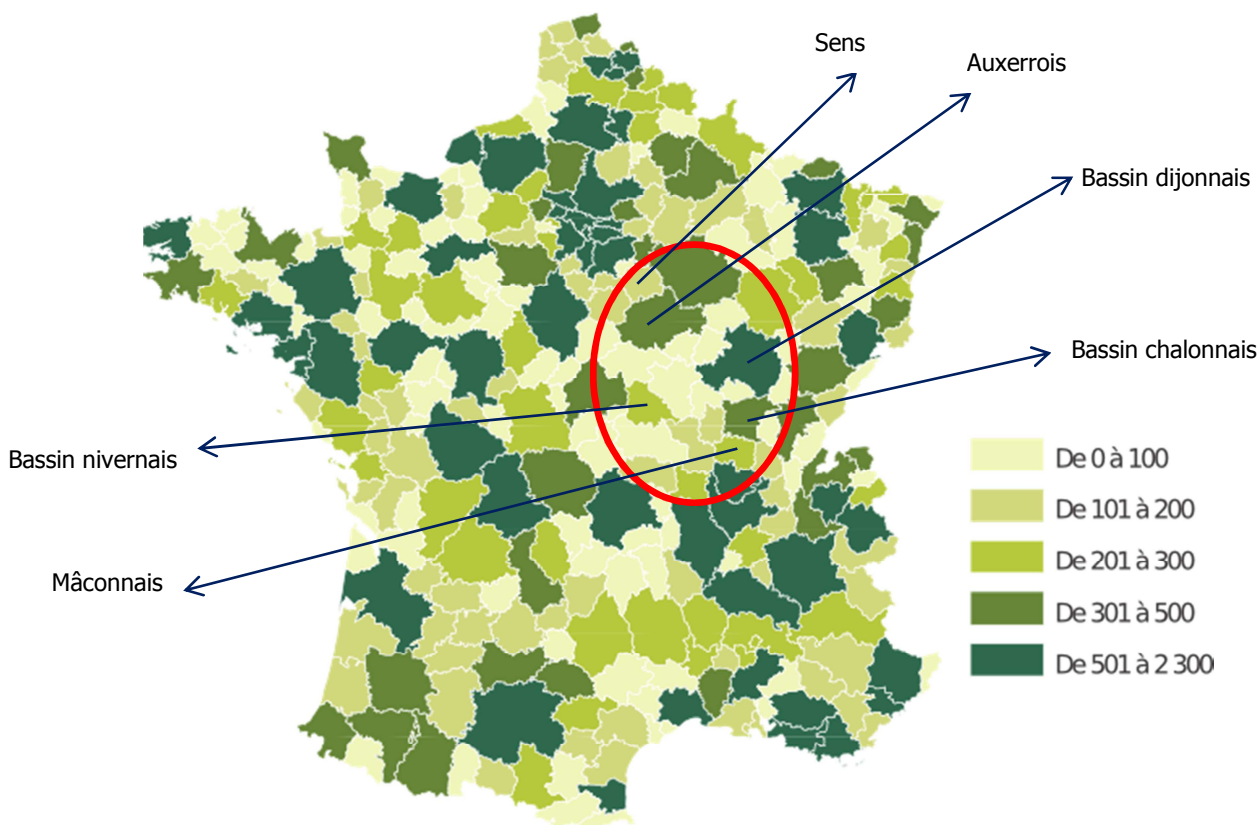
Viennent ensuite 3 zones d'emplois pour lesquelles la densité de population salariée « marchandises » de la branche est comprise entre 1000 et 3000 salariés : ce sont celles de **Macon, Chalon en Saône et Loire et d'Auxerre dans l'Yonne**.

La situation de la répartition par zone d'emploi des salariés « marchandises » de la branche en Saône et Loire est la même que celle constatée en Côte d'or **avec une très forte concentration sur 2 zones qui regroupent pratiquement la totalité des salariés** : rappelons que le nombre de salariés de la branche de ce département est le plus important en Bourgogne (plus de 5600 salariés soit 43,4% du total des

salariés du secteur marchandises) : Des établissements de taille importante de la branche professionnelle sont implantés dans ces secteurs d'où cette densité importante qui est constatée.

Enfin, les autres zones d'emplois ont une densité de population salariée de la branche professionnelle plus faible, de 400 à 1000 salariés pour ces zones situées dans la Nièvre (qui totalise environ 1000 salariés du secteur « marchandises »), à Sens ou encore à Beaune.

Voyageurs



En ce qui concerne les salariés du transport de voyageurs, une grande zone d'emploi se dessine : Dans le département de la Côte d'Or, qui totalise 900 salariés en transport de personnes, on constate, comme précédemment, **qu'une grande majorité des effectifs du TRV sont situés dans la zone d'emploi de Dijon**, les autres zones du département ayant une densité variable et plus faible.

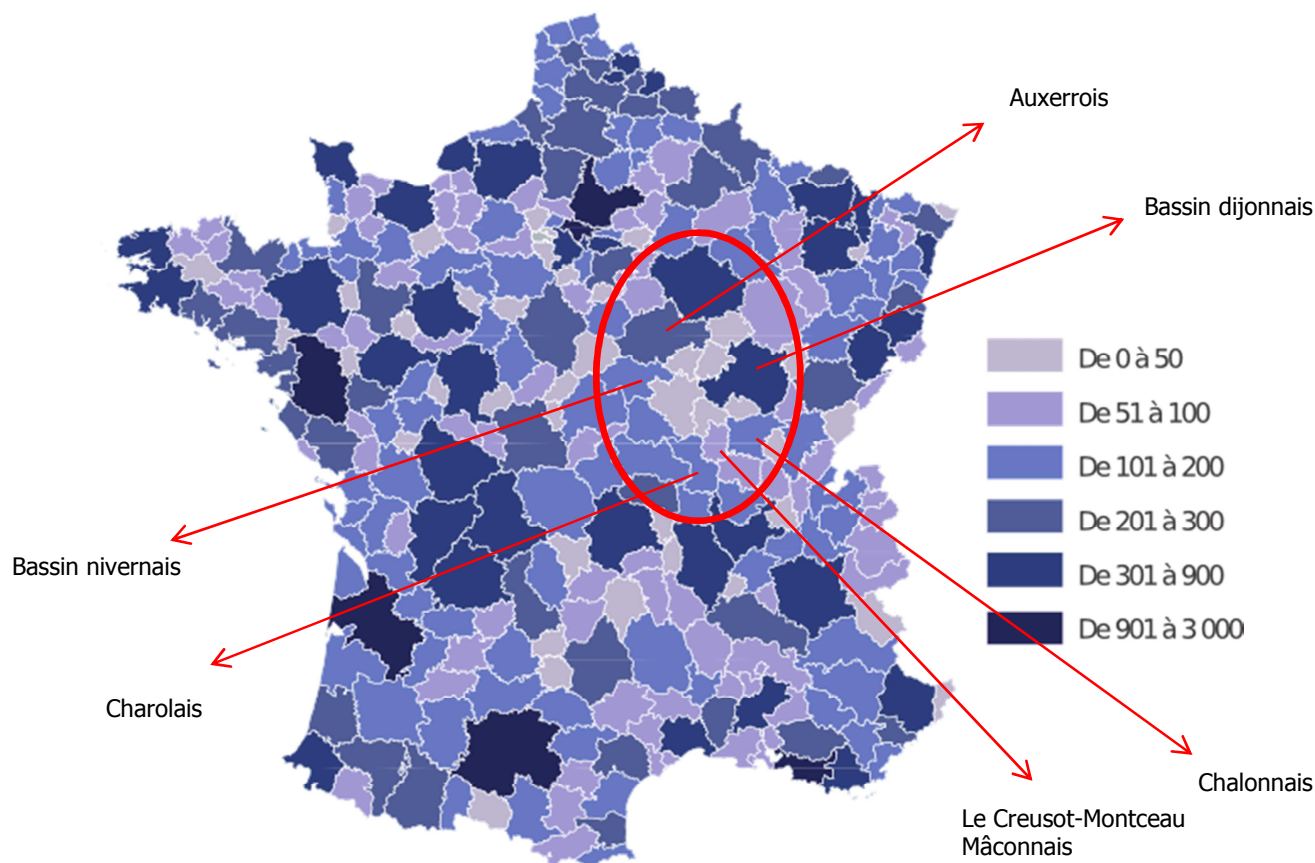
En termes de densité, viennent ensuite 2 autres zones d'emploi : celle de Chalon sur Saône dans le Sud et d'Auxerre au Nord.

En Saône et Loire, Chalon concentre entre 300 et 500 salariés du secteur du TRV, sur un total de 860 salariés du TRV dans le département, soit presque la moitié, alors que dans les autres zones (Macon, Charolais, le Creusot –Montceau), les salariés du secteur « voyageurs » sont certes présents mais dans une moindre mesure ; la densité dans ces zones est comprise entre 200 et 300 salariés pour la zone de Macon, et entre 100 et 200 salariés pour les zones du Charolais et du Creusot-Montceau.

Dans l'Yonne (600 salariés en TRV), Auxerre concentre la plus forte densité de population des salariés du secteur « voyageurs » (de 300 à 500 salariés), suivi de la zone d'emploi de Sens (entre 200 et 300)

Dans la Nièvre, département qui a le moins de salariés dans le secteur « voyageurs » (265 au total), **la densité la plus importante** même si elle reste faible (de 200 à 300 salariés) **se trouve dans la zone d'emploi du nivernais.**

Transport sanitaire



Comme pour les autres secteurs d'activité, **le bassin d'emploi de Dijon concentre un nombre important des effectifs du transport sanitaire (entre 300 et 900 salariés)**. Ce secteur comptabilise en Côte d'Or environ 480 salariés, qui sont pour l'essentiel situés dans cette zone d'emploi.

Une autre zone d'emploi **fortement marquée par le transport sanitaire est celle d'Auxerre** (population entre 200 et 300 salariés), pour un département qui comprend au total environ 400 salariés de ce secteur. Les autres salariés du transport sanitaire dans ce département sont situés principalement dans le bassin de Sens.

En Saône et Loire, qui comptabilise près de 450 salariés du TRS **soit 28% du total du secteur**, la répartition est plus hétérogène : les zones d'emploi de Chalon et de Charolles concentrent chacune entre 100 et 200 salariés, les bassins du Creusot et de Macon ont une densité de population comprise entre 50 et 100 salariés et enfin les autres zones ont moins de 50 salariés du transport sanitaire.

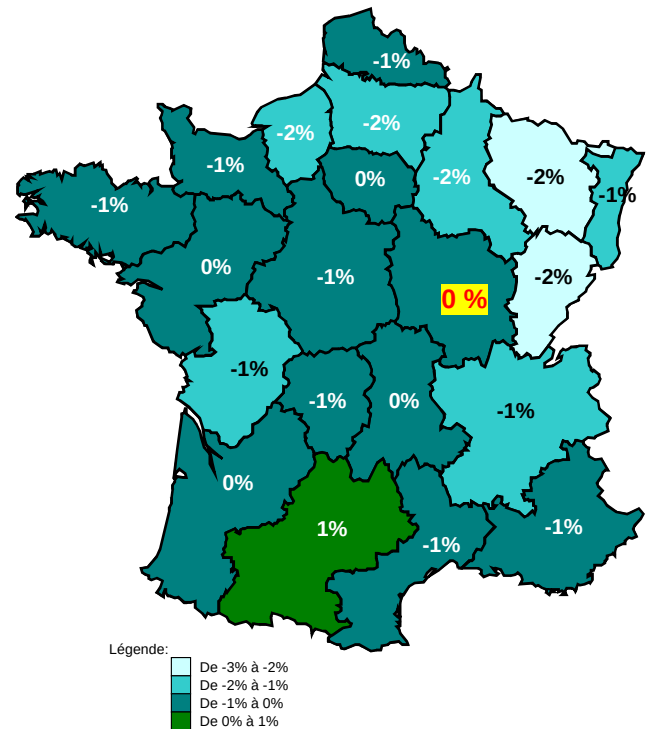
Dans la Nièvre, les effectifs sont principalement **concentrés dans la zone de Nevers**.

Taux de croissance annuel moyen des effectifs depuis 2008

Marchandises

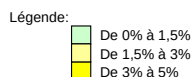
Le taux de croissance moyen des effectifs du secteur « marchandises » (qui regroupe les secteurs du TRM, du déménagement, des auxiliaires, de la location et des prestataires logistiques) est de 0% soit une stabilité de la croissance en moyenne.

Ce taux de se situe dans la moyenne des taux de croissance constaté dans la plupart des autres régions de France, mis à part la région Midi Pyrénées, seule région à avoir un taux de croissance moyen de +1%



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Voyageurs

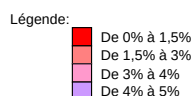
La Bourgogne fait partie des régions françaises ayant le plus faible taux de croissance moyen des effectifs salariés en transport de voyageurs, à l'instar des régions Alsace, Franche Comté, Auvergne et Poitou Charentes.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire

Le transport sanitaire est le secteur de la branche professionnelle qui, au cours des 5 dernières années, **a connu la plus forte croissance moyenne de ses effectifs : + 3% en moyenne** sur les 5 années.

Ainsi le secteur sanitaire se positionne parmi les 5 régions ayant le plus fort taux de croissance moyen des effectifs ($>$ à 3%) derrière l'Alsace qui est la région française ayant le taux de croissance moyen le plus élevé.



Répartition des salariés par famille professionnelle

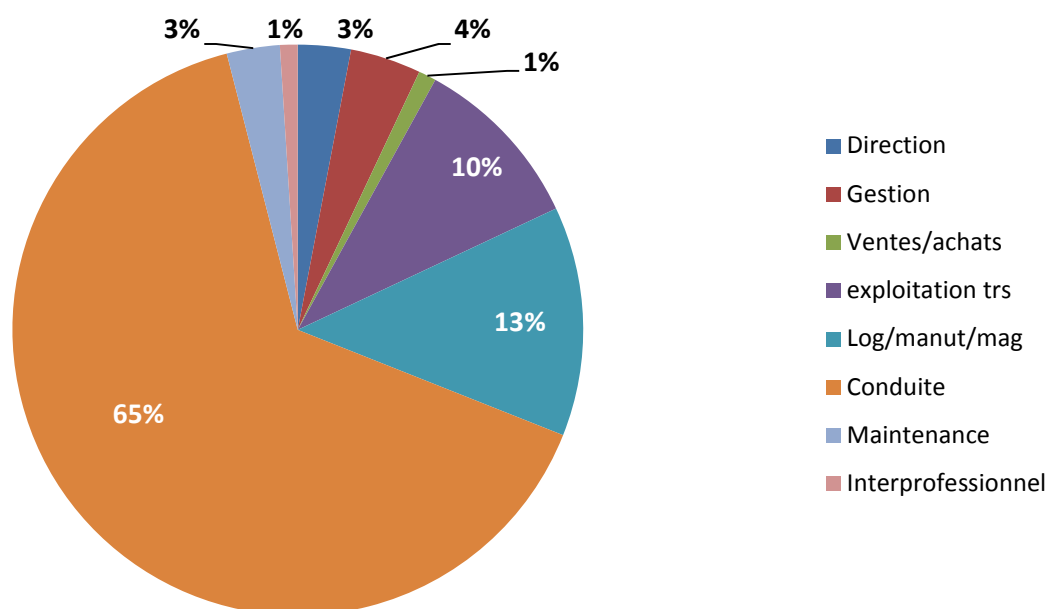
Famille professionnelle	BOURGOGNE	FRANCE
Direction	3%	3%
Gestion	4%	5%
Ventes / Achats	1%	1%
Exploitation transport	10%	8%
Logistique / Manut. / Mag.	13%	11%
Conduite	65%	68%
Maintenance	2%	2%
Interprofessionnel	1%	2%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

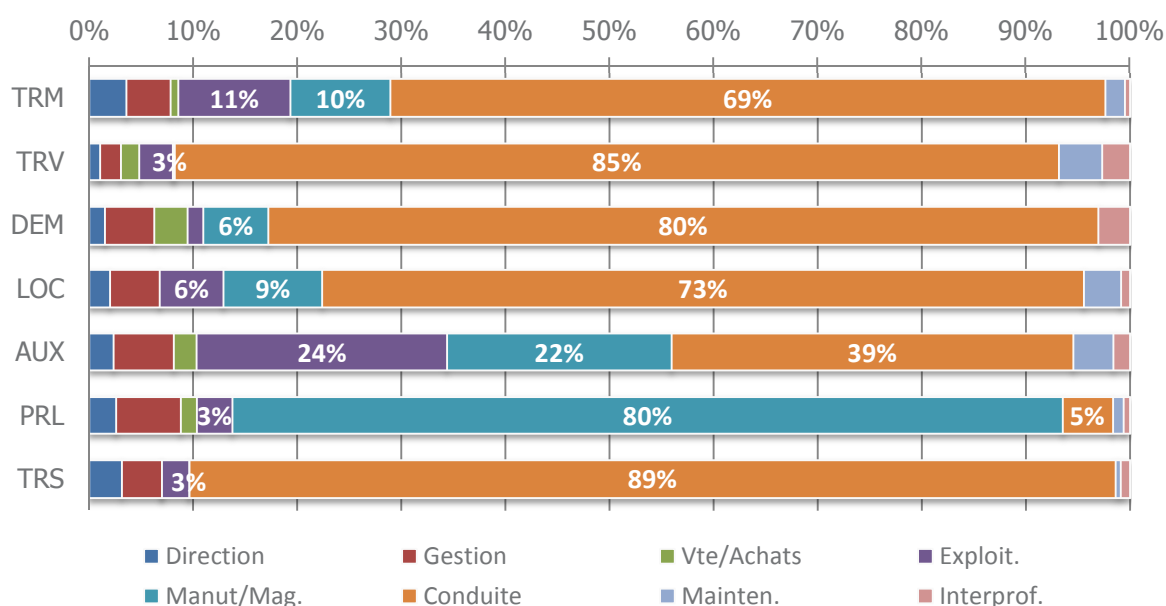
Trois familles professionnelles sont représentatives de la branche transport logistique : les conducteurs routiers bien évidemment mais également les exploitants (ou organisateurs de transport) et les personnels des entrepôts logistiques (magasinier/ manutentionnaire).

Les conducteurs routiers représentent 65% des effectifs totaux de la branche professionnelle.

Cette proportion de conducteur en région Bourgogne est légèrement moindre qu'au niveau national (68%), par contre celles des exploitants et des manutentionnaires sont plus importantes (respectivement 10% et 13 % en Bourgogne contre 8% et 11% au plan national)



Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2013 (en %)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2013 (en valeur)

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit	Trp Log/Man/Mag	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
TRM	321	384	65	973	866	6 193	171	45	9 018
TRV	28	54	47	87	5	2 284	112	72	2 689
DEM	2	7	5	2	10	124	0	5	156
LOC	14	34	0	43	68	520	25	6	711
AUX	48	118	45	493	442	790	79	33	2 048
PRL	30	73	18	40	938	56	12	7	1 176
TRS	50	61	0	42	0	1 410	8	14	1 585
Total	494	732	181	1 680	2 329	11 378	407	183	17 384

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

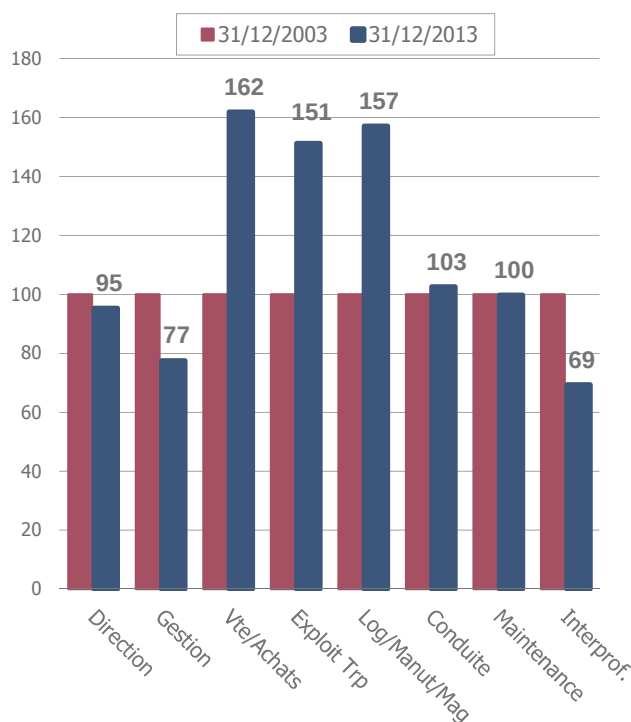
A l'exception de deux secteurs d'activité (PRL et AUX), la principale famille professionnelle présente dans les différents secteurs d'activité de la branche est celle des conducteurs routiers : ceux-ci représentent 65% du total des salariés de la branche.

Cette famille est encore plus marquée dans les secteurs du transport de personnes puisqu'elle représente pour le TRV (transport de voyageurs) 85% des effectifs et pour le TRS (transport sanitaire) 89% du total des salariés de ce secteur.

Le secteur des prestataires logistiques (PRL) a pour activité essentielle le stockage et la manutention d'où une présence très importante de la famille « manutention/magasinage » dans ce secteur (80% des salariés sont des manutentionnaires dans le secteur PRL). On en retrouve également une proportion relativement importante dans les activités d'auxiliaires de transports liées à la messagerie (22% de manutentionnaires dans ce secteur).

Ce secteur des auxiliaires a aussi une activité d'organisation de transport, ce qui a pour conséquence une proportion très importante de la famille « exploitation » dans ses effectifs par rapport aux autres secteurs de la branche: 24% du total de ses salariés.

Comparaison à 10 ans des effectifs par famille professionnelle (indice base 100 au 31.12.2003)



Si l'on regarde l'évolution des effectifs au sein des familles professionnelles sur les dix dernières années, on s'aperçoit que 3 familles professionnelles ont connu une croissance plus importante que les autres : il s'agit de la famille « exploitation », « logistique/manutention » et « vente/achats » avec des progressions respectives de 51%, 57% et en 62%

Les autres familles dites « interprofessionnelles » ont, quant à elles, légèrement diminué sur la même période.

Enfin, notons que la principale famille de la branche professionnelle, la famille « conduite », bien qu'elle soit largement majoritaire au sein des effectifs de la branche, n'a pas connu d'évolution significative au cours de ces 10 dernières années : cette famille n'a progressé que de 3% au cours de cette période, cette progression correspondant d'ailleurs à l'augmentation globale des effectifs de la branche sur cette période : 2,5%.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison sur 10 ans du nombre des conducteurs par activité (indice base 100 au 31.12.2003)

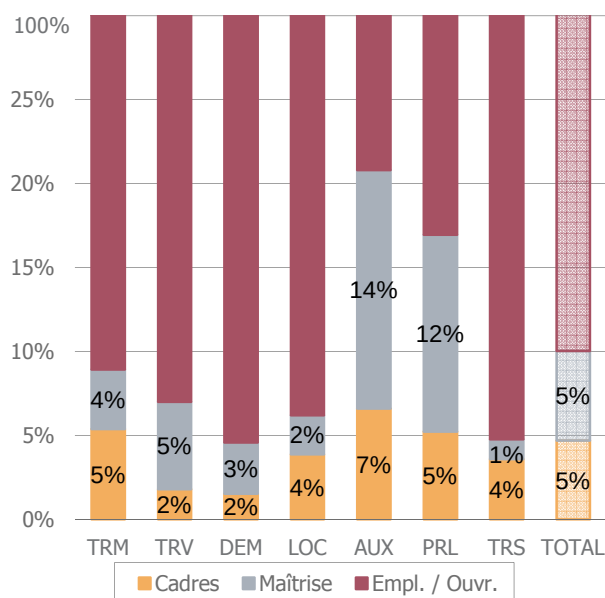


La famille « conduite » a augmenté légèrement au cours des 10 dernières années, dans les mêmes proportions que pour l'ensemble de la branche professionnelle ! : + 3%. Ce qui est justifié par le poids que représente cette famille par rapport à l'ensemble des effectifs de la branche.

Cependant l'évolution du nombre de conducteurs n'est pas la même pour tout le monde. On note que le nombre de conducteurs en transport sanitaires a très fortement augmenté de près d'un tiers au cours de cette période de 10 ans. Dans une moindre mesure le transport de voyageur a également vu ses effectifs augmenter durant la même période.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par secteur et par catégorie professionnelle (CSP) en 2013



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La branche professionnelle est caractérisée par une très large majorité d'employé/ouvrier : 90% de ses salariés sont dans cette CSP.

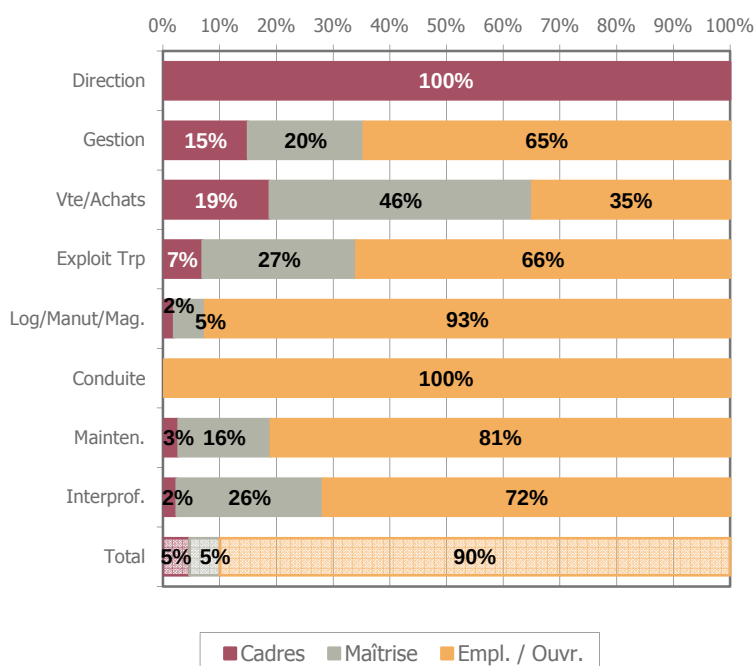
Rappelons que les conducteurs routiers et les manutentionnaires, largement majoritaires dans les effectifs salariés, sont répertoriés dans cette catégorie « employé/ouvrier ».

Il existe cependant dans la branche, deux secteurs qui se distinguent dans cette répartition par CSP.

Il s'agit des secteurs des auxiliaires (AUX) et des prestataires logistiques (PRL). En effet, ces deux secteurs ont en charge, pour une large part de leurs activités, l'organisation du transport et du stockage. Ils ont donc beaucoup plus de salariés dans les familles « exploitation » et « encadrement et gestion ». Or, ces deux familles professionnelles sont principalement classées dans la CSP « maîtrise » (respectivement 14% pour les AUX et 12% pour le PRL), ou « cadre » (respectivement 7% pour les AUX et 5% pour le PRL).

Pour les autres secteurs d'activités, ces CSP d'agent de maîtrise ou cadre ne dépassent pas les 5%.

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2013

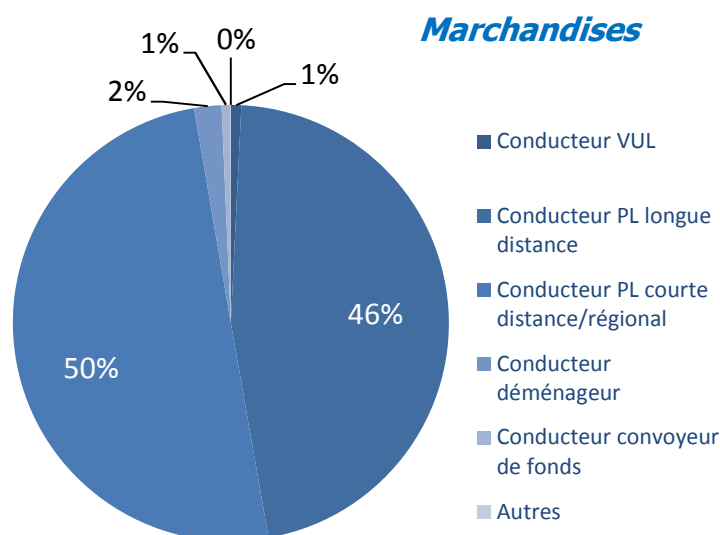


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comme nous l'avons dit précédemment les conducteurs et manutentionnaires représentent les effectifs les plus nombreux et sont presque tous répertoriés dans la CSP « employé/ouvrier ». Les cadre et agents de maîtrise de la logistique ont été groupés avec la famille « manutention / magasinage » qui regroupe tous els effectifs ayant des fonctions relatives au stockage et entreposages

Ce sont principalement les emplois liés à l'organisation/ exploitation des transports, à la gestion et aux fonctions commerciales qui regroupent le plus d'agent de maîtrise.

Répartition des effectifs en Conduite par sous-famille et activité



Lorsque l'on regarde plus précisément les sous familles de conducteurs de la branche en transport de marchandises, on constate qu'ils se répartissent presque pour moitié entre les longues et courtes distances.

2% des conducteurs sont des conducteurs déménageurs et 1% des convoyeurs de fonds et des conducteurs en véhicule léger (VUL)

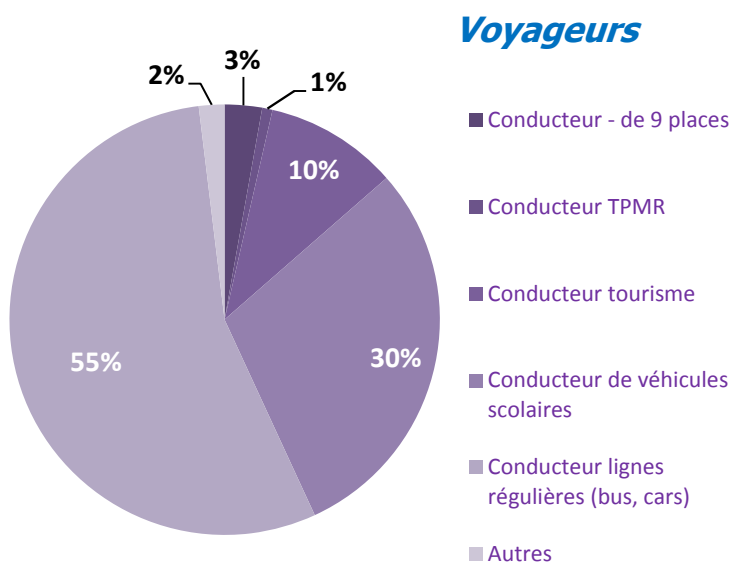
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

3 grandes catégories de conducteurs routiers de voyageurs se distinguent dans la branche professionnelle :

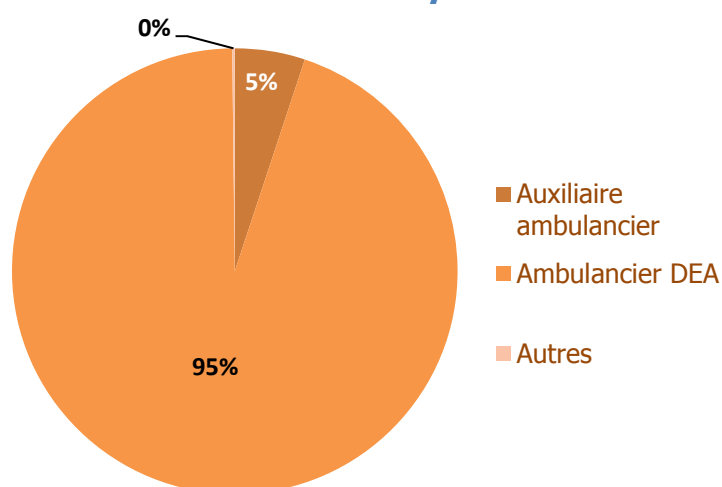
Les conducteurs qui sont **les plus nombreux sont ceux qui effectuent des lignes régulières interurbaines** : ils représentent 55% de l'ensemble des conducteurs du secteur.

Viennent ensuite les conducteurs en transports scolaires, qui représentent 30% des effectifs des conducteurs du secteur puis les conducteurs de tourisme avec 10% des conducteurs.

Quelques-uns exercent des activités spécifiques : 3% conduisent des véhicules de moins de 9 places et 1% est affecté pour le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR)



Transport sanitaire



La répartition des conducteurs du secteur sanitaire est plus simple : 95% des conducteurs sont des ambulanciers diplômés d'Etat et les 5% restants sont des auxiliaires.

Répartition des effectifs de la famille «Gestion » en sous-famille, dans les établissements de 50 salariés et plus

	Marchandises	Voyageurs	Trp Sanitaire	Total
Informatique	7%	0%	0%	6%
Formation professionnelle	0%	0%	0%	0%
Ressources humaines	16%	0%	9%	15%
Gestion financière	26%	27%	41%	26%
Communication, relations publiques	0%	0%	9%	0%
Environnement, Prévention, Hygiène, Qualité, Sécurité	1%	0%	1%	1%
Non renseigné	49%	73%	40%	51%
Total	100%	100%	100%	100%

Beaucoup d'entreprises interrogées lors de l'enquête n'ont pas spécifié les activités des personnes répertoriées dans la famille « gestion » : De fait, sur l'ensemble de la famille « gestion », tous secteurs confondus, 51% des personnes de cette famille n'ont pas été réparties selon les sous familles proposées, 73% pour le secteur « voyageurs », 49% pour le secteur « marchandises » et 40% pour le secteur sanitaire. Cela s'explique souvent par le fait qu'il existe au sein de la branche professionnelle une grande polyvalence des personnes employées sur ce type de postes dits « interprofessionnels » ou « administratifs », surtout dans les entreprises de taille intermédiaire, ayant entre 50 et 100 salariés.

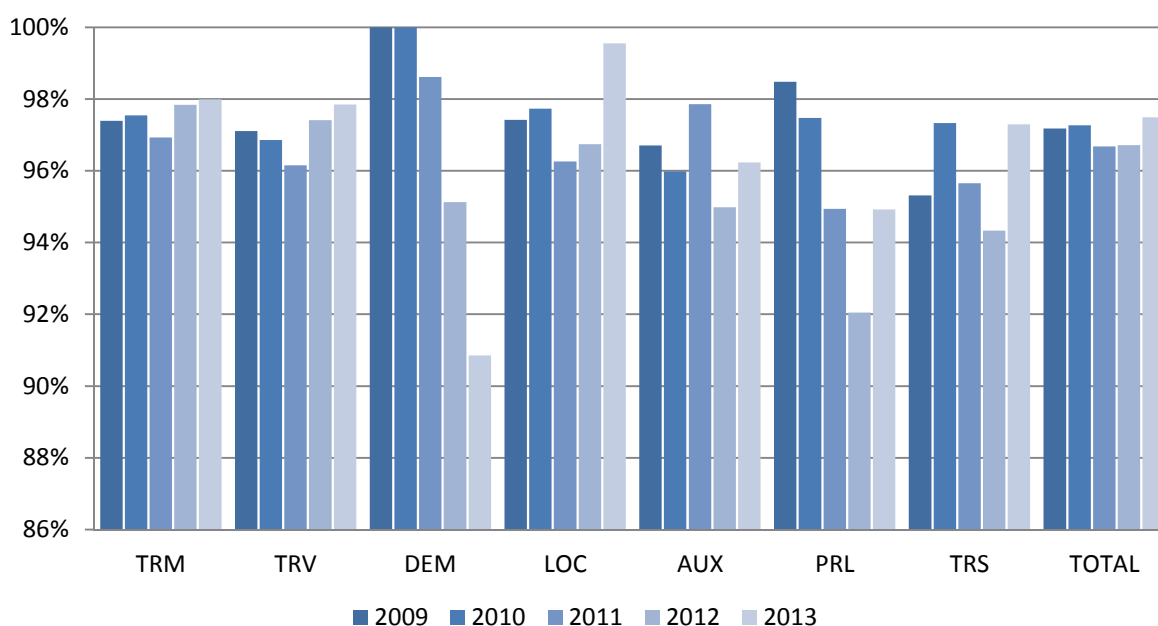
Pour exemple, les services de ressources humaines des entreprises de la branche professionnelle gèrent souvent également la formation professionnelle : ce qui peut expliquer les taux de 0% en sous famille « formation professionnelle ».

Répartition des effectifs de la famille « Vente/Achats » par sous-famille dans les établissements de 50 salariés et plus

	Marchandises	Voyageurs	Trp Sanitaire	Total
Achats	22%	0%	0%	19%
Ventes	20%	100%	100%	31%
Non renseigné	58%	0%	0%	50%
Total	100%	100%	100%	100%

58% des emplois répertoriés dans la famille « ventes/achats » dans le secteur du transport de marchandises ne sont pas spécifiés sur l'une ou l'autre des fonctions, les 2 fonctions étant souvent effectuées par les mêmes personnes.

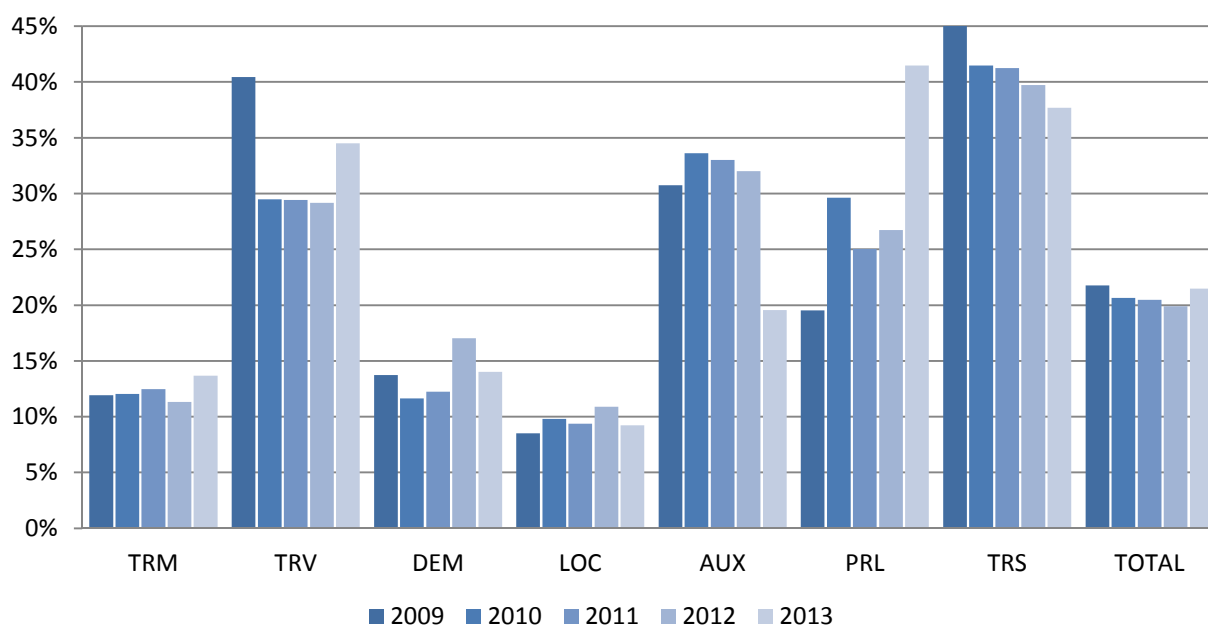
Évolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs d'activité confondus, les salariés de la branche professionnelle sont à 97% d'entre eux en contrat à durée indéterminée. Après une légère diminution entre 2011 et 2012, on constate que la part des CDI, pour l'ensemble de la branche, a de nouveau progressé au cours de l'année 2013 d'un point environ. Cependant, cette augmentation du nombre de CDI ne se retrouve pas à l'identique dans tous les secteurs d'activité : Si le TRM, les auxiliaires (AUX) et le TRV ont connu une augmentation modérée du nombre de CDI, d'autres secteurs de la branche professionnelle ont eu des variations beaucoup plus marquées de plus de 3 points au cours du dernier exercice : il s'agit des secteurs de la location (LOC), des prestataires logistiques (PRL) et des transports sanitaires (TRS). Enfin le secteur du déménagement est le seul de la branche à connaître une forte diminution des CDI : Même si cette diminution de 4 points semble importante il faut la relativiser sur le nombre réel des contrats que cela représente.

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs d'activité confondus, la part des femmes reste stable dans la branche professionnelle même si l'on note pour ce dernier exercice une légère progression de 1% : Les femmes représentent 21% des effectifs de la branche, avec des disparités en fonctions des activités spécifiques y compris au sein même des activités spécifiques « marchandises » où elles sont très peu représentées.

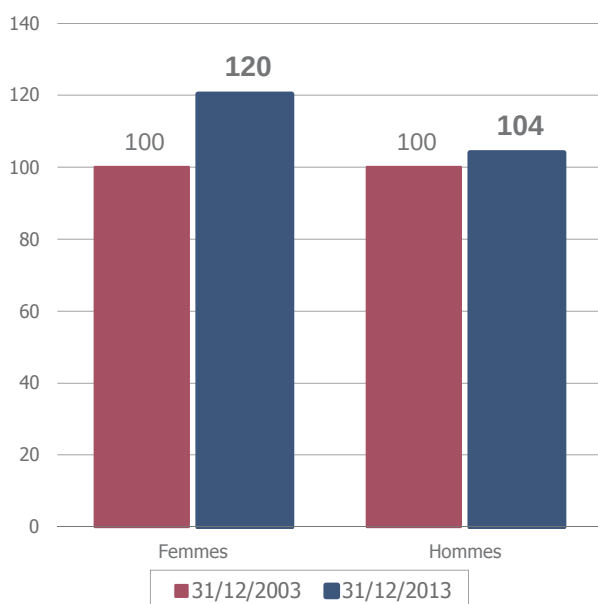
En effet, dans cette activité « marchandises », les secteurs du TRM, du DEM et de la LOC, ont une proportion de femmes qui se situe autour de 10% avec peu de variation d'un exercice à l'autre : on note une légère augmentation en 2012 de la proportion des femmes dans ces secteurs qui s'est confirmée en 2013 pour le TRM (+ 3 points en 2013) mais qui a légèrement diminué dans le DEM (de 12% en 2013 contre 14% en 2012) et dans la location (de 9% en 2013 contre 11% en 2012).

Toujours dans le transport de marchandises au sens large, les auxiliaires de transports emploient en proportion, plus de femmes. Ceci s'explique par le fait que ce sont des postes plus sédentaires même s'ils sont des métiers très spécifiques et spécialisés (postes d'exploitation et d'organisation de transports, fret express..) : Cependant, alors que les femmes représentaient entre 30 et 34% des effectifs de ce secteur depuis 2009, on remarque sur l'exercice 2013 une forte diminution de la part des femmes parmi les salariés de ce secteur : elles ne représentent plus que 20% d total des effectifs des auxiliaires (AUX)

Les femmes sont également bien représentées dans le secteur des PRL, avec une très forte augmentation en 2013 de 14 points ; elles représentent 41% du total des effectifs de ce secteur

La situation est complètement différente dans les activités liées aux transports de personnes (TRV et TRS) où la proportion des femmes a toujours été plus importante : Les femmes représentent en moyenne 30% des effectifs du TRV avec une augmentation significative de 6 points au cours de 2013. Dans le secteur sanitaire (TRS), la part des femmes est plus importante, mais, à l'inverse du secteur du TRV, on constate une diminution régulière de cette proportion sur les 5 dernières années : on est passé de 46% de femmes en TRS en 2009 à 38% en 2013.

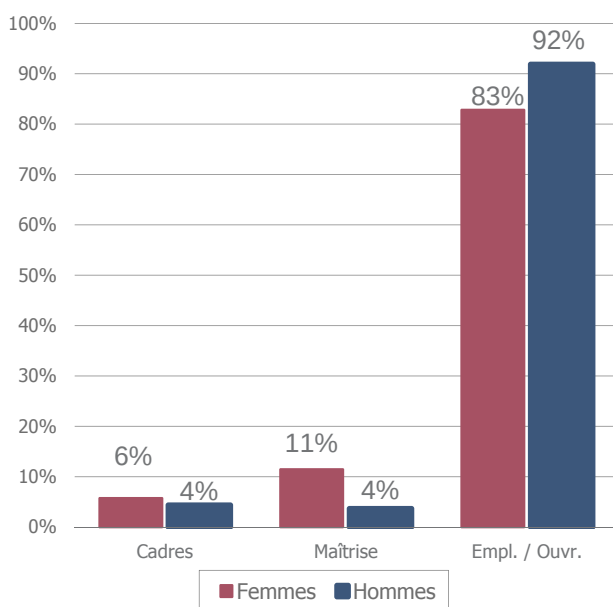
Comparaison à 10 ans des effectifs hommes / femmes (base 100 au 31/12/2003)



Même si la part des femmes dans l'effectif total de la branche professionnelle n'a pas beaucoup évolué et représente toujours autour de 20% du total des effectifs, on constate que, sur les 10 dernières années, les effectifs féminins ont augmenté en proportion de manière bien plus importante que les effectifs masculins : en 10 ans, les effectifs des femmes ont progressé de 20% alors que dans le même temps, les effectifs des hommes n'ont progressé que de 4%. Rappelons que l'ensemble des effectifs a, quant à lui, progressé de 7% au cours de la même période.

Source : Enquête Tableau de bord Données ajustées au champ conventionnel

Répartition par sexe et catégorie socio-professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

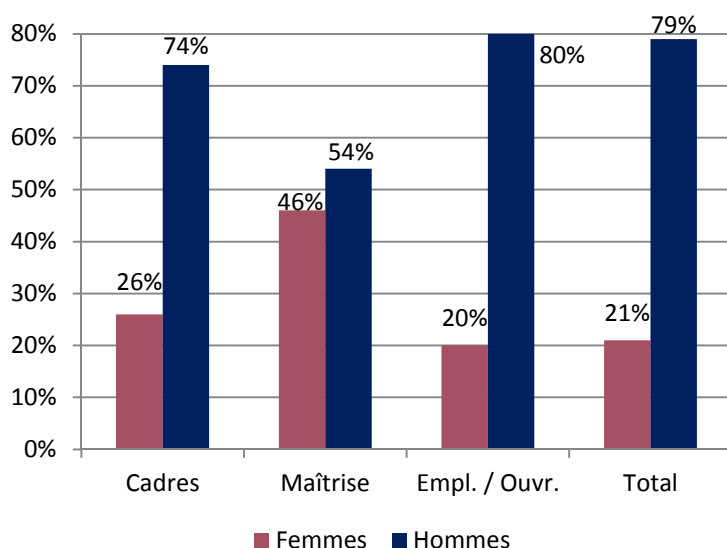
Ce graphique présente la répartition par CSP, des femmes et des hommes salariés dans la branche

Les conducteurs routiers, quelques soit le secteur d'activité dans la branche professionnelle, sont très largement majoritaires : ils représentent 67% des effectifs et sont tous dans la CSP « employé/ouvrier » d'où les taux importants de cette CSP, aussi bien pour les femmes (83% des femmes) que les hommes (92% des hommes). Cependant on note des différences sur la répartition des femmes selon les différentes CSP : on constate que la proportion de femme occupant des postes de maîtrise ou cadre, **par rapport à l'ensemble des femmes employées dans la branche professionnelle**, est plus importante que la part des hommes dans ces CSP par rapport à l'ensemble des hommes de la branche : 11% des femmes salariées de la branche professionnelle sont des agents de maîtrise

contre seulement 4% des hommes salariés et 6% des femmes salariées de la branche sont cadres contre seulement 4% des hommes salariés.

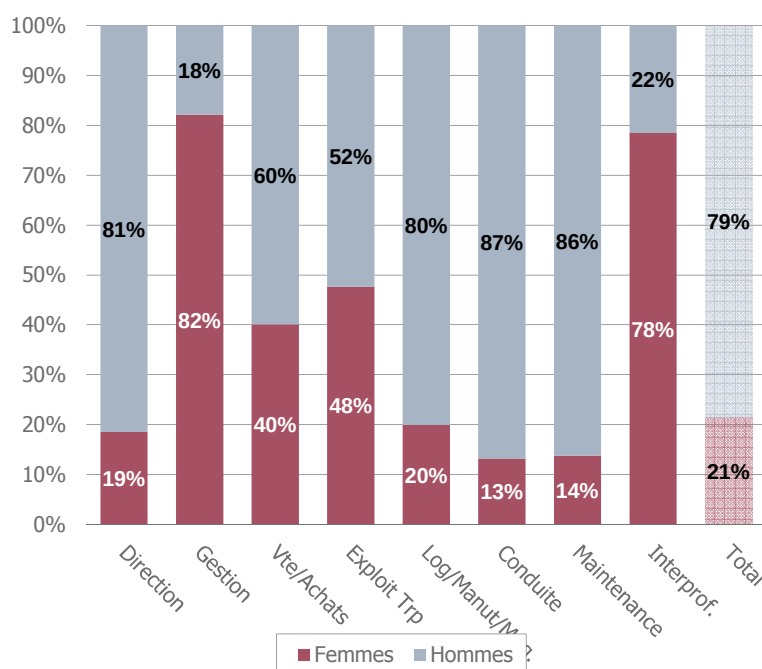
Même si elles sont nettement moins nombreuses en nombre (voir tableau ci-dessus), **proportionnellement à leurs effectifs respectifs, les femmes sont plus nombreuses dans les postes de CSP supérieures.**

Part des femmes dans chaque CSP



Comme nous l'avons dit précédemment, la CSP employé/ouvrier est principalement composée de conducteurs et de manutentionnaires. Ces salariés sont essentiellement masculins (80%). On remarque cependant que les femmes sont relativement présentes (46%) au sein de la CSP « agent de maîtrise », mais restent très largement minoritaires dans la CSP supérieur « cadres » : sur l'ensemble des cadres de la branche professionnelle, moins de 30% sont des femmes.

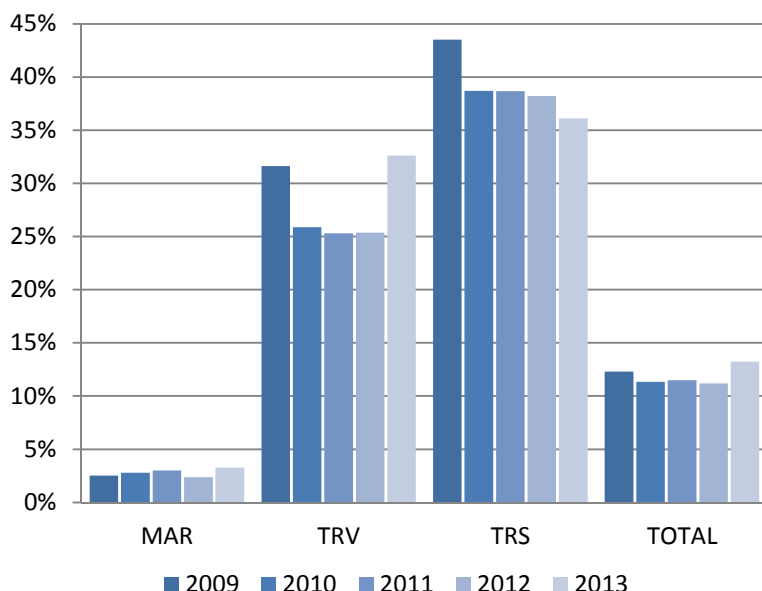
Répartition des effectifs par sexe et famille professionnelle



On constate que **les familles professionnelles de la branche qui emploient le plus de personnel féminin sont les familles «gestion» et « interpro »** : 82% des salariés de la famille « gestion » sont des femmes et 78% de la famille « interpro » sont des femmes : la part des femmes dans ces deux familles a d'ailleurs fortement augmentée. Parmi les 3 familles professionnelles spécifiques à la branche : « conduite » « manutention » et « exploitation », c'est dans la famille « exploitation » que la part des femmes est la plus importante puisqu'elle représente 48%. A l'inverse, pour les 2 autres familles spécifiques de la branche (conduite et manutention) la part des femmes reste faible avec respectivement 13% et 20% de femmes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

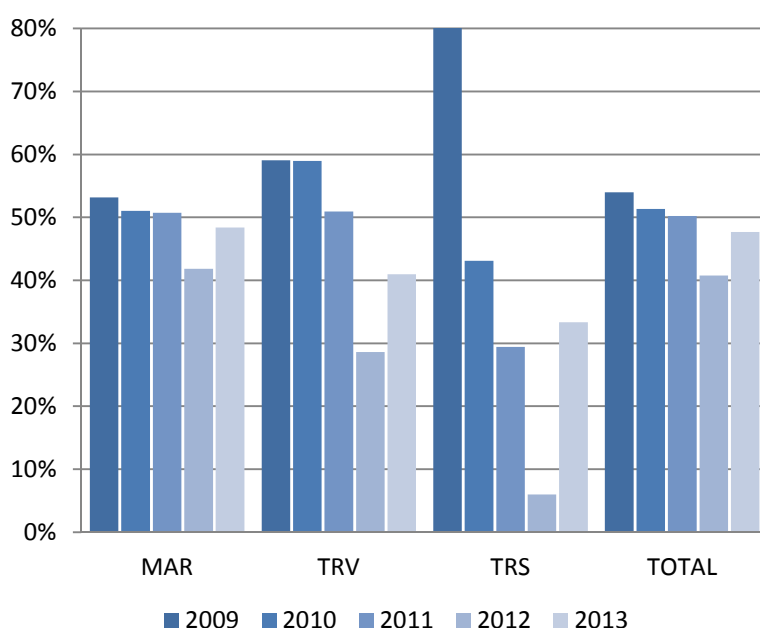
Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle « conduite » (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Enfin, on note leur très faible représentativité dans le domaine du transport de marchandises (tous secteurs confondus) : en effet les femmes ne représentent dans ce secteur que 3% des conducteurs, avec une quasi stabilité au cours des années.

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle « exploitation » (par secteur)



Si les femmes ne représentent que 13% du personnel de conduite pour l'ensemble de la branche professionnelle (cf. ci-dessus), avec une légère augmentation par rapport aux exercices précédents, on note cependant des différences selon les 3 grandes activités (marchandises, voyageurs et sanitaires).

Elles représentent 36% des conducteurs du secteur sanitaire, avec cependant une diminution de ce pourcentage depuis les 5 derniers exercices (elles représentaient 44% en 2009).

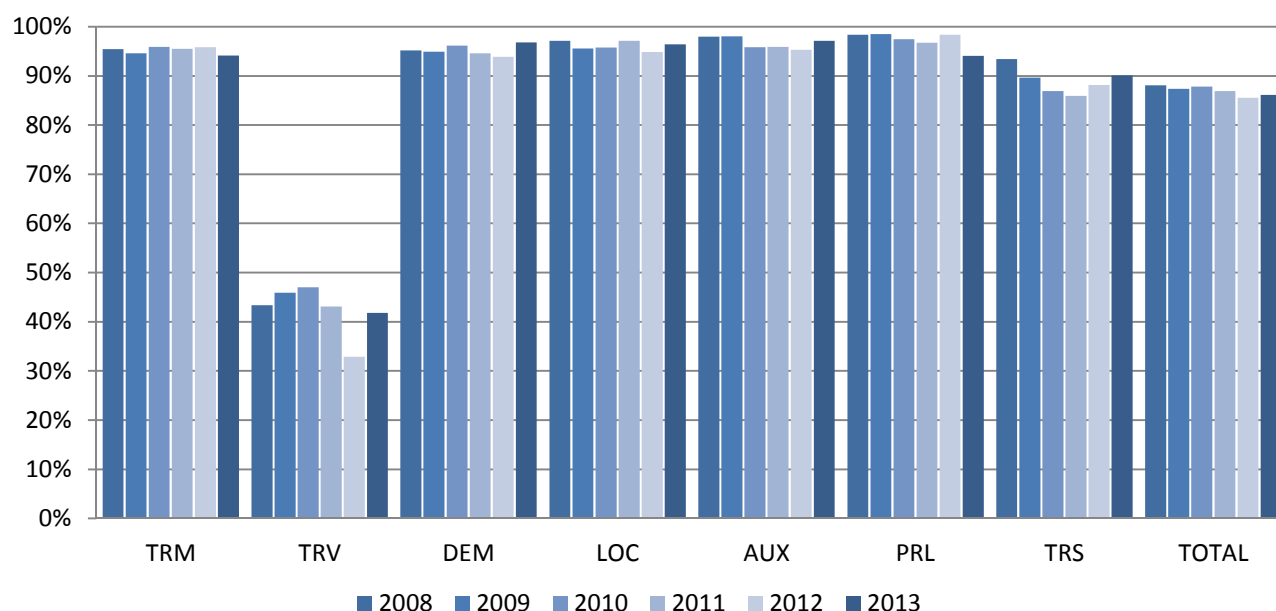
Pour le secteur du transport de voyageurs, leur proportion a augmenté au cours de l'année 2013 avec un pourcentage de 33% des femmes conductrices dans ce secteur alors qu'elles ne représentaient que 25% des conducteurs de voyageurs les 3 années précédentes.

Rappelons que la famille « exploitation » représente 10% de l'ensemble des salariés de la branche, hommes et femmes confondus.

On a pu constater précédemment que la part des femmes, dans cette famille, représentait 48% pour l'ensemble des secteurs d'activités. On observe également sur ce graphique une forte augmentation de cette proportion au cours de ce dernier exercice, après une baisse en 2012 : les femmes représentaient en 2012, 40% des salariés de la famille « exploitation » contre 48% en fin 2013.

Cette augmentation sur 2013 se confirme pour l'ensemble des secteurs d'activité marchandises, voyageurs et sanitaires

Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Globalement, tous secteurs d'activité confondus, la branche professionnelle emploie très majoritairement ses salariés à temps complets : 86% des contrats de la branche sont à temps complets.

Le temps partiel est surtout développé dans les secteurs liés aux transports de personnes et essentiellement dans le secteur du TRV : près de 58% des effectifs salariés sont à temps partiel et 42% sont à temps complet. Cette part des temps complets dans les contrats en TRV a d'ailleurs augmenté au cours de 2013 : elle n'était que de 33% en 2012 pour revenir en 2013 au niveau des années antérieures alentour de 40% des contrats).

Pour le transport routier de voyageurs, les effectifs à temps partiel ici recensés incluent les conducteurs en période scolaire (CPS)*.

**Les conducteurs en période scolaire (CPS) sont les conducteurs embauchés pour travailler les jours d'ouverture des établissements scolaires. Ils bénéficient d'un contrat de travail intermittent (contrat à durée indéterminée) afin de tenir compte de l'alternance des périodes travaillées et des périodes non travaillées. En dehors des périodes d'activités scolaires, les fonctions de conducteur scolaire sont suspendues (code du travail et accord du 18 avril 2002).*

Dans le secteur du transport sanitaire (TRS), la part du travail à temps complet tend à augmenter depuis 2011, alors que le temps partiel avait tendance à augmenter au cours des exercices précédents. Les effectifs à temps partiel dans le secteur du transport sanitaire représentent 10% au 1.1.2014

Part des salariés à temps complet par famille professionnelle

Famille professionnelle	BOURGOGNE	FRANCE
Direction	96%	96%
Gestion	79%	81%
Ventes / Achats	91%	92%
Exploitation transport	97%	95%
Logistique / Manut. / Mag.	95%	95%
Conduite	83%	90%
Maintenance	90%	90%
Interprofessionnel	71%	80%
TOTAL	86%	90%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs d'activité confondus, les familles où le temps complets est le plus faible (mais reste cependant supérieur à 70 %) sont les familles « gestions » et « interprofessionnelles ».

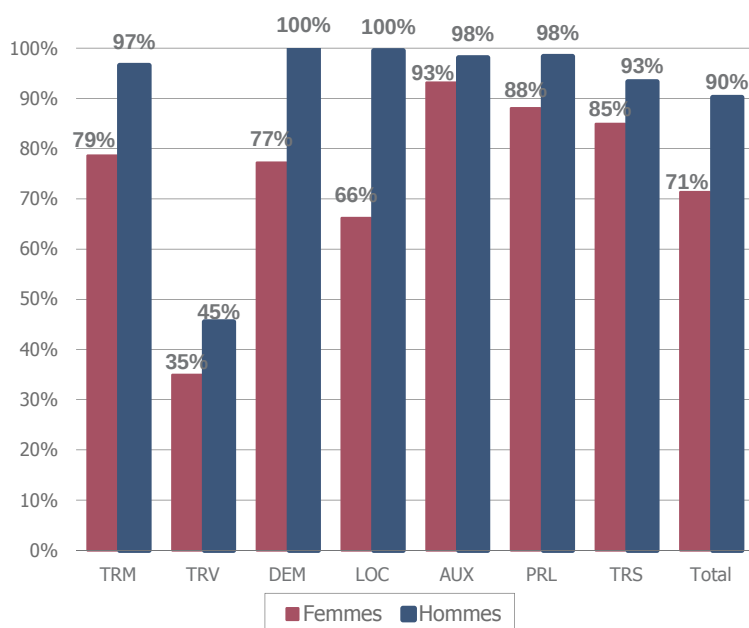
Part des salariés à temps complet par secteur dans la famille professionnelle conduite

Secteur	BOURGOGNE	FRANCE
TRM	95%	98%
TRV	34%	53%
DEM	100%	99%
LOC	99%	99%
AUX	100%	99%
PRL	97%	98%
TRS	91%	92%
Total	83%	90%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La famille « conduite » a essentiellement des temps partiel dans le secteur du transport de voyageurs (cf. ci-dessus). Tous les autres secteurs ont des conducteurs pour une très large majorité à temps complets

Part des effectifs à temps complet selon le sexe par secteur

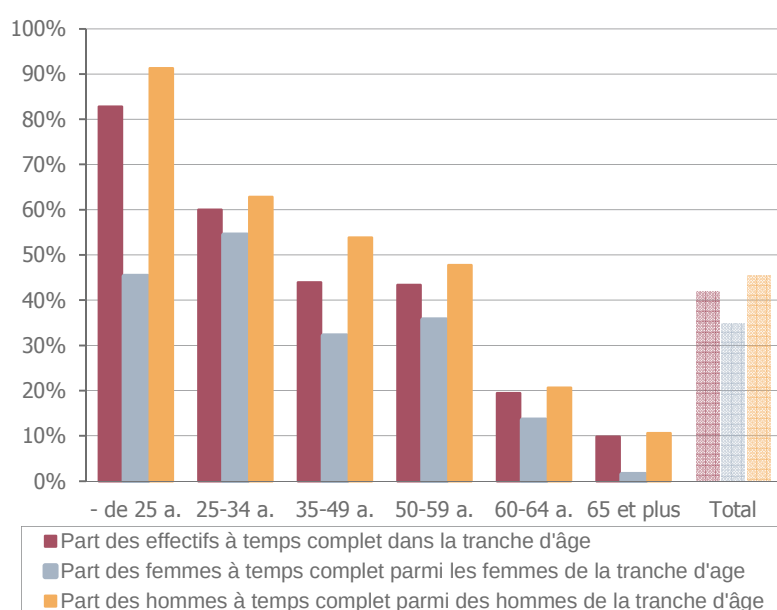


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Globalement on constate que les femmes, quel que soient les secteurs, ont moins de temps complets que leurs homologues masculins. Si 90% des hommes sont à temps complets dans la branche professionnelle, seulement 71% des femmes le sont. L'écart se réduit dans certains secteurs tels que les auxiliaires où la proportion des femmes est globalement plus importante que dans les autres secteurs.

Part des effectifs à temps complet dans le TRV par tranche d'âge et selon le sexe

	- de 25 ans	25-34 a.	35-49 a.	50-59 a.	60-64 a.	65 et plus	Total
Part des effectifs à temps complet dans la tranche d'âge	83%	60%	44%	43%	19%	10%	42%
Part des femmes à temps complet parmi les femmes de la tranche d'âge	45%	54%	32%	36%	13%	1%	35%
Part des hommes à temps complet parmi des hommes de la tranche d'âge	91%	63%	54%	48%	21%	11%	45%



Quel que soit l'âge des femmes salariées dans le TRV, elles sont en proportion de leurs effectifs dans le secteur, plus nombreuses en contrat à temps partiel que leurs homologues masculins : 35% du total des femmes du TRV sont à temps complet (donc 65% sont à temps partiel) alors que 42% du total des hommes du TRV sont à temps complet donc 58% seulement sont à temps partiel.

Pour les tranches d'âge entre 25 et 35 ans, la part des temps complets est plus importante aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Temps partiels et équivalents temps plein par secteur

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
BOURGOGNE								
Effectif salarié	9 018	2 689	156	711	2 048	1 176	1 585	17 384
Dont nb. de temps partiels	531	1 564	5	25	59	69	156	2 410
Nb. de temps partiels en ETP	300	817	0	20	37	47	69	1 290

ETP : temps partiels en équivalents temps plein

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pour l'ensemble de la branche, mais également pour le TRV qui est le secteur le plus significatif en termes de contrat à temps partiel le nombre de salariés en « équivalent temps plein » représente entre 50 et 52% du nombre de salariés à temps partiel : **les contrats à temps partiel sont donc, pour la plupart, proches d'un mi-temps (environ 18h30 par semaine)**

La durée minimale annuelle de travail d'un conducteur en période scolaire (CPS) ne peut toutefois pas être inférieure à 550 heures pour une année pleine comportant au moins 180 jours de travail.

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Activités								
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Ancienneté moyenne								
BOURGOGNE	10,70	8,16	12,74	10,81	11,86	4,08	9,80	9,94
FRANCE	9,08	7,88	9,81	7,96	10,70	4,46	7,33	8,68

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

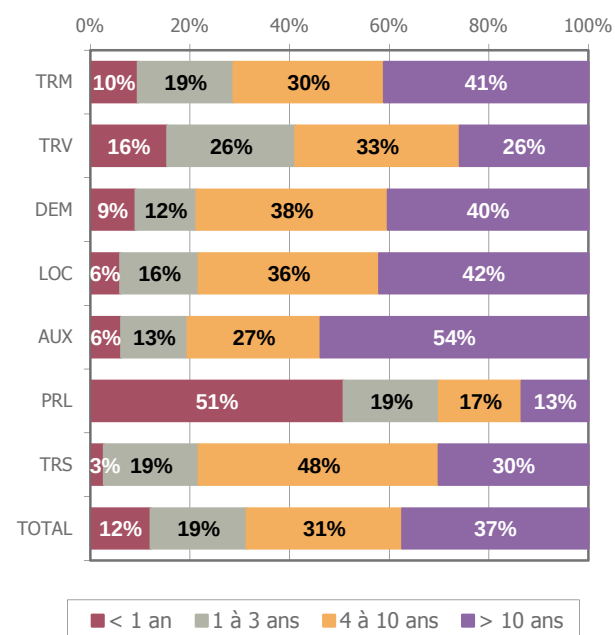
L'ancienneté moyenne des salariés **dans un même établissement** est, en Bourgogne, proche de 10 ans. Cette ancienneté est un peu supérieure à celle constatée au plan national. Elle est la plus faible dans le secteur sanitaire.

Ces données ne donnent pas d'éléments sur l'ancienneté au sein de la branche professionnelle.

Précisions concernant la famille des conducteurs routiers :

Le bilan social annuel du transport routier de marchandises publié par le SOeS indique qu'en 2008, "l'ancienneté des conducteurs de poids lourds du transport routier de fret élargi était, en moyenne, de 18 ans et 6 mois dans la profession, selon l'enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs routiers (source EACT). L'ancienneté dans la profession est plus forte parmi les conducteurs « grands routiers » (19 ans et 3 mois en moyenne) que parmi les conducteurs courte distance (18 ans et 2 mois)." L'ancienneté des conducteurs du transport routier de marchandises dans la profession s'est allongée ces dernières années: en 2000, elle était, en moyenne, de 15 ans.

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



Les prestataires logistiques se caractérisent par une forte proportion de salariés de moins d'un an d'ancienneté dans le même établissement (plus de la moitié des salariés), tandis que 54 % des salariés des auxiliaires de transport et plus de 40% des salariés des secteurs de la location, du déménagement et du TRM sont depuis plus de 10 ans dans le même établissement.

Le transport sanitaire a une grande majorité de salariés (48%) qui ont entre 4 et 10 ans d'ancienneté.

Tous secteurs confondus, la proportion de salariés en poste depuis moins d'un an dans le même établissement a augmenté en 2013 en passant de 9% des salariés au 1.1.2013 à 12% au 1.1.2014.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements employant des travailleurs handicapés par activité

	BOURGOGNE		FRANCE
TRM	67	13%	15%
TRV	46	47%	34%
DEM	4	13%	8%
LOC	5	14%	25%
AUX	18	16%	21%
PRL	7	27%	21%
TRS	1	1%	12%
TOTAL	147	15%	17%

Tous secteurs d'activité confondus, 13% des établissements de la branche professionnelle emploient des salariés handicapés, avec des taux variables selon les secteurs :

Près de la moitié des établissements du secteur voyageurs (47%) emploient des travailleurs handicapés, ce taux est nettement supérieur à ce qui est constaté au plan national. Vient ensuite le secteur des prestataires logistiques avec 27% des établissements.

Répartition des effectifs de travailleurs handicapés par activité

	BOURGOGNE		FRANCE
TRM	234	3%	2%
TRV	100	4%	5%
DEM	5	3%	1%
LOC	19	3%	3%
AUX	91	4%	3%
PRL	76	6%	7%
TRS	3	0%	2%
TOTAL	528	3%	3%

On trouve dans la branche professionnelle, tous secteurs confondus, 3% des travailleurs handicapés. Ce taux est sensiblement le même quel que soit le secteur d'activité, avec un taux un peu plus élevé pour le secteur des prestataires logistiques.

3



Démographie



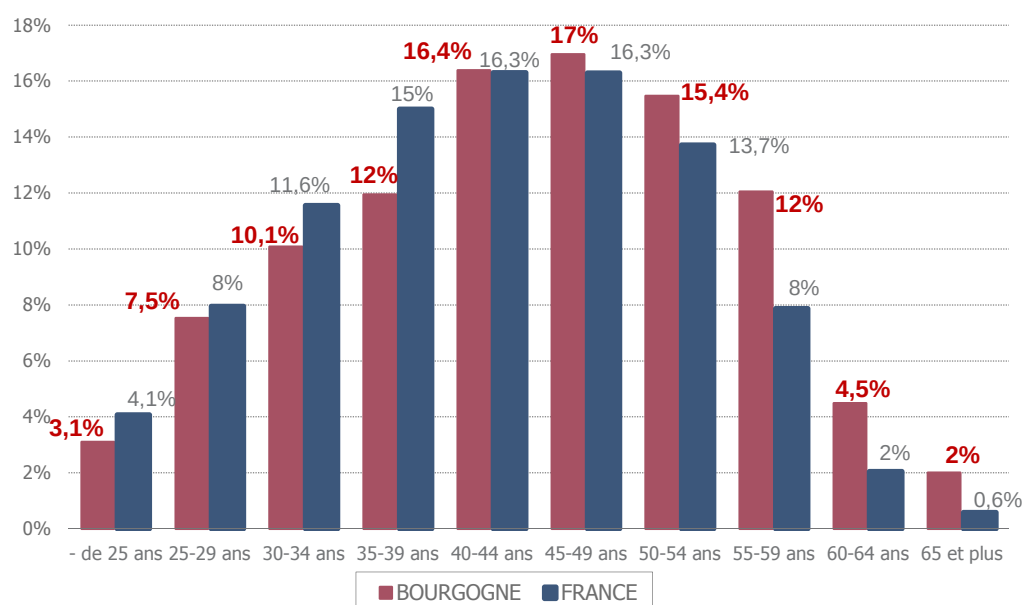
● Démographie

Répartition des effectifs par âge (tous secteurs confondus)

- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
32	507	1 309	1 753	2 077	2 849	2 948	2 688	2 094	779	348	17 384
0,2%	2,9%	7,5%	10,1%	12%	16,4%	17%	15,4%	12%	4,5%	2%	100,0%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison de la structure par âge de la région par rapport à la moyenne nationale



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

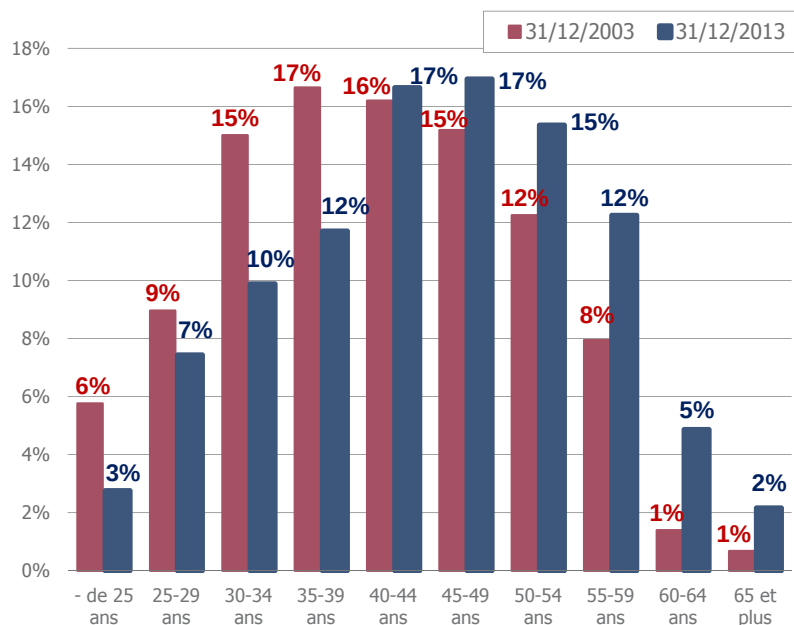
A quelques petites différences près, la structure par âge des salariés de la branche professionnelle en région Bourgogne est sensiblement identique à celle constatée au plan national, les différences se situant entre 1 et 3 points maximum.

Les tranches d'âges les plus jeunes sont cependant un peu plus présentes au plan national qu'au plan régional : en Bourgogne, 32,7% des salariés ont moins de 40 ans alors qu'il y en a 38,7% dans la même tranche d'âge en France.

On remarque également qu'en Bourgogne, les tranches d'âge supérieures à 50 ans sont plus nombreuses qu'au plan national : En effet, la branche professionnelle comptabilise en Bourgogne 18,5% de salariés de + de 55 ans contre 10,6% au plan national.

La population de la branche professionnelle en Bourgogne, tous secteurs d'activité confondus, est un plus « âgée » que celle constatée au plan national.

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



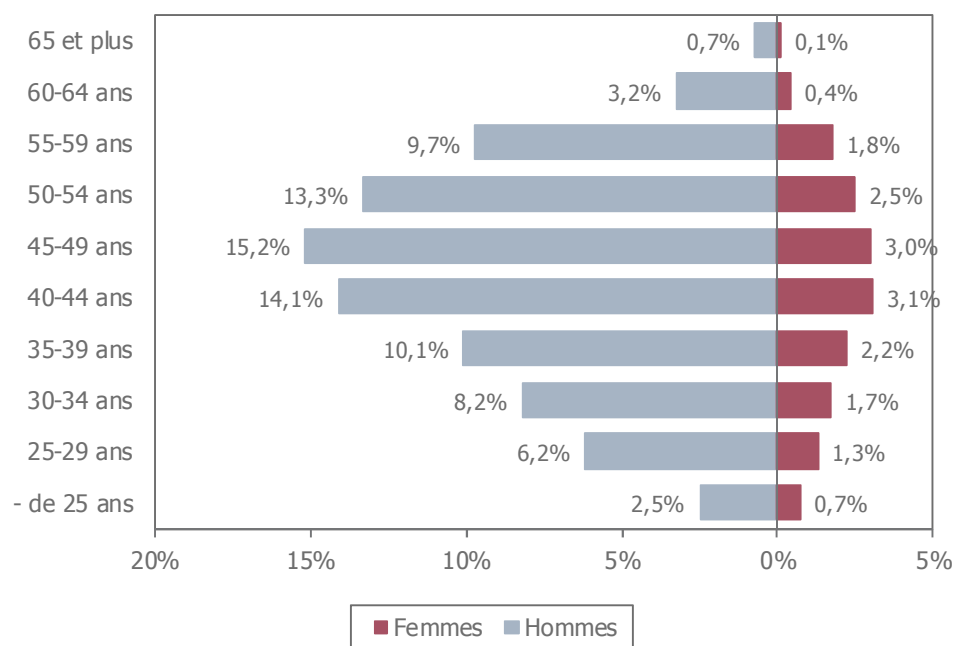
L'évolution de la structure par âge des salariés de la branche professionnelle au cours des 10 dernières années met en évidence un vieillissement de la population.

Les tranches d'âge inférieures à 40 ans, ont vu leurs effectifs diminuer sur cette période et passer de 47% du total des salariés à 32% soit une diminution de cette tranche d'âge de 15 points en 10 ans. A l'inverse, les salariés âgés de 45 ans et plus, ont vu leur nombre augmenter sur la même période de plus de 14 points : ils représentaient 37% des salariés au 31.12.2003 contre 51% au 31.12.2013.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges en 2013 (toutes familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)



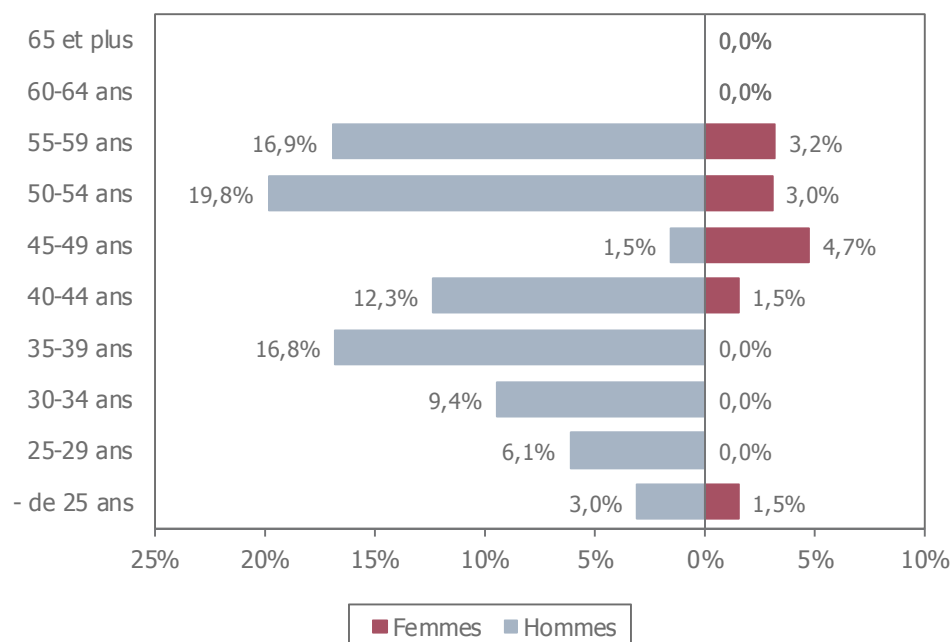
Cette pyramide spécifique aux activités du transport de marchandises met en évidence le vieillissement de la population constaté précédemment pour l'ensemble de la branche professionnelle.

En effet, les tranches d'âge supérieures à 45 ans prédominent.

Les femmes, qui représentent 16,8% de l'ensemble des salariés de ces activités, sont présentes de manière plus homogène dans les différentes tranches d'âge du secteur. La proportion diminue de manière importante après 60 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

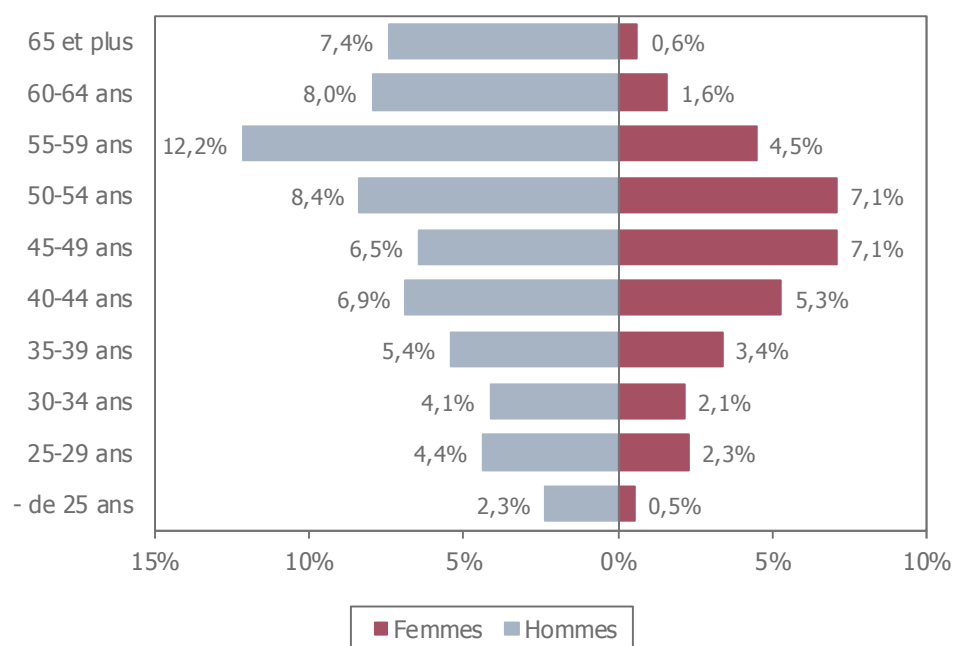
Déménagement



49% des effectifs du secteur du déménagement a plus de 45 ans, dont 10% de femmes. La population féminine n'est d'ailleurs présente que dans les tranches d'âge supérieures à 40 ans. La tranche d'âge des 30-40 ans représente 27,2% des effectifs

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Transport routier de voyageurs



La pyramide des âges de ce secteur met très nettement en évidence une population encore plus âgée que pour les activités du transport de marchandises.

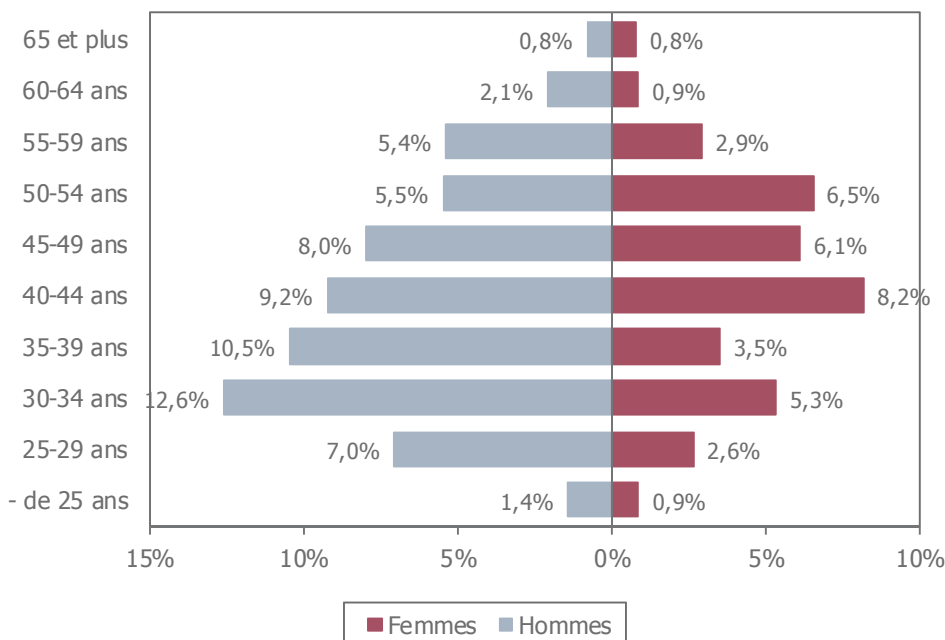
Parmi les 65.5% de salariés « homme » que compte le secteur du TRV, 42.5% ont plus de 45 ans, et plus de 15% ont plus de 60 ans.

A la différence des pyramides précédentes, la population féminine est beaucoup plus présente dans ce secteur d'activité : les femmes

représentent 34.5% des salariés du secteur et essentiellement sur les tranches d'âge 40- 55 ans (26.2%) Les femmes sont cependant moins présentes que les hommes sur les tranches d'âge situées au-delà de 60 ans : 2.2% des femmes salariées du secteur (cependant cette proportion a légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent où les femmes en TRV de plus de 60 ans représentaient moins de 3.1%)

Source : Enquête Tableau de bord Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire



Le secteur du transport sanitaire est le secteur d'activité de la branche professionnelle qui montre la pyramide des âges la plus jeune : hommes et femmes confondus, près de 61.2% des salariés ont moins de 45 ans.

On trouve un faible taux de salariés de – de 25 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, ceci étant dû aux exigences du métier d'ambulancier (3 ans de permis minimum). Sur les tranches d'âge 40/50 ans, la répartition H/F est relativement équilibrée ;

En termes de répartition H/F, on note que la population féminine représente près de 37.7% des salariés (taux le plus important de tous les secteurs de la branche). Cette population féminine est cependant plus concentrée que celle des hommes sur les tranches d'âge supérieures : 25% des femmes, sur les 38% que compte le secteur, ont plus de 40 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Structure par âge et catégorie socio-professionnelle

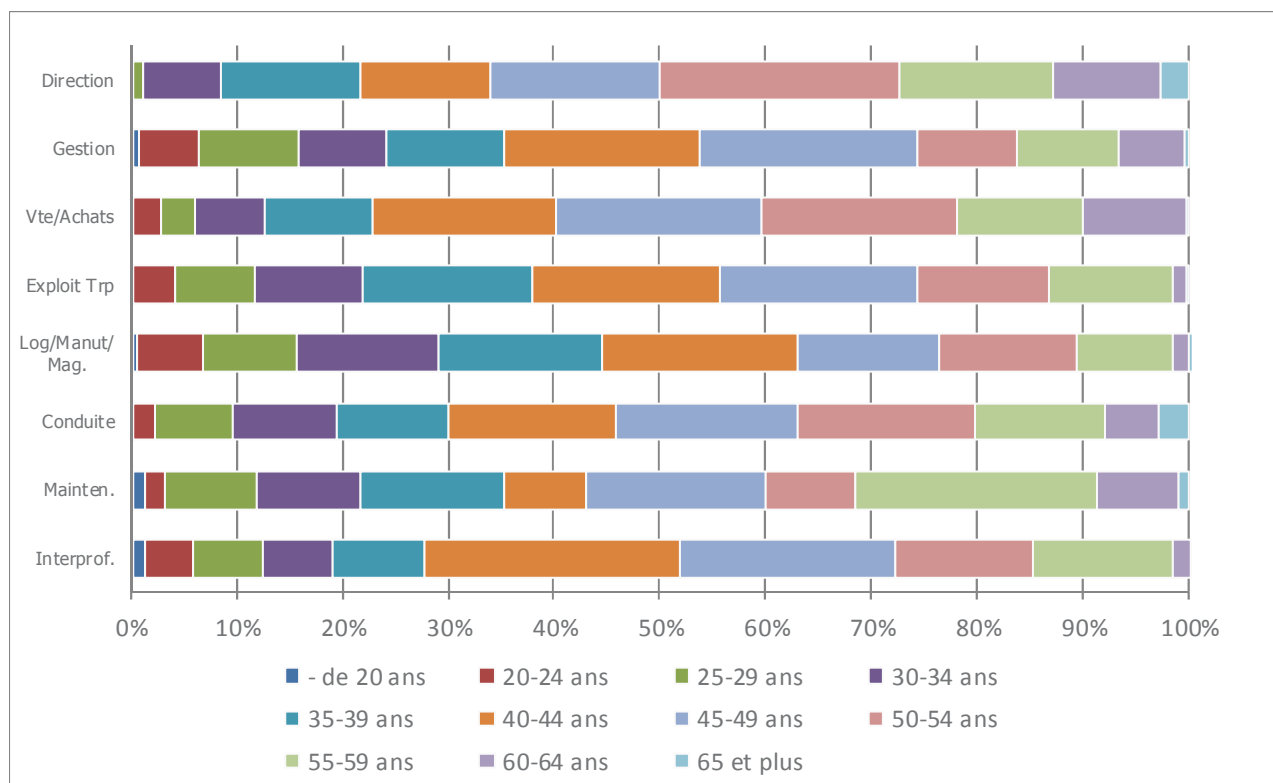
	Cadres		Maîtrise		Empl. / Ouvr.		Total	
- de 20 ans	0	0%	0	0%	32	0%	32	0%
20-24 ans	1	0%	24	3%	482	3%	507	3%
25-29 ans	18	2%	58	6%	1 232	8%	1 309	8%
30-34 ans	55	7%	76	8%	1 622	10%	1 753	10%
35-39 ans	89	11%	126	14%	1 862	12%	2 077	12%
40-44 ans	119	15%	225	24%	2 504	16%	2 849	16%
45-49 ans	163	20%	162	17%	2 623	17%	2 948	17%
50-54 ans	161	20%	135	15%	2 392	15%	2 688	15%
55-59 ans	123	15%	98	11%	1 873	12%	2 094	12%
60-64 ans	73	9%	23	2%	684	4%	779	4%
65 et plus	14	2%	1	0%	333	2%	348	2%
Total	816	100%	929	100%	15 638	100%	17 384	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les salariés de moins de 45 ans se répartissent de la manière suivante dans chaque CSP : 35% des cadres, 55% des agents de maîtrise et près de 49% des ouvriers/employés.

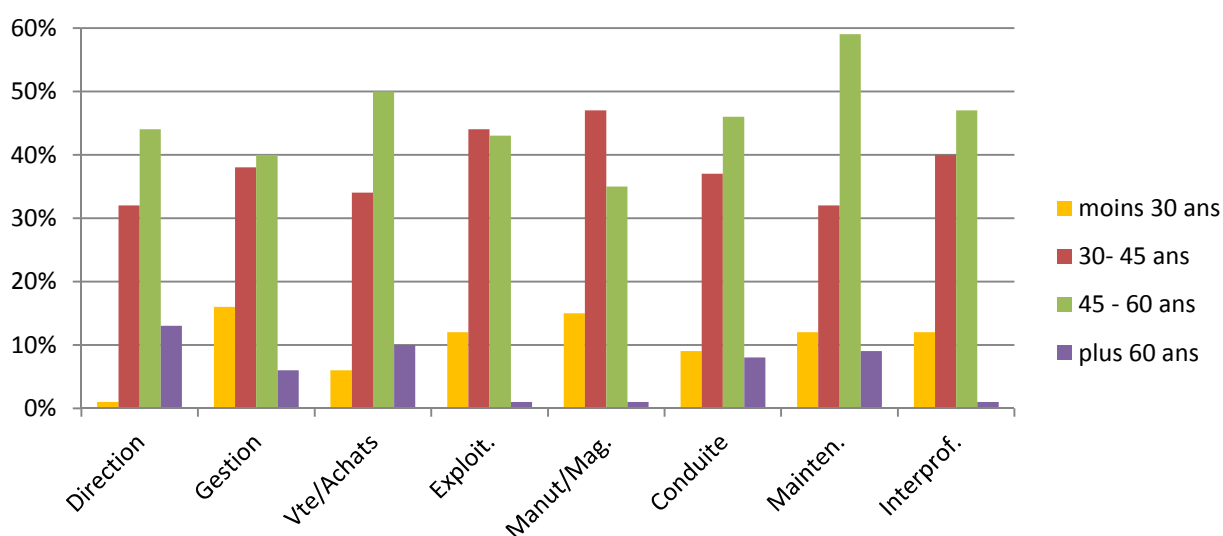
11% des cadres ont plus de 60 ans,

Structure par âge et famille professionnelle



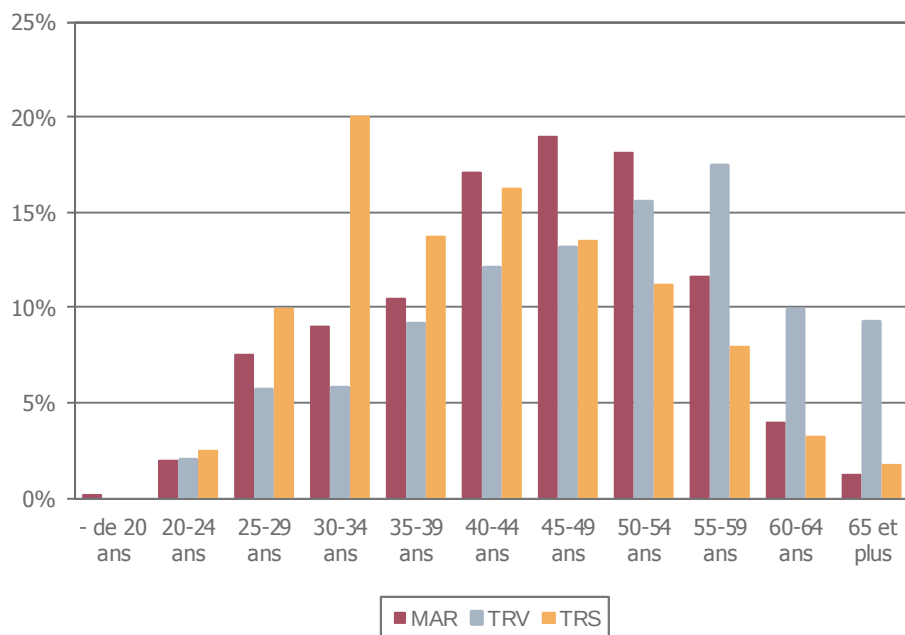
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Ci-dessous, graphique avec les mêmes données mais regroupées par tranche d'âge plus importante, on obtient la répartition suivante



Près de 60% des postes de direction sont occupés par des salariés de plus de 45 ans. Plus de la moitié des salariés de la famille vente/achat est âgée de plus de 45 ans. Cette proportion est encore plus importante dans la famille Maintenance mais également au sein de la famille « conduite ». La famille « exploitation » a presque autant de salariés entre 30/45 ans que de salariés entre 45 et 60 ans.

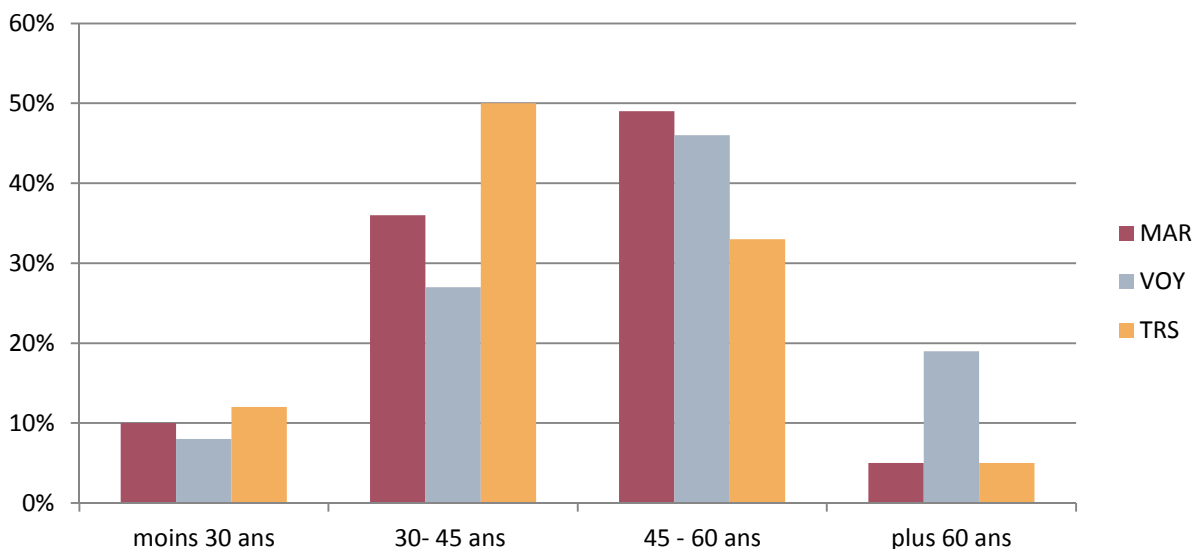
Structure par âge dans la conduite en 2013



Ce qui précède concernant la structure par âge de la famille conduite, pour l'ensemble de la branche, est cependant différent selon les 3 grands secteurs d'activités de la branche (MAR / VOY et TRS) : Voir ci-dessous par regroupement selon 4 tranches d'âges

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pour une lecture plus aisée, le tableau ci-dessous présente les mêmes indicateurs – structure par âge de la famille « conduite », mais avec des regroupements de tranche d'âge plus importants :

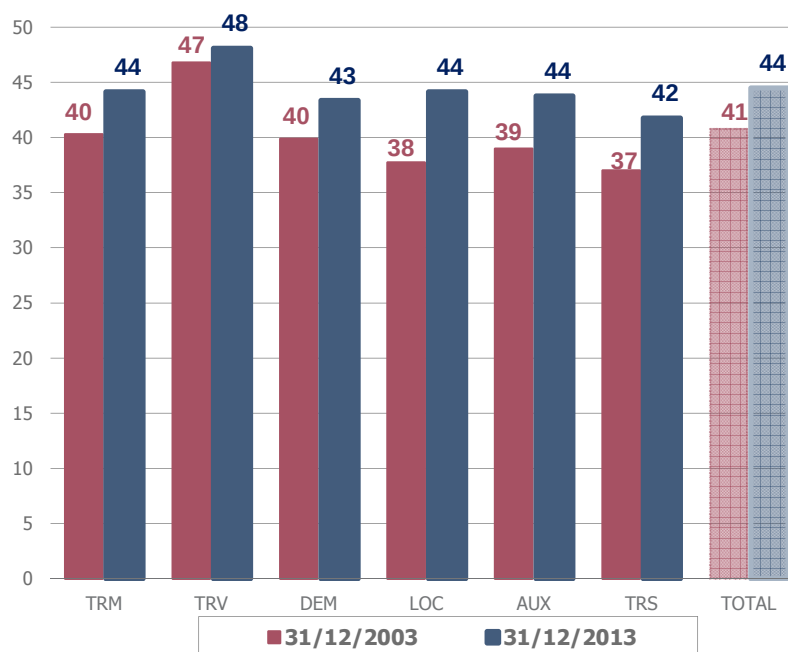


Si près de 55% des conducteurs routiers de l'ensemble de la branche a plus de 45 ans, on constate que ceci est particulièrement vrai pour le TRV : 65% des conducteurs de ce secteurs a plus de 45 ans dont près de 20% a plus de 60 ans.

Pour le secteur du TRM, les conducteurs se situent majoritairement dans les tranches d'âge situées entre 30 et 60 ans (85% de cette famille)

Dans le transport sanitaire, les conducteurs sont à 62% dans des tranches d'âge de moins de 45 ans. 50 % a entre 30 et 45 ans.

Comparaison à 10 ans de l'âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

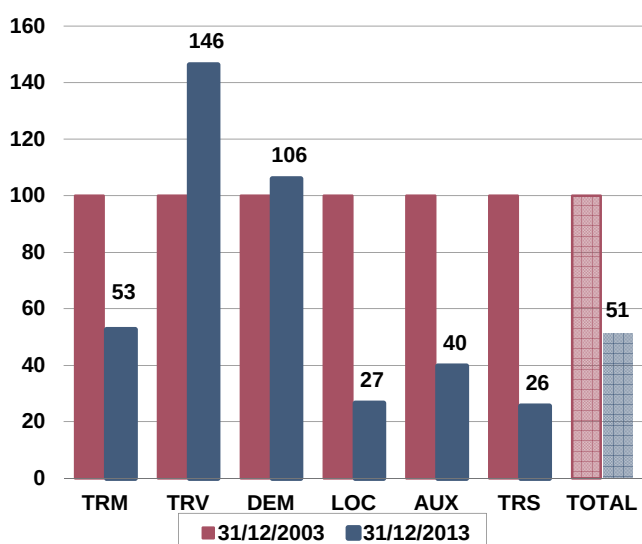


En 10 ans, l'âge moyen de la branche a évolué d'environ 3 ans et se situe à 44 ans, avec cependant des augmentations plus importantes dans certains secteurs : TRS, AUX et LOC

Compte tenu de ce qui précède, il n'est pas surprenant de constater que le secteur du transport de voyageurs a une moyenne d'âge plus élevée que les autres secteurs de la branche, avec un âge moyen de 49 ans en 2013. Cette situation est assez stable au fil des ans puisque l'âge moyen dans ce secteur (TRV) n'a augmenté que de 1 an en 10 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des salariés de moins de 25 ans par secteur d'activité (base 100 au 31/12/2003)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Ce tableau met en évidence **la diminution du nombre de salariés de moins de 25 ans dans la branche professionnelle**. En 10 ans, leur part a diminué de moitié pour l'ensemble des secteurs, avec cependant quelques variantes selon les secteurs d'activité concernés. En valeur absolue, cela représente globalement une diminution d'environ 400 salariés de moins de 25 ans en 10 ans.

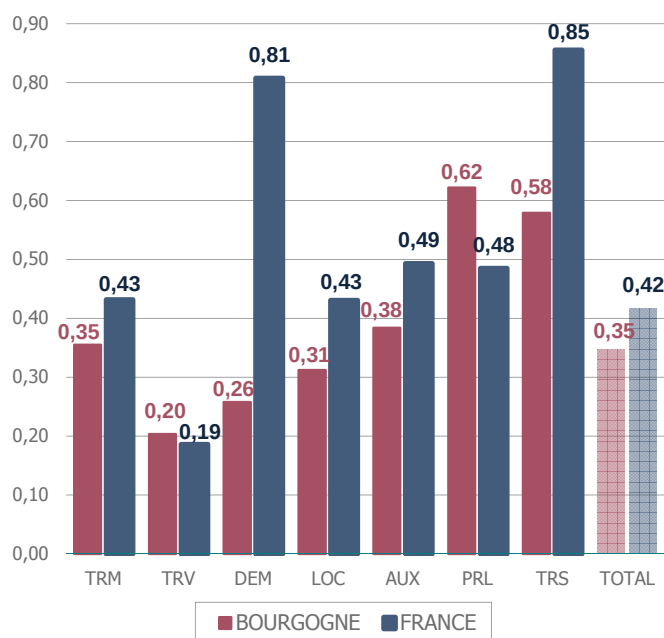
Le secteur de la location et des transports sanitaires sont ceux qui ont connu la plus forte diminution de leurs salariés de moins de 25 ans : ils ont perdu les $\frac{3}{4}$ de leurs salariés de moins de 25 ans. En valeur réelle, cela représente pour l'ensemble de ces 2 secteurs environ 130 salariés.

Le seul secteur de la branche professionnelle à avoir connu une augmentation du nombre de ses salariés de moins de 25 ans est le transport de voyageurs (Près de 50% en plus) : cependant, il

faut considérer cette progression avec prudence, dans la mesure où cette tranche d'âge est très peu présente dans ce secteur (2.8% du total de salariés du TRV). L'augmentation en valeur absolue n'a été que de 23 personnes en 10 ans

Indicateurs démographiques

Comparaison du taux de relève de la région avec la moyenne nationale



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

contre 0,85 en TRS): les salariés de moins de 30 ans dans ces secteurs sont moins présents qu'au plan national. A l'inverse le secteur des PRL affiche un taux de relève supérieur au taux national.

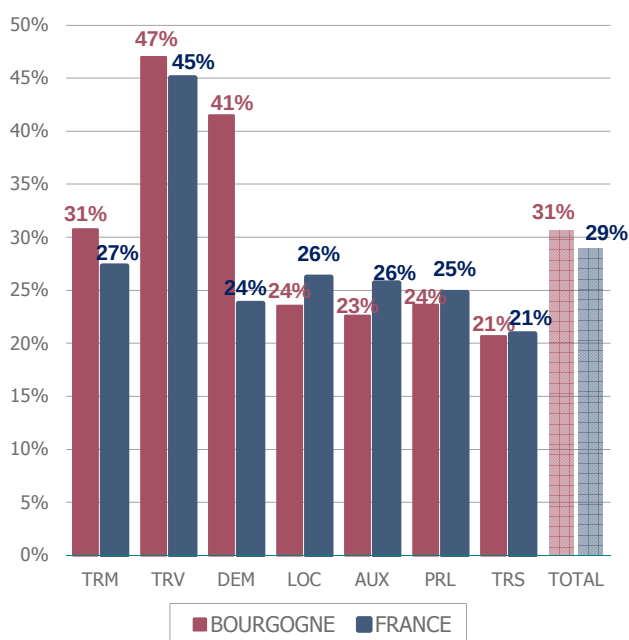
Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de trente ans, sur le nombre de salariés de plus de cinquante ans.

Globalement, la branche professionnelle est en dessous du seuil de 100% (1 salarié de - 30 ans pour 1 salarié de + 50 ans). Le taux de relève de la branche en Bourgogne est plus faible que celui constaté au niveau national.

Le taux de relève du transport de voyageurs est très faible (0,20), conséquence de ce qui a été vu précédemment. Ce secteur se caractérise par des embauches de personnes au-delà de 30 ans. Il a cependant augmenté par rapport à l'exercice précédent (0,13 en 2012)

Le secteur du déménagement, comme celui du transport sanitaire sont également marqués par un taux de relève très faible en Bourgogne, bien en dessous du taux national (0,26 contre 0,81 en DEM et 0,58

Comparaison du taux de renouvellement de la région avec la moyenne nationale



Le taux de renouvellement reflète habituellement les départs potentiels dans les douze années à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de cinquante ans, sur le nombre total d'actifs en emploi (en pourcentage).

Les 2 secteurs qui ont le taux de renouvellement le plus important dans la branche professionnelle, en Bourgogne, sont ceux du TRV et du DEM. Dans ces 2 secteurs, on peut s'attendre à des départs en retraite important dans les 12 années à venir : près de la moitié des salariés de ces secteurs seront à remplacer d'ici 12 ans.

Pour les autres secteurs, on a environ un quart de la population de chaque secteur à renouveler dans les 12 ans à venir, dans les mêmes proportions qu'au plan national.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel





Mouvements de main d'œuvre

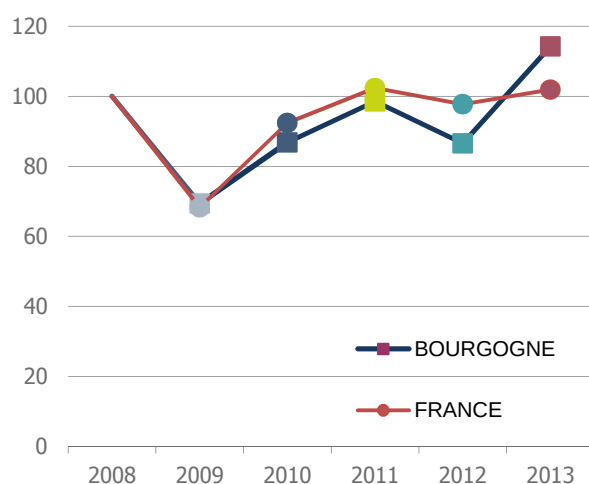


Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2013

2 638

Évolution des recrutements (indice base 100 au 31.12.2008)



On remarque une similitude de la progression des recrutements dans la branche professionnelle en Bourgogne et au plan national.

Les recrutements dans la branche professionnelle ont été décroissants jusqu'au 31.12.2009 puis, malgré une conjoncture peu favorable au cours de ces dernières années, et avec un léger fléchissement en 2012, on constate que les entreprises ont procédé à des embauches jusqu'à fin 2013 :

Les recrutements ont progressé de 42% entre 2009 et 2011, il y a eu un fléchissement de 12% du nombre des recrutements au cours de l'exercice 2012 et enfin, durant l'année 2013, on retrouve une augmentation du nombre des recrutements dans la branche professionnelle en Bourgogne : plus 27 points en 2013. Cette augmentation est plus importante que celle constatée au plan national (qui est seulement de 4 points par rapport à l'exercice précédent).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Recrutements par activité

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
2013	1 071	612	17	78	155	658	47	2 638
Répartition	40.6%	23.2%	0.6%	3%	5.8%	25%	1.8%	100%
Rappel 2012	892	420	5	97	136	301	147	1999
BOURGOGNE 2013/2012	20%	46%	223%	-20%	14%	119%	-68%	32%
FRANCE 2013/2012	-10%	-1%	7%	-3%	6%	78%	-7%	4%

Même si l'on constate une forte augmentation du nombre total des embauches au cours de l'année 2013 (32%), chaque secteur d'activité montre des évolutions différentes du nombre de ses embauches.

88 % des embauches se sont réalisées dans les secteurs du TRM, TRV et PRL. C'est dans ces 3 secteurs d'activités que les variations d'embauches entre 2012 et 2013 ont été les plus significatives, en particulier dans le secteur des PRL où les recrutements ont doublé les effectifs.

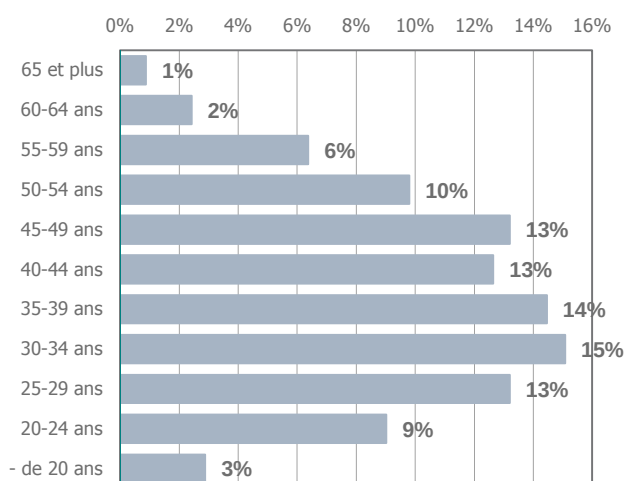
Répartition des embauches par famille professionnelle en 2013

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit. Trp	Log/Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
BOURGOGNE	1%	1%	1%	6%	27%	59%	2%	2%	100%
FRANCE	1%	3%	1%	4%	24%	64%	2%	1%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Près de 60% des recrutements ont lieu dans la famille conduite, un peu plus au plan national. Vient ensuite la famille «manutention magasinage» avec 27% des recrutements de la branche professionnelle. 6% des recrutements se font aux postes d'exploitation.

Embauches par tranche d'âge, toutes familles confondues



Toutes familles professionnelles confondues, les embauches réalisées au cours de l'année 2013 dans la branche professionnelle se sont réparties de la manière suivante :

- 25% des embauches ont concerné des salariés de – 30 ans, chiffre en très nette diminution par rapport à l'exercice précédent où cette catégorie ne représentait plus de 40% des embauches.
- 55% des embauches ont concerné des salariés des tranches d'âge supérieures (30-50 ans) contre 40% en 2012
- Notons enfin qu'il y a 3% des embauches qui concernent des personnes de plus de 60 ans, cela essentiellement en transport de voyageur.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Embauches par âge et famille professionnelle en 2013

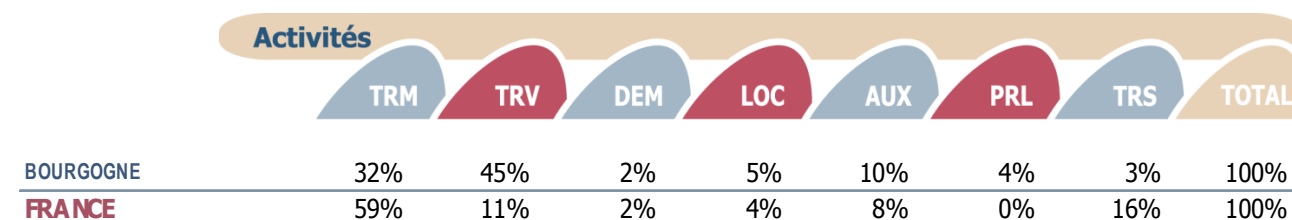
	- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
Direct.	0%	0%	1%	0%	85%	6%	4%	0%	0%	3%	0%	100%
Gestion	23%	28%	21%	1%	4%	11%	8%	1%	2%	0%	2%	100%
Vte/Ach.	1%	15%	15%	28%	2%	4%	19%	4%	13%	0%	0%	100%
Exploit Trp	13%	24%	25%	14%	14%	2%	3%	6%	0%	0%	0%	100%
Log/Man/Mag	2%	12%	7%	10%	15%	15%	13%	15%	9%	0%	1%	100%
Conduite	1%	6%	15%	19%	14%	13%	14%	8%	6%	4%	1%	100%
Mainten.	20%	1%	11%	4%	18%	12%	7%	19%	7%	1%	0%	100%
Interpro.	18%	17%	18%	9%	1%	3%	27%	0%	7%	1%	0%	100%
Total	3%	9%	13%	15%	14%	13%	13%	10%	6%	2%	1%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

On remarque parmi les recrutements concernant les familles spécifiques de la branche que 62% des exploitants recrutés ont moins de 30 ans, 58% des magasiniers recrutés en 2013 sont dans la tranche d'âge 35-55 ans et ainsi 60% des conducteurs dans la tranche d'âge 30-50 ans.

Notons également que 27% des recrutements en maintenance ont été effectués auprès de personnes de plus de 50 ans.

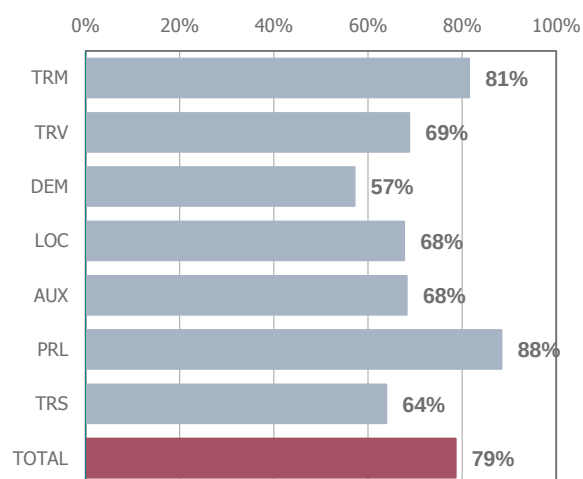
Embauches de conducteurs de moins de 26 ans par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les embauches de conducteur de moins de 26 ans se sont réalisées essentiellement dans le secteur du TRM et du TRV, secteur qui n'embauche pas habituellement de jeunes gens du fait des restrictions des permis de conduire autocars. 10% des recrutements de conducteurs ont eu lieu au sein du secteur des auxiliaires qui comprend, entre autres activités, les activités de fret express et la messagerie, qui ne nécessitent pas obligatoirement les permis poids lourds.

Embauches en CDI par secteur d'activité

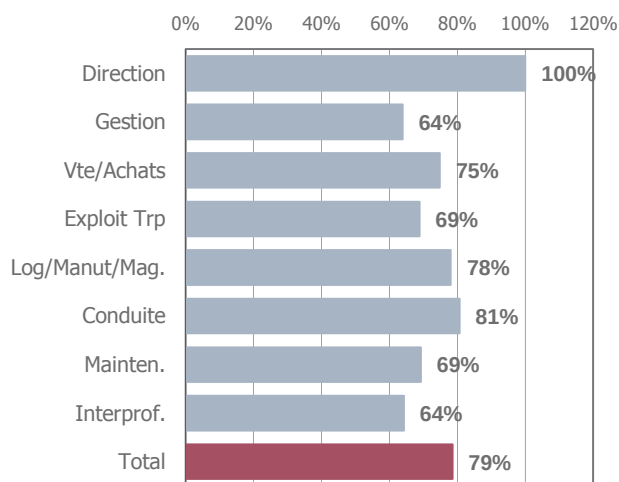


79% des embauches de la branche professionnelle sont des CDI (contre 66% en 2012)

Ce sont les secteurs du transport sanitaire et du déménagement qui ont effectué le moins d'embauches en CDI.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Embauches en CDI par famille professionnelle



Globalement, quelle que soit la famille professionnelle, les embauches dans la branche sont à plus de 60% en CDI

Toutes familles professionnelles confondues, près de 80% des embauches sont des CDI

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

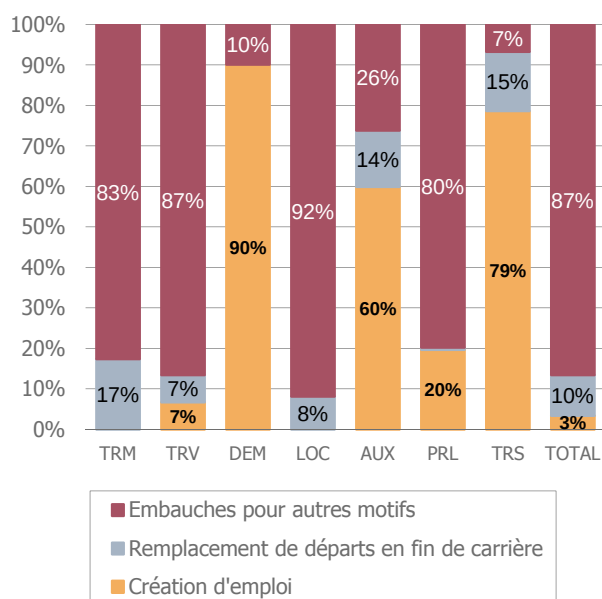
Transformation des CDD en CDI

	%
CDD -> CDI	3%
CDD -> CDD	10%
Fin de contrat	87%
Total	100%

Sur l'ensemble des CDD réalisés, seulement 13% est transformé en un nouveau CDD ou un CDI. Le reste des CDD se termine à l'issue du contrat.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des types d'embauches en 2013



La grande majorité des embauches (87%) est réalisée pour des motifs autres que des créations de poste ou des remplacements de départ en retraite. Ces autres motifs peuvent être liés à une fin de période d'essai, un licenciement, une démission, etc...

3 secteurs : le déménagement, les auxiliaires et les transports sanitaires ont une part importante de leurs recrutements liés à la création d'emploi (respectivement 90%, 60% et 79%) mais il faut préciser que les recrutements dans ces secteurs représentent environ 8% du total des recrutements de la branche.

Les remplacements dus à des fins de carrière sont relativement peu importants et sont le plus présents dans le TRM, secteur qui comptabilise le plus de recrutements

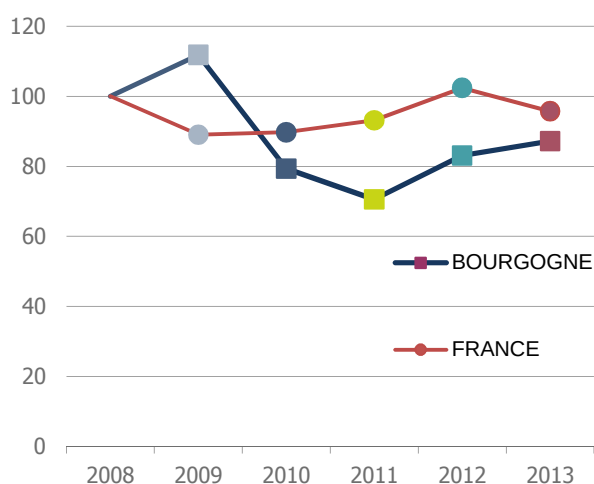
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de départs en 2013

2 130

Il y a eu au cours de l'année 2013, moins de départs dans la branche professionnelle qu'il n'y a eu de recrutements (2638)

Évolution des départs (indice base 100 au 31.12.2008)



Les départs dans la branche professionnelle, tous secteurs d'activité confondus, ont fortement diminué entre 2009 et 2011, puis ils ont connu de nouveau une augmentation de leur nombre de au cours de ces 2 dernières années.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Départs par activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2013	1 046	652	5	84	148	165	31	2 130
BOURGOGNE 2013/2012	14%	25%	-84%	-29%	50%	-20%	-78%	5%
FRANCE 2013 / 2012	-7%	3%	32%	-23%	14%	-49%	-1%	-7%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Près de 50% des départs ont eu lieu au sein du secteur des transports de marchandises. Cependant, toute proportion gardée, les départs constatés dans ce secteur ne sont pas ceux qui ont le plus augmenté dans la branche professionnelle : le secteur des auxiliaires voit le nombre de ses départs croître de 50% et le secteur des transports de voyageurs de 25%.

Rappelons que ces départs correspondent à un départ de l'établissement mais pas nécessairement un départ de la branche professionnelle.

A l'inverse, on constate dans certains secteurs une diminution du nombre de départs : c'est le cas pour le secteur des prestataires logistiques, de la location ou plus encore du secteur sanitaire. Il faut cependant prendre ces résultats avec le recul nécessaire car cela ne représente que peu d'effectifs en valeur réelle.

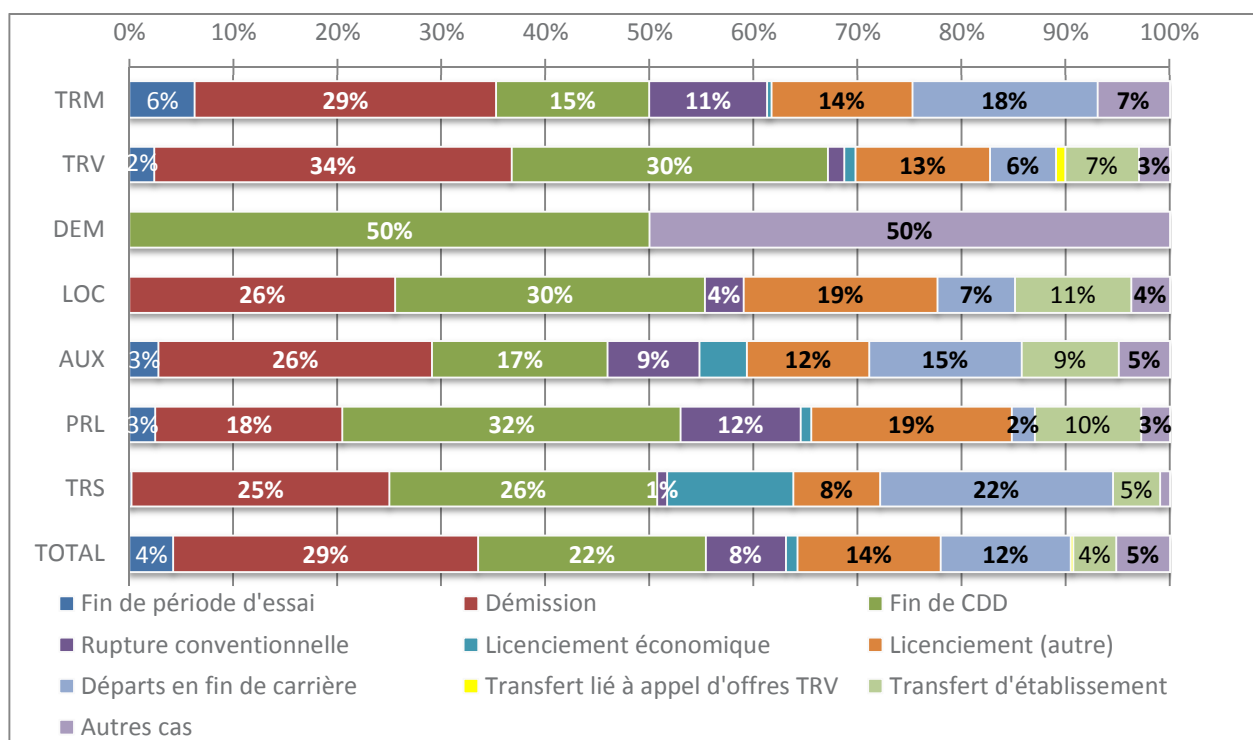
Répartition des départs par famille professionnelle

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit. Trp	Log/Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
BOURGOGNE	1%	3%	2%	7%	12%	68%	4%	2%	100%
FRANCE	2%	4%	2%	7%	9%	74%	2%	2%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La majorité des départs se produit dans la famille conduite (68%), ce qui n'est pas surprenant compte tenu du poids de cette famille dans la branche professionnelle. Les 2 autres familles qui ont le plus de départs, sont également celles qui sont spécifiques à la branche professionnelle : la famille manutention/ magasinage (12% des départs) et la famille exploitation (7%)

Répartition des départs par motif et secteur en 2013



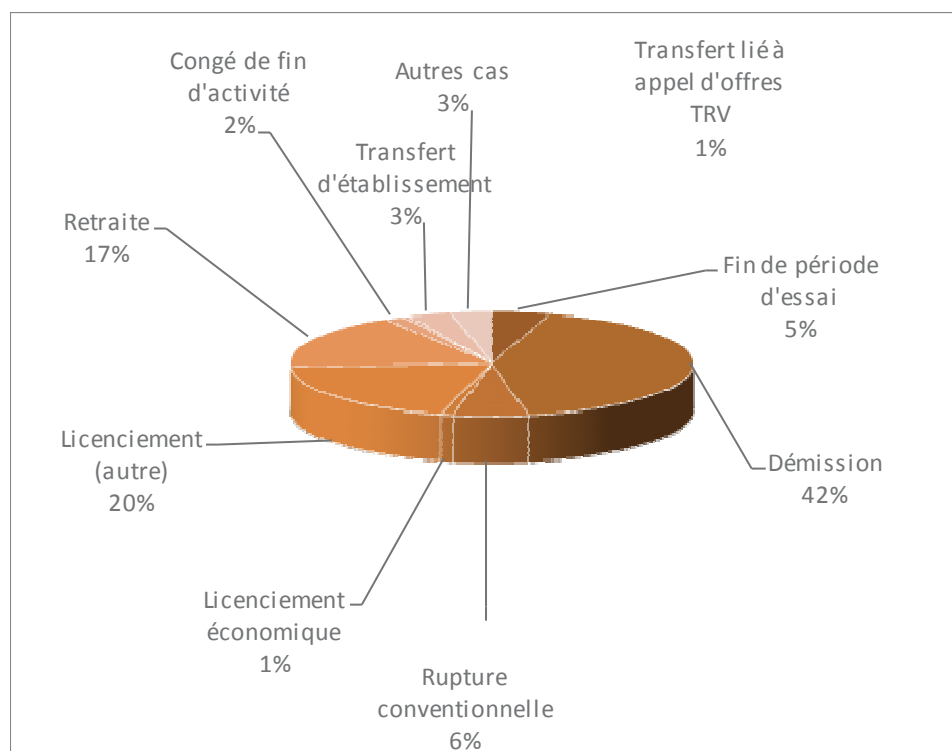
Source : Enquête Tableau de bord Données ajustées au champ conventionnel

Pour l'ensemble des secteurs de la branche professionnelle, on remarque que les démissions et les fin de CDD sont les motifs de départ les plus nombreux (respectivement 29% et 22%).

On a globalement une certaine homogénéité des motifs de départ selon les différents secteurs d'activité même si l'on peut mettre en évidence quelques particularités selon ces secteurs :

- Dans le secteur des PRL et dans la Location, on note une part plus importante que dans les autres secteurs, des motifs de départ liés aux licenciements : 19% du total des départs dans ces secteurs
- Dans le secteur sanitaire, ce sont les départs pour fin de carrière qui sont marquants : ces départs représentent presque autant que les démissions et fin de CDD.
- On note également une part importante du motif « autres cas » dans les départs du secteur du déménagement : 50% du total, même si en valeur absolue, cela ne représente que peu de salariés.

Motifs des départs des Conducteurs en CDI



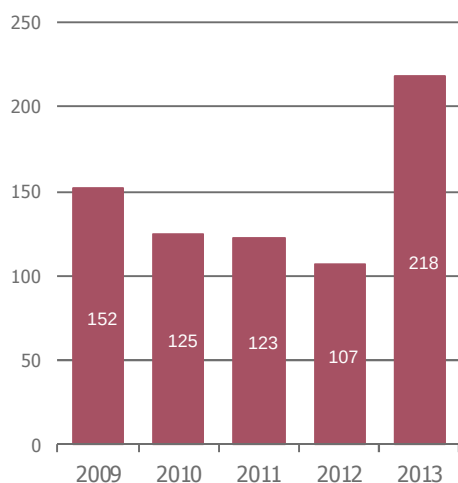
Les motifs de départ des conducteurs en CDI sont sensiblement identiques à ceux constatés pour l'ensemble des départs des salariés de la branche professionnelle, compte tenu du poids de cette famille professionnelle dans la branche : une grande majorité des départs des conducteurs est due à des démissions (42%), des licenciements autre qu'économique (20%) et troisièmement, des départs liés au motif de fin de carrière* (19%)

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

* Précisons que dans l'appellation « fin de carrière » on considère à la fois les retraites et les congés de fin d'activité appelés « CFA » : Le Congé de Fin d'Activité (CFA) est un dispositif de cessation d'activité qui permet le départ anticipé avant l'âge légal de départ en retraite des conducteurs routiers sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté, en contrepartie de l'embauche de jeunes en remplacement

Évolution des départs en fin de carrière par secteur d'activité

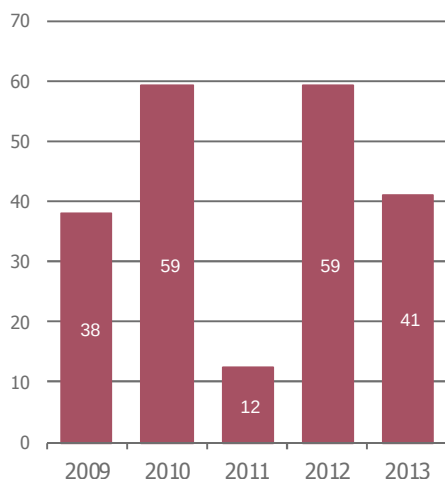
Marchandises



Les départs pour motif de fin de carrière, retraite et congés de fin d'activité (CFA) sont en forte augmentation au cours de l'année 2013, après avoir connu une légère baisse au cours des exercices précédents : le nombre de départs en fin de carrière a doublé entre 2012 et 2013.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

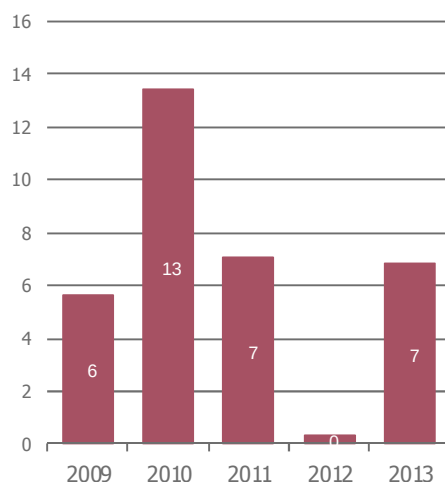
Transports de voyageurs



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Au cours de l'année 2013, on constate une diminution des départs liés aux fins de carrière. Rappelons que 34.3% des salariés de ce secteur ont plus de 55 ans et plus de 15% plus de 60 ans. Les salariés partent de plus en plus tard en retraite et exercent quelque fois leur activité à l'issue de leur retraite dans le cadre des contrats en période scolaire (CPS) à temps partiel (contrats spécifiques au secteur du TRV)

Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

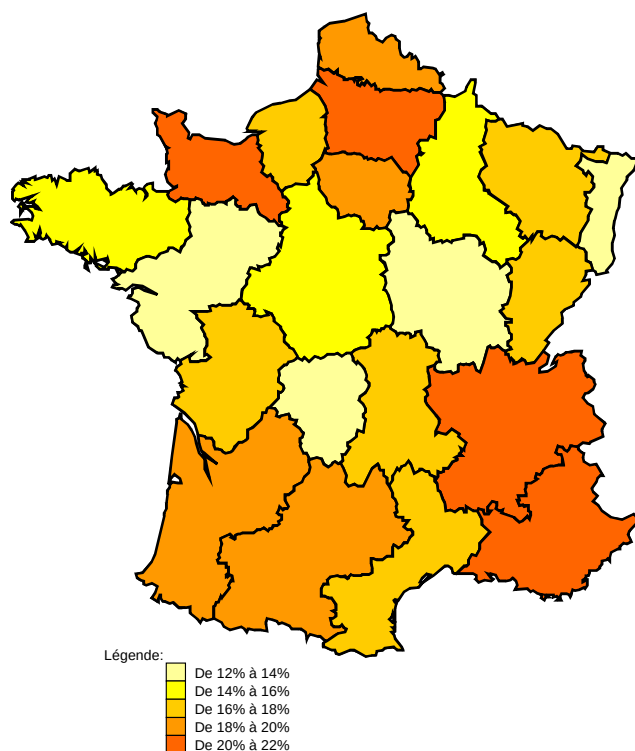
Les salariés du secteur sanitaire, contrairement aux autres secteurs de la branche professionnelle ne sont pas concernés par les départs en CFA

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement

	TRM	TRV
2012	37	5
2013	92	6
Bénéficiaires au 31/12/2013	309	23
	source FONGECFA	source AGECEFA

Augmentation du nombre de dossiers validés en congé de fin d'activité (CFA) dans le secteur marchandises. Maintien du nombre de dossier relativement faible de demande de départ en CFA validée dans le secteur du transport de voyageurs.

Taux de rotation des effectifs par région



Les mouvements de main d'œuvre entrants et sortants en Bourgogne ne sont pas importants comparativement aux autres régions de France. La Bourgogne est la région qui a l'un des taux de rotation le plus faible. Cependant on constate quelques différences par secteurs ou par famille professionnelle comme le montre les deux tableaux ci-dessous.

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{recrutements} + \text{départs}}{2 \times \text{effectif début}}$$

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation par secteur agrégé

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
BOURGOGNE	12%	24%	8%	10%	8%	39%	3%	14%
FRANCE	16%	19%	23%	15%	13%	35%	17%	17%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Si globalement en Bourgogne, le taux de rotation, tous secteurs confondus, est l'un des plus faible de France pour l'ensemble de la branche professionnelle, on constate que certains secteurs connaissent des taux de rotation beaucoup plus importants : le taux constaté dans le secteur des prestataires logistiques (PRL) est plus élevé que celui des autres secteurs, les mouvements de main d'œuvre des entrants et des sortants sont plus donc plus importants. Ce taux est plus important qu'au plan national.

Le TRV est également un secteur où le taux de rotation est élevé et cela vient en partie de la pyramide des âges élevée de ce secteur.

Taux de rotation par famille professionnelle

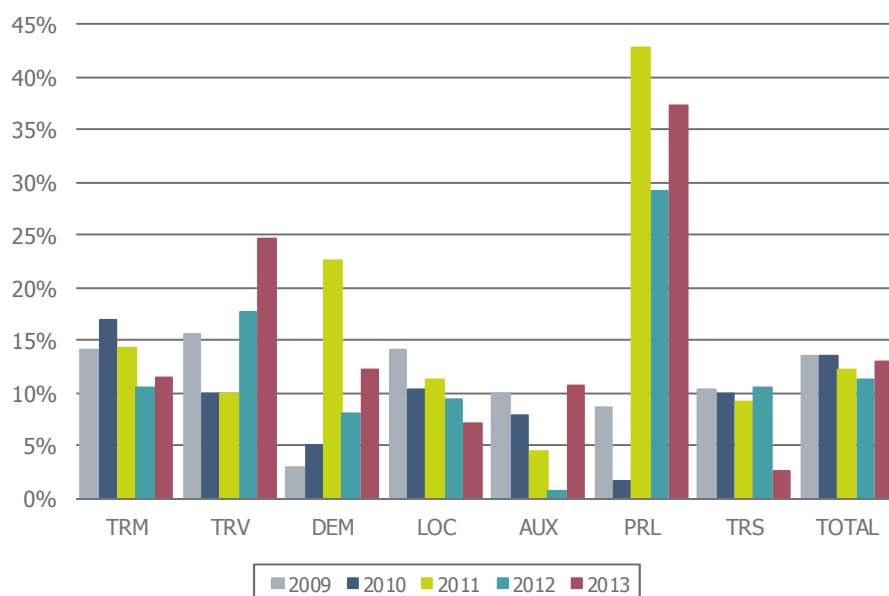
	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
BOURGOGNE	6%	5%	29%	9%	27%	13%	17%	24%	14%
FRANCE	7%	12%	16%	10%	29%	18%	15%	12%	17%

Source : Enquête Tableau de bord Données ajustées au champ conventionnel

On constate également des disparités dans les taux de rotation par famille professionnelle, certaines familles ayant un taux plus élevé : c'est en particulier le cas pour les familles professionnelles « manutention/magasinerie » et « vente/achat » dont les salariés ont une mobilité plus importante. Rappelons également que la famille « manut/mag » est très présente dans le secteur PRL, secteur ayant lui-même un taux de rotation élevé.

On constate globalement, et presque pour l'ensemble des familles (à l'exception des familles maintenance, vente/achat et interprofessionnelle) que les taux de rotation sont moindres que ceux constatés au plan national.

Evolution du taux de rotation dans la conduite par secteur



Le taux de rotation dans la conduite* a augmenté de points en 2013. Cependant des disparités existent. Les mouvements de main d'œuvre entrants et sortants des conducteurs sont très faibles dans le secteur des transports sanitaires avec un taux de rotation de 3%. Ils sont très importants dans le secteur PRL (38%) avec une progression importante ces 3 dernières années

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

* Taux de rotation de la famille conduite = $\frac{\text{recrutements dans la famille} + \text{départs dans la famille}}{2 \times \text{effectifs de la famille conduite au début de la période}}$

5



Intérim



● Intérim

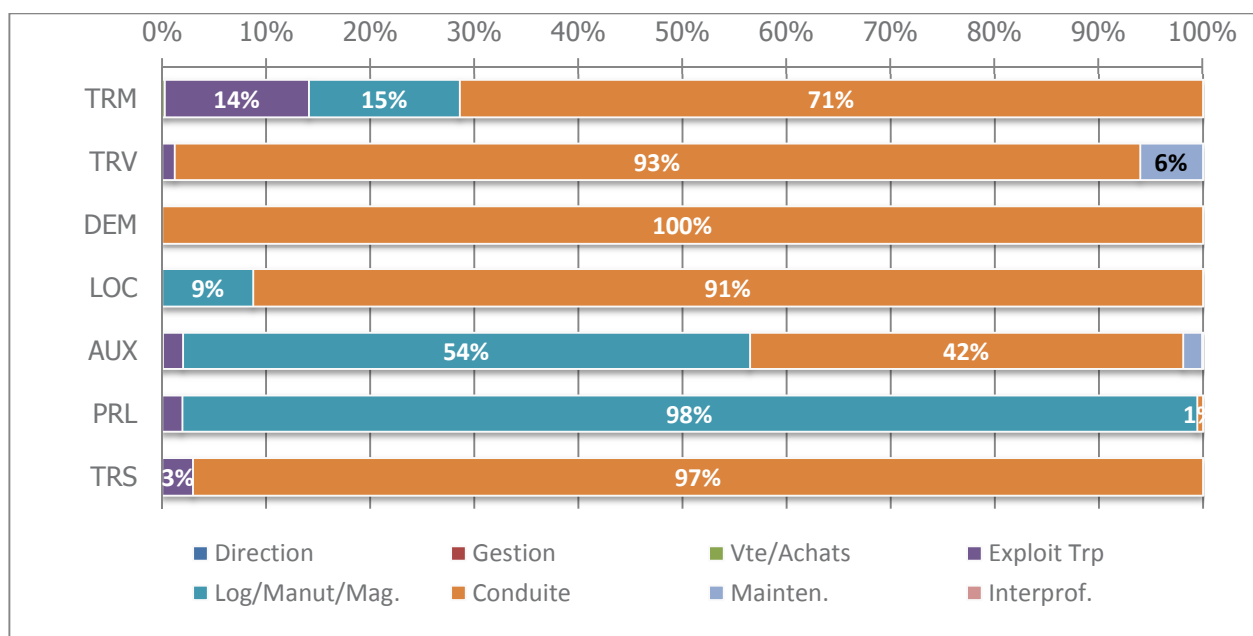
Répartition des établissements ayant recours à l'intérim par activité

	BOURGOGNE		FRANCE
TRM	62	12%	21%
TRV	13	13%	18%
DEM	4	13%	44%
LOC	7	18%	33%
AUX	33	31%	31%
PRL	15	55%	52%
TRS	6	4%	4%
TOTAL	138	14%	22%

Seulement 14% des établissements disent avoir eu recours à l'intérim, ce taux est moins important en Bourgogne qu'au plan national (22%). On constate que le secteur des prestataires logistiques est celui qui fait appel le plus à l'intérim : 55% des entreprises interrogées y font appel. A l'inverse très peu d'entreprises du secteur sanitaire sollicite l'intérim.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre de postes d'intérim par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

L'intérim, lorsqu'il est utilisé par les entreprises, l'est essentiellement pour des postes de conduite. Dans le secteur des TRM, on remarque également des recrutements en intérim pour les postes d'exploitation (14%) et de manutention (15%). Pour les secteurs des auxiliaires de transport et des prestataires logistiques, employant peu de conducteurs, les intérimaires sont essentiellement, voire totalement, affectés aux postes de manutention / magasinage (54% chez les auxiliaires et 98% chez les prestataires logistiques). On note également pour le secteur du transport de voyageurs, un recours à l'intérim sur quelques postes de maintenance (6% des postes d'intérim dans cette famille pour ce secteur).

6

Marché du travail



● Marché du travail

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle Emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais elles ne sont que partielles pour les offres d'emploi, seules offres d'emploi adressées à Pôle emploi étant recensées ici.

Évolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Naf rév.2	2011	2012	2013
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs	186	134	149
4939B Autres transports routiers de voyageurs	23	31	69
4941A Transports routiers de fret interurbains	498	377	395
4941B Transports routiers de fret de proximité	298	226	262
4941C Location de camions avec chauffeur	102	77	49
4942Z Services de déménagement	36	17	31
5210B Entreposage et stockage non frigorifique	72	34	69
5229A Messagerie, fret express	39	43	34
5229B Affrètement et organisation des transports	37	23	34
5320Z Autres activités de poste et de courrier	12	15	23
7712Z Location et location-bail de camions	26	11	15
8010Z Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	31	25	17
8690A Ambulances	93	56	49
TOTAL BRANCHE CCNTR	1 453	1 070	1 197

PART DE LA BRANCHE (CCNTR) PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL 2%

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Tous secteurs d'activités confondus, on constate une légère augmentation du nombre d'offres d'emploi déposées auprès de Pôle Emploi, concernant les entreprises relevant de la branche professionnelle (Convention Collective Nationale des transports Routiers – CCNTR)

Ces offres d'emploi, propres à la branche professionnelle, représentent 2% du total des offres déposées.

Ce tableau donne le nombre d'offre d'emploi déposées en fonction es code NAF des entreprises :

On remarque ainsi que 55% des offres d'emploi déposées par les entreprises de la branche professionnelle concernent des entreprises ayant une activité en transport de fret interurbain et de fret de proximité. Ceci n'est pas surprenant car rappelons que ces 2 codes NAF regroupent 52% du total des effectifs de la branche.

Les offres d'emploi déposées par le secteur des transports routiers réguliers de voyageurs représentent 12.5% du total des offres

Evolution du taux de satisfaction des offres d'emploi (3 dernières années)

Naf rév.2	2011	2012	2013
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs	89%	87%	91%
4939B Autres transports routiers de voyageurs	79%	86%	71%
4941A Transports routiers de fret interurbains	89%	82%	85%
4941B Transports routiers de fret de proximité	87%	81%	87%
4941C Location de camions avec chauffeur	67%	73%	88%
4942Z Services de déménagement	78%	88%	76%
5210B Entreposage et stockage non frigorifique	95%	88%	91%
5229A Messagerie, fret express	68%	93%	94%
5229B Affrètement et organisation des transports	80%	70%	97%
5320Z Autres activités de poste et de courrier	100%	53%	70%
7712Z Location et location-bail de camions	87%	92%	67%
8010Z Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	88%	76%	80%
8690A Ambulances	84%	74%	83%
TOTAL BRANCHE CCNTR	86%	82%	86%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL BOURGOGNE			87%

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule par le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100).

Il est généralement analysé comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutements. Néanmoins, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement dans un contexte de retournement conjoncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou à reporter leur projet de recrutement, et donc à retirer leurs offres d'emploi. C'est vraisemblablement ce qui a expliqué la diminution observée du taux de satisfaction des offres dans les secteurs du transport routier et de la logistique en 2012 (-4 points).

A l'inverse on constate que sur l'année 2013, le taux de satisfaction est reparti à la hausse (+4%). Les offres ont été plus nombreuses et semblent avoir donc été mieux satisfaites.

Ce taux global de satisfaction est légèrement plus faible que le taux pour l'ensemble du marché du travail en Bourgogne

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2013 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Rappel du nb d'offres déposées en 2012	Nombre d'offres déposées	Taux de satisfaction des offres	Taux d'évolution 2013/2012 des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	40	50	91%	25%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	668	378	96%	-43%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	64	49	89%	-9%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	375	372	83%	-1%
N1102	Déménagement	24	43	86%	79%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	1 660	1 428	90%	-14%
N1105	Manutention manuelle de charges	682	532	93%	-22%
N1201	Affrètement transport	17	15	100%	-12%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	10	3	50%	-70%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	36	30	83%	-17%
N1302	Direction de site logistique	15	23	90%	53%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	164	167	83%	2%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 125	1 094	86%	-3%
N4102	Conduite de transport de particuliers	127	89	76%	-30%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	185	223	85%	21%
N4104	Courses et livraisons express	38	32	89%	-16%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	488	441	87%	-10%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	6	9	60%	50%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0	0	0%	
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	38	44	89%	16%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	4	6	100%	50%
TOTAL ROME TRANSPORT LOGISTIQUE BOURGOGNE		5756	5 028	88%	-13%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL BOURGOGNE			67 879	88%	-9%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Les offres d'emploi pour les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique – appréhendées par une sélection des codes ROME – représentent en 2013 près de 7.4% de l'ensemble des offres d'emploi déposées par les entreprises de l'économie bourguignonne (tous secteurs confondus).

Le nombre total de ces offres d'emploi a baissé en 2013 de manière plus importante que pour l'ensemble des offres régionales (-13% contre -9% pour l'ensemble des offres). Cependant on note des disparités selon les postes considérés :

Pour les postes liés aux métiers d'opérateurs logistiques, identifiés en famille professionnelle « manutention/magasinage » (code ROME H3302, N1101, N1103, N1105) nous avons en 2012, 3385 offres déposées contre 2710 en 2013 soit une diminution de 20% du nombre d'offres déposées.

Pour les métiers de conducteurs routiers de marchandises (code N4101, N4104 et N4105) nous avons en 2012, 1651 offres déposées contre 1567 en 2013, soit une diminution de seulement 5%. Cette baisse d'offres sur ce type de postes est moindre que pour les postes d'opérateurs logistiques.

Les taux de satisfaction de l'ensemble de ces offres restent satisfaisants

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2013 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois	Part des offres à temps complet	Part des offres < 20 H hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	2%	8%	70%	8%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3%	28%	89%	9%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	47%	0%	98%	0%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	7%	16%	98%	1%
N1102	Déménagement	14%	12%	86%	0%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	15%	22%	79%	18%
N1105	Manutention manuelle de charges	5%	55%	70%	16%
N1201	Affrètement transport	67%	0%	100%	0%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	33%	0%	100%	0%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	40%	0%	100%	0%
N1302	Direction de site logistique	78%	0%	100%	0%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	30%	2%	97%	0%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	39%	11%	99%	1%
N4102	Conduite de transport de particuliers	51%	0%	61%	4%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	74%	2%	13%	16%
N4104	Courses et livraisons express	47%	0%	34%	25%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	32%	9%	84%	5%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	56%	0%	100%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	66%	2%	100%	0%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	83%	0%	67%	33%
TOTAL ROME TRANSPORT LOGISTIQUE BOURGOGNE		24%	19%	83%	9%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL BOURGOGNE		27%	22%	74%	10%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

La part des offres d'emplois déposées en CDI est légèrement plus faible pour les métiers du transport et de la logistique, toutes branches confondues, que pour l'ensemble des offres déposées en Bourgogne : 24% en CDI pour les métiers relatifs aux activités du transport et de la logistique, contre 27% de CDI pour l'ensemble des offres déposées.

Par contre, la part des offres à temps complets est plus importante dans la branche professionnelle : 83% contre 74% pour l'ensemble des offres. Seules les offres relatives au métier de conducteur routier de voyageurs (N4103) sont principalement proposées en CDD (13% seulement de CDI dans ces offres)

Les offres pour lesquelles la durée du contrat est inférieure à 1 mois sont essentiellement celles concernant certains métiers d'opérateur logistique : opérations manuelles de tri et d'emballage (28% des offres sont < 1 mois), magasinage et préparation de commande (22% des offres) et surtout en manutention manuelle des charges (55% des postes proposés sont < 1 mois)

Les offres d'emploi relatives aux transports de personnes (voyageurs – N4103 et transports sanitaires N1305) sont proposées essentiellement en CDI : 74% des offres en conducteurs voyageurs et 47% en ambulanciers.

Évolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME

(demandeurs de catégories A : personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

ROME V-3	Libellé	2012	2013	Taux d'évolution 2013/2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	120	132	10%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 480	2 378	-4%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	260	232	-11%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	1 011	870	-14%
N1102	Déménagement	102	82	-20%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	2 894	3 000	4%
N1105	Manutention manuelle de charges	2 447	2 443	0%
N1201	Affrètement transport	34	24	-29%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	33	34	3%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	78	101	29%
N1302	Direction de site logistique	43	37	-14%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	286	254	-11%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 854	1 761	-5%
N4102	Conduite de transport de particuliers	95	101	6%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	252	257	2%
N4104	Courses et livraisons express	63	56	-11%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 841	1 760	-4%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	45	47	4%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	9	2	-78%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	91	86	-5%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	4	12	200%
TOTAL BOURGOGNE		14 042	13 669	-3%

Parallèlement, les demandes d'emploi enregistrées en 2013 (flux de nouvelles inscriptions au fichier des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi) ont diminué de 3 % pour l'ensemble des métiers spécifiques aux activités de transport et de logistique, tous secteurs d'activité confondus

Pour les postes liés aux métiers d'opérateurs logistiques (code ROME H3302, N1101, N1103, N1105) nous avons au 31.12.2013, 8691 demandeurs d'emploi inscrit contre 8792 un an auparavant (fin2012) soit une légère diminution de 1,1%

On note une diminution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en tant que conducteur ambulancier (-11%) soit une vingtaine de demandeurs en moins.

Le nombre de demandeurs d'emploi en tant que conducteur routier de marchandises est lui aussi en légère diminution : Si l'on considère les demandeurs d'emploi inscrits sur els code ROME N4101, N4104 et N4105, nous avons au 31.12.2012, 3758 inscrits contre 3577 à fin 2013 soit une diminution de 4.8%

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrit sur le métier de conducteur routier de voyageurs est stable entre les 2 périodes.

Évolution des demandes en stock

ROME V-3 Libellé		Demandes en stock au 31.12.2012	Demandes en stock au 31.12.2013	Taux d'évolution 2013/2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	117	129	10%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 713	2 781	3%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	208	208	0%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	1 217	1 226	1%
N1102	Déménagement	67	54	-19%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	3 034	3 158	4%
N1105	Manutention manuelle de charges	1 932	1 958	1%
N1201	Affrètement transport	21	22	5%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	22	27	23%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	82	102	24%
N1302	Direction de site logistique	42	46	10%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	295	307	4%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 768	1 857	5%
N4102	Conduite de transport de particuliers	105	116	10%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	323	335	4%
N4104	Courses et livraisons express	50	46	-8%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 651	1 713	4%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	42	41	-2%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	4	3	-25%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	79	77	-3%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	3	7	133%
TOTAL BOURGOGNE		13 775	14 213	3%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire, les demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les demandes en stock sur les métiers spécifiques au transport et à la logistique ont augmenté de 3% en 2013, soit plus que les flux de nouveaux demandeurs d'emploi (-3%),

Presque tous les métiers du transport routier et de la logistique sont concernés par la hausse des demandes d'emploi en stock.

Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2013

ROME V-3	Libellé	Pour les demandes d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des < 25 ans	Part des >50 ans	Part des femmes	Part des < 25 ans	Part des > 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	71%	36%	14%	66%	14%	35%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	55%	31%	11%	64%	14%	24%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	35%	10%	12%	35%	7%	16%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	4%	19%	9%	4%	9%	16%
N1102	Déménagement	0%	33%	6%	0%	19%	13%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	18%	29%	9%	19%	15%	18%
N1105	Manutention manuelle de charges	7%	40%	5%	7%	23%	15%
N1201	Affrètement transport	46%	25%	25%	23%	18%	41%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	38%	18%	6%	56%	15%	19%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	21%	17%	22%	22%	7%	29%
N1302	Direction de site logistique	14%	3%	19%	7%	2%	41%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	33%	20%	15%	32%	10%	24%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	4%	9%	19%	4%	5%	28%
N4102	Conduite de transport de particuliers	27%	8%	24%	28%	6%	36%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	30%	4%	26%	27%	1%	44%
N4104	Courses et livraisons express	5%	36%	9%	15%	9%	28%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8%	18%	14%	9%	10%	26%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	19%	2%	32%	17%	2%	41%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0%	0%	0%	33%	0%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	49%	27%	9%	43%	13%	13%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	50%	33%	25%	57%	14%	29%
TOTAL BOURGOGNE		20%	25%	11%	23%	13%	22%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL BOURGOGNE		49%	32%	12%	51%	18%	23%

20 % des demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport routier et de la logistique sont des femmes. Ce taux est nettement en dessous du nombre de femmes en demande d'emploi pour l'ensemble de la Bourgogne (49%). Elles sont surreprésentées dans les listes de demandeurs d'emploi en recherche d'un métier relatif aux opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (55%), de gestion des opérations de circulation internationale des marchandises (56%).

A l'opposé, les métiers du déménagement sont exclusivement recherchés par des hommes.

Évolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

ROME V-3	Libellé	2012	2013
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	33%	38%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	27%	16%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	21%	21%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	37%	43%
N1102	Déménagement	24%	52%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	57%	48%
N1105	Manutention manuelle de charges	28%	22%
N1201	Affrètement transport	50%	63%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	30%	9%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	46%	30%
N1302	Direction de site logistique	35%	62%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	57%	66%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	61%	62%
N4102	Conduite de transport de particuliers	134%	88%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	73%	87%
N4104	Courses et livraisons express	60%	57%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	27%	25%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	13%	19%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	42%	51%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	100%	50%
TOTAL BOURGOGNE		41%	37%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail /
STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

On constate une légère baisse du taux de tension global pour l'ensemble des métiers relatifs aux transports et à la logistique de 4 points en 2013.

7



Formation

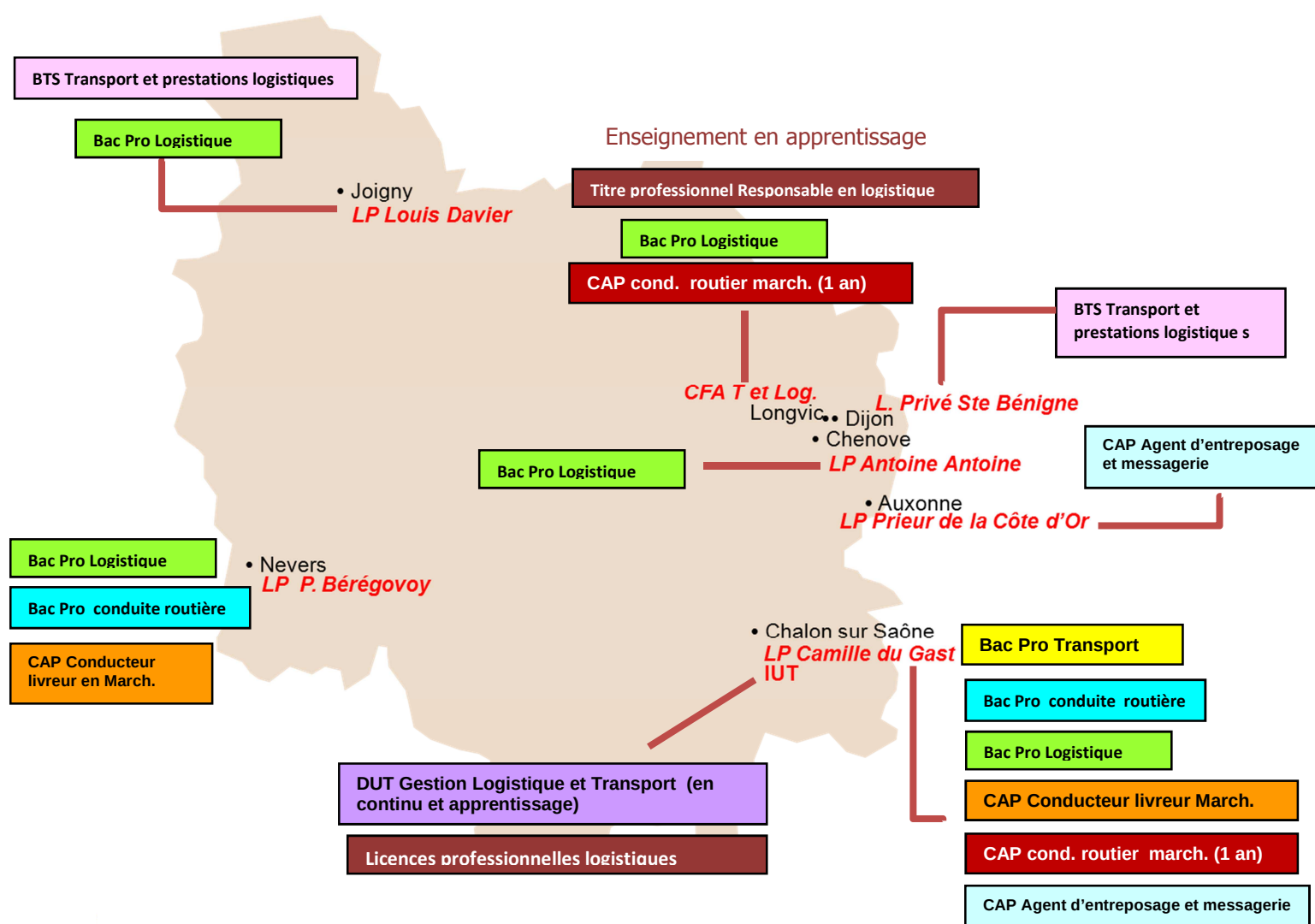


Formation

LES FORMATIONS DIPLOMANTES ET QUALIFIANTES D'ACCES AUX METIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE EN REGION

Diplômes de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur

La carte des formations diplômantes en transport et logistique



Une carte scolaire pour la branche professionnelle bien établie sur l'ensemble du territoire et pour laquelle il n'y a pas eu de modification en 2013

Les diplômés aux examens en région pour l'ensemble des voies d'accès : formations initiales et en apprentissage (résultats des sessions de juin 2013)

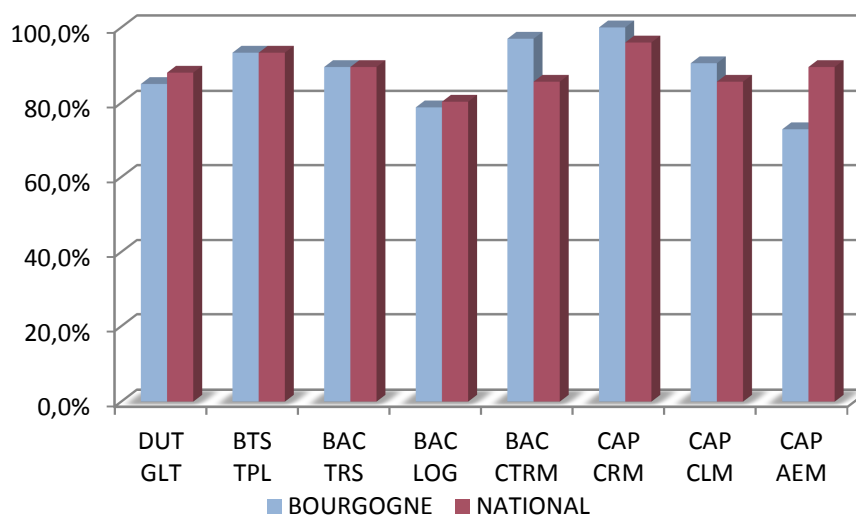
Intitulé de la formation		2013			
		présentés	diplômés	Taux réussite	Taux national
FORMATIONS SUPERIEURES					
Licence P.	des systèmes d'information logistique	39	25	64 %	NC
	logistique hospitalière				
DUT	Gestion logistique et transport	65	55*	85 %	88 %
BTS	Transport et prestations logistiques	30	28	93.3 %	93.3 %
BAC PROFESSIONNEL					
BAC PRO	Transport	19	17	89.5 %	81.6 %
BAC PRO	Logistique	78	61	78.8 %	80.3 %
BAC PRO	Conducteur en transport routier de marchandises	33	32	97 %	85.6 %
CAP					
CAP	Conducteur routier de marchandises	23	23	100 %	96 %
CAP	Conducteur livreur de marchandises	21	19	90.5 %	85.6 %
CAP	Agent d'entreposage et de messagerie	26	19	73 %	89.5 %

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Département enseignement supérieur (AFT-(Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif- UACSE)

*le diplôme du DUT peut s'obtenir en 4, 5 ou 6 semestres maximum. Le nombre de diplômés présentés ici concerne les étudiants ayant obtenu leur diplôme quelque soit le nombre de trimestre. 38 étudiants sur les 65 présentés (soit 58%) ont validé leur DUT en 2 ans (soit 4 trimestres)

Au plan national, 88% des étudiants obtiennent leur DUT entre 4 et 6 semestres et 73% en 4 semestres.

Parmi les personnes présentées en DUT ou en licence professionnelle, quelques personnes sont dans des statuts autres que formation initiale ou apprentissage (formation continue ou contrat de professionnalisation) Les résultats sont présentés ici globalement.



Les taux de réussite sont satisfaisants pour l'ensemble des sections et se situent presque tous au deçà de 80%.

Répartition filles / garçons des effectifs à la rentrée 2013/2014 et taux de féminisation de nos filières de formations

BTS Transport et prestation logistique

	BOURGOGNE									NATIONAL			
établissements	Effectifs de rentrée										Effectif total	Effectif Fille	% effectif féminin
	Année scolaire 2013 - 2014												
	1 ^{ère} année			2 ^{ème} année			3 ^{ème} année						
	G	F	T	G	F	T	G	F	T				
Dijon (ST Bénigne)	25	8	33	20	3	23							
Joigny (L. Davier)	5	14	19	8	1	9							
Total effectifs Bourgogne	30	22	52	28	4	32							
Taux féminisation	43,4 %			12,5 %						30,9 %	1938	547	28,2 %

Source : AFT (Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif- UACSE, Département enseignement supérieur)

Le taux de féminisation à la rentrée 2013, est plus important en 1^{ère} année qu'en seconde année. Pour l'ensemble des sections BTS, il reste supérieur au taux national.

DUT Gestion Logistique et Transport

	BOURGOGNE									NATIONAL			
établissements	Effectifs de rentrée										Effectif total	Effectif Fille	% effectif féminin
	Année scolaire 2013 - 2014												
	Année 1			Année 2			Année spéciale						
	G	F	T	G	F	T	G	F	T				
Chalon (IUT)	77	17	94	54	19	73	6	9	15				
Taux féminisation	18,1%			26,2%			60%			24,7 %	2359	708	30 %

L'année spéciale concerne des personnes de la formation continue qui prépare le DUT en une année compte tenu du fait qu'ils ont déjà un premier niveau d'enseignement supérieur.

Pour la filière initiale en DUT GLT, le taux de féminisation est plus élevé en 2^{ème} année qu'en 1^{ère} année.

Sur les 266 étudiants en enseignements supérieur en transport et logistique (filière DUT ou BTS), nous avons 71 femmes, ce qui représentent un taux de féminisation de 26.7%

BAC logistique et transport

	BOURGOGNE									NATIONAL			
établissements	Effectifs de rentrée										Effectif total	Effectif Fille	% effectif féminin
	Année scolaire 2013 - 2014												
	Seconde			Première			Terminale						
	G	F	T	G	F	T	G	F	T				
Dijon (Antoine)	10	8	18	8	6	14	7	5	12				
Joigny (L. Davier)	16	2	18	12	6	18	22	2	24				
Chalon (C.du Gast)*	17	7	24	14	9	23	22	5	27				
Longvic (CFA)	9	4	13	17	5	22	7	3	10				
Nevers (Beregovoy)	9	3	12	12	1	13	14	2	16				
Total effectifs Bourgogne	61	24	85	63	27	90	72	17	89				
Taux féminisation	28,2 %			30 %			19,1 %			25,7 %	9027	1654	18,3 %

BAC conducteur routier de marchandises

	BOURGOGNE									NATIONAL			
établissements	Effectifs de rentrée										Effectif total	Effectif Fille	% effectif féminin
	Année scolaire 2013 - 2014												
	Seconde			Première			Terminale						
	G	F	T	G	F	T	G	F	T				
Chalon (C. du Gast)	21	3	24	25	0	25	19	2	21				
Nevers (Beregovoy)	12	0	12	11	1	12	9	1	10				
Total Bourgogne	33	3	36	36	1	37	28	3	31				
Taux féminisation	8,3 %			2,7 %			9,7 %			6,7 %	4000	242	6 %

CAP conducteur routier marchandises (CRM) + CAP conducteur livreur (CLM)

	BOURGOGNE									NATIONAL			
établissements	Effectifs de rentrée										Effectif total	Effectif Fille	% effectif féminin
	Année scolaire 2013 - 2014												
	1 ^{ère} année			2 ^{ème} année			3 ^{ème} année						
	G	F	T	G	F	T	G	F	T				
Chalon (C. du Gast)*	12	0	12	20	0	20				Sont pris en compte l'ensemble des effectifs en CAP CLM et en CAP CRM (en 1 an ou en 2 années)			
Nevers (Beregovoy)	12	0	12	10	0	10							
Longvic (CFA)				14	1	15							
Total Bourgogne	24	0	24	44	1	45							
Taux féminisation	0 %			2,2 %						1,4 %	1291	85	6,6 %

Chalon = section CAP CLM (1^{ère} et 2^{ème} année) + CAP CRM (en 1 an donc 2^{ème} année)

Nevers = uniquement CAP CLM en 1^{ère} et 2^{ème} année

Longvic = uniquement CAP CRM en 1 an donc 2^{ème} année

CAP Agent d'entreposage et de messagerie

	BOURGOGNE									NATIONAL			
établissements	Effectifs de rentrée										Effectif total	Effectif Fille	% effectif féminin
	Année scolaire 2013 - 2014												
	1 ^{ère} année			2 ^{ème} année			3 ^{ème} année						
	G	F	T	G	F	T	G	F	T				
Chalon (C. du Gast)	9	3	12	8	1	9							
Auxonne (Prieur)	9	6	15	12	1	13							
Total Bourgogne	18	9	27	20	2	22							
Taux féminisation	33.3 %			9.1 %						22.4 %	1630	242	14.8 %

Les taux de féminisation sont les plus faibles dans les sections de conduite routière, conformément à ce que l'on peut retrouver ensuite dans la branche professionnelle.

Titres professionnels

Les titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres agréés

Titre professionnel	Total effectif présenté	Total effectif admis	Taux de réussite	Total VAE présentée	Total VAE admise	% réussite VAE
Agent magasinier	71	66	93,0%	1	1	100,0%
Assistant(e) d'exploitation en transport routier de marchandises	11	7	63,6%			
Cariste d'entrepôt	22	20	90,9%			
Conducteur de transport routier sur ensemble de véhicules (permis C et CE)	144	116	80,6%			
Conducteur de transport interurbain de voyageurs (D)	202	158	78,2%			
Conducteur de transport routier de marchandises sur porteurs (permis C)	263	213	81,0%			
Préparateur de commande en entrepôts	77	76	98,7%	2	2	100,0%
Technicien supérieur en méthode d'exploitation logistique	15	12	80,0%			
TOTAL Titres professionnels Branche	805	668	83 %	3	3	100%

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Globalement, les taux de réussite sont satisfaisants puisqu'ils sont autour de 83 %
24% des titres professionnels obtenus sont liés au métier d'opérateur logistique (cariste, magasinier et préparateur de commande). Près de 24% sont des titres obtenus sont des titres de conducteur routier de voyageurs et 50 % des titres obtenus sont des titres pro de conducteurs routiers de marchandises.

Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)

Liste des établissements agréés

Institut de Formation des Ambulanciers – Hôpital Général de Dijon (21000)

Institut de Formation – Centre Hospitalier de Joigny (89100)

Diplômes d'Etat d'Ambulancier délivrés en 2013

Présentés après parcours de formation	94
Présentés après parcours de formation et VAE	3
Total Présentés	97

Reçus après parcours de formation	92
Reçus après parcours de formation et VAE	3
Total Reçus	95

Source : Ministère de la Santé

95 reçus sur 97 personnes présentées au diplôme d'état d'ambulancier soit 98% de taux de réussite.

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Gestion d'une entreprise de transport : attestations de capacité professionnelle préparées dans les centres agréés

	Examen	Expérience professionnelle	Equivalence diplôme (direct ou avec stage)
Marchandises >=3,5t	0	1	45
Marchandises <3,5t	14	0	0
Voyageurs >=9pl	0	0	36
Voyageurs <9pl	18	0	0
Commissionnaires	0	1	44

Source : DREAL

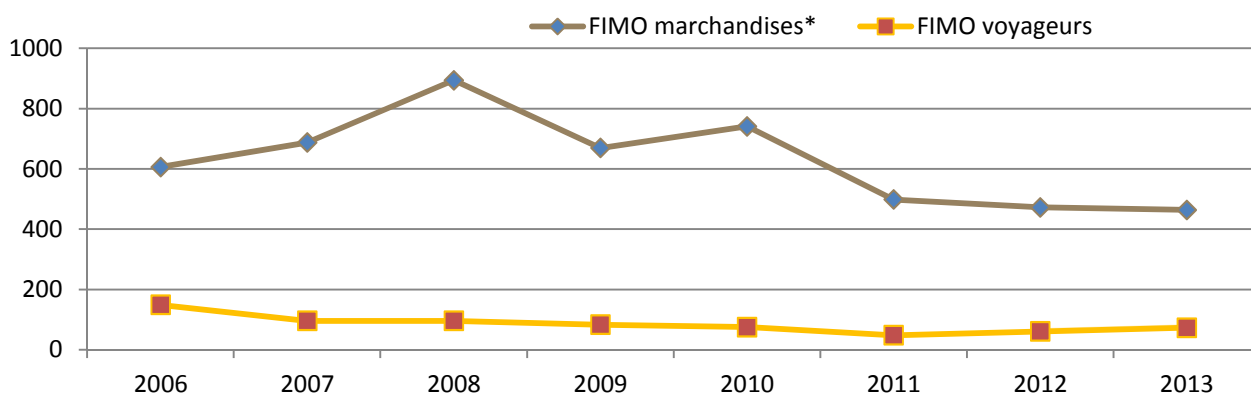
On note l'importance des obtentions de l'attestation de capacité marchandises ou voyageurs en groupe lourd (>= 3.5t ou >=9places) par le biais des équivalences de diplômes, principalement le BTS Transport et le DUT gestion logistique et transport.

Formations obligatoires des conducteurs routiers dans les centres agréés

Formation initiale minimale obligatoire (FIMO)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FIMO marchandises*	606	687	894	669	741	498	472	454
PASSERELLES vers marchandises					16	31	23	35
FIMO voyageurs	149	96	96	83	75	48	61	73
PASSERELLES vers voyageurs					60	42	43	69

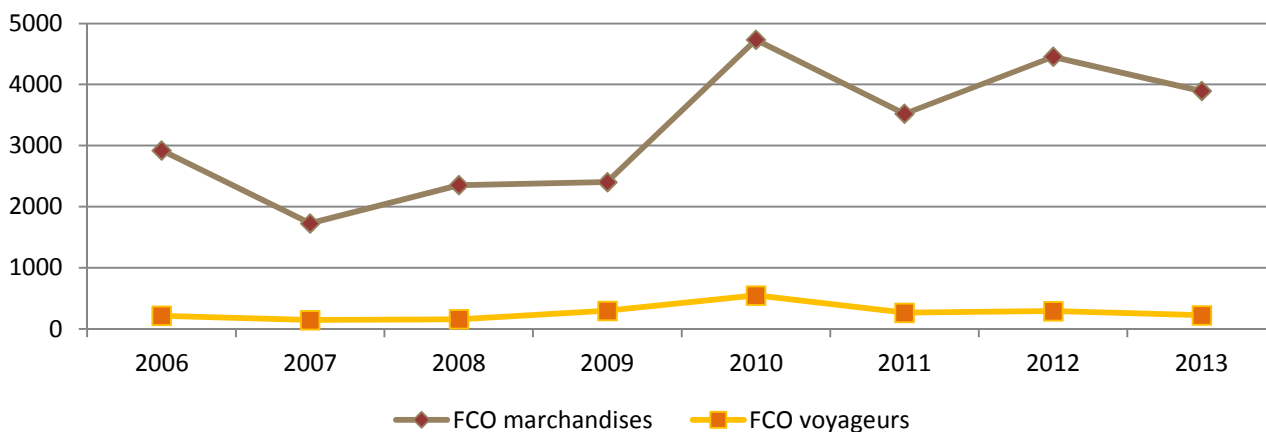
Source : DREAL



Remarque : Ne sont comptabilisés ci-dessus que les stagiaires **reçus** à l'issue de la formation, mais cela ne représente que peu d'écart avec le nombre d'inscrits en formation (différentiel de 1 à 2 personnes maximum par type de formation)

Formation continue obligatoire (FCO)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FCO marchandises	2920	1726	2352	2402	4732	3520	4455	3894
FCO voyageurs	216	144	158	296	549	265	290	223





LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES SALAIRES DE LA BRANCHE EN 2013

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	27	9	1		9	46
Voyageurs	8				1	9
Transport sanitaire						0
Total	35	9	1	0	10	55

Source : OPCA-TRANSPORTS

Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI (résultats nationaux)

	% CDD	% CDI
Marchandises	89.5 %	10.5 %
Voyageurs	83.7 %	16.3 %
Transport sanitaire	72.4 %	27.6 %
Total	87.7 %	12.3 %

Source : OPCA-TRANSPORTS

Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	18	3	1		14	36
Voyageurs	8					8
Transport sanitaire	7					7
Total	33	3	1	0	14	51

Source : OPCA-TRANSPORTS

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	157	46	33		40	276
Voyageurs	15	1			3	19
Transport sanitaire	14	5			26	45
Total	186	52	33	0	69	340

Source : OPCA-TRANSPORTS

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	56.9%	16.7%	12%		14.5%	100%
Voyageurs	78.9%	5.3%			15.8%	100%
Transport sanitaire	31.1%	11.1%			57.8%	100%
Total	54.7%	15.3%	9.7%	0%	20.3%	100%

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	785	179	136	3	272	1 375
Voyageurs	118	17		3	64	202
Transport sanitaire	36	10			65	111
Total	939	206	136	6	401	1 688

Source : OPCA-TRANSPORTS

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	57.1%	13%	9.9%	0.2%	19.8%	100%
Voyageurs	58.4%	8.4%		1.5%	31.7%	100%
Transport sanitaire	32.4%	9%			58.6%	100%
Total	55.6%	12.2%	8.1%	0.4%	23.8%	100%

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	282	77	18		291	668
Voyageurs	21	10			10	41
Transport sanitaire	2	6			1	9
Total	305	93	18	0	302	718

Source : OPCA-TRANSPORTS

Droit Individuel à la Formation (DIF) portable par famille professionnelle

Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
66	3	28	2	28	127

Source : OPCA-TRANSPORTS

Congé Individuel de Formation (CIF)

Niveau	FORMATIONS ENVISAGEES	Nb de salariés formés CIF CDI en 2013	Nb de salariés formés en CIF CDD en 2013	Nombre de salariés en VAE pour l'année 2013
Titres Professionnels				
V	TP Agent Magasinier	1		
	TP Préparateur de commandes en entrepôt		1	
	TP conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	10	4	
	TP conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	26	6	
	TP conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	31	2	
III	TP Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	1		
Diplômes Education Nationale				
IV	BAC pro Conducteur du transport routier de marchandises			1
III	BTS Transport et prestations logistiques		1	
	DUT Gestion logistique et Transport			1
Autres formations transport/ logistique				
	CACES (toutes catégories)	1	5	
	FIMO marchandises	6	1	
	FIMO voyageurs	1		
	Attestation de capacité	3		
	Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)	15	1	
	Auxiliaire ambulancier	1		
TOTAL		96	21	2

Source : FONGECIF Bourgogne

L'essentiel des demandes de CFI, qu'elles proviennent de salariés en CDD ou en CDI, concerne des formations destinées au métier de conducteur routier marchandises ou voyageurs ou bien encore ambulancier.

Ces catégories de formations représentent respectivement :

Demande de formations relatives au métier de conducteur routier marchandises : 45.3% des demandes

Demandes de formations relatives au métier de conducteur routier de voyageurs : 29%

Demandes de formations d'ambulancier (diplôme d'Etat) : 13.7%



LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2013

Formations transport-logistique pour les demandeurs d'emploi financées par le Conseil Régional et Pole Emploi

Demandeurs d'emploi formés en 2013					
Spécialités de formation retenues dans le COT* Transport-Logistique					
Zone d'emploi	Domaine	Niveau	Intitulé de formation	Dispositif de formation	Effectif
YONNE					
Auxerre	Logistique	V	Action qualifiante Magasinage	Programme régional	12
			TP Cariste d'entrepôt	Programme régional	10
	Transport	V	TP Conducteur routier sur porteur et articule	Programme régional	12
			TP Conducteur transport interurbain de voyageurs	Programme régional	4
		SRN	Auxiliaire ambulancier	Chèques formation	2
			TP Conducteur du transport interurbain de voyageurs	Formations conventionnées	10
Avallon	Logistique	V	Magasinage caces	Programme régional	14
Sens	Logistique	V	TP Agent magasinier caces cat 1 et 3	Programme régional	5
		SRN	Préparateur de commande avec caces	Formations conventionnées	10
COTE D'OR					
Beaune	Connexe Services	SRN	Préparation au CCPCT (Taxi)	Chèques formation	1
Chatillon	Logistique	V	Action courte qualifiante Magasinier cariste - préparateur de commandes	Programme régional	4
		SRN	Magasinier cariste	Formations conventionnées	8
Dijon	Connexe Services	SRN	Préparation au CCPCT (Taxi)	Chèques formation	6
	Logistique	III	Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique (TSMEL)	Programme régional	14
		V	TP Agent magasinier, spécialisation service client	Programme régional	10
			TP Préparateur de commandes en entrepôt	Programme régional	9
		SRN	Cases cat 1 - 2 - 4 - 8 - 10	Chèques formation	1
	Transport	V	TP Conducteur routier sur porteur et articule	Programme régional	21
			TP Conducteur transport interurbain de voyageurs	Programme régional	6
		SRN	Auxiliaire ambulancier	Chèques formation	5
			Capacité de transport marchandises < 3,5 tonnes	Chèques formation	1
TP Conducteur du transport interurbain de voyageurs			Formations conventionnées	11	

SAONE ET LOIRE					
Chalon-sur-Saône	Logistique	V	Action courte qualifiante Magasinier cariste - gestion de stocks informatisés	Programme régional	6
			TP Agent magasinier	Programme régional	12
			TP Cariste d'entrepôt	Programme régional	12
	Transport	IV	TP Technicien exploitation en transport terrestre marchandises	Programme régional	9
			V	TP Assistant d'exploitation en transport routier	Programme régional
		TP Conducteur routier de marchandises		Programme régional	10
		TP Conducteur transport interurbain de voyageurs		Programme régional	7
		SRN	Capacité de transport routier léger de marchandises	Chèques formation	1
TP Conducteur du transport interurbain de voyageurs	Formations conventionnées		12		
Autun	Logistique	V	Magasinier cariste - Gestion de stock	Programme régional	6
		SRN	Magasinier cariste-Gestion de stock	Formations conventionnées	10
Charolais	Logistique	V	Action courte qualifiante Magasinier cariste	Programme régional	6
		SRN	Magasinier cariste	Formations conventionnées	12
	Transport	V	TP Conducteur routier de marchandises	Programme régional	6
		SRN	Conducteur routier de marchandises	Formations conventionnées	12
Le Creusot-Montceau	Logistique	SRN	Magasinier cariste-Gestion de stock	Formations conventionnées	12
Louhans	Logistique	V	Agent de quai préparateur de commandes en logistique	Programme régional	6
		SRN	Préparateur de commandes en logistique	Formations conventionnées	12
	Transport	V	TP Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	Programme régional	6
			TP Conducteur routier de marchandises sur porteur + permis EC	Programme régional	12
		SRN	TP Conducteur du transport interurbain de voyageurs	Formations conventionnées	12
Mâcon	Connexe Services	SRN	Préparation au CCPCT (Taxi)	Chèques formation	3
NIEVRE					
Cosne-Clamecy	Logistique	V	Qualification Agent magasinier cariste	Programme régional	15
Nevers	Logistique	V	Qualification Agent magasinier cariste	Programme régional	15
	Transport	V	TP Conducteurs routier de marchandises	Programme régional	12
		SRN	Conducteur routier (permis + FIMO)	Formations conventionnées	8
Ensemble des formations					422

Source : Conseil Régional (C2R) et Pôle Emploi

SRN : Sans référence de Niveau

Un minimum d'heures de formation a été fixé avec la profession afin de ne retenir que les formations dont le parcours conduit à une véritable qualification.

Cette limite est fixée à 156 heures pour les formations «marchandises» et à 140 heures pour les formations «voyageurs» et correspond donc à la durée de la FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire), formation obligatoire dans la profession.

De ce fait, les formations courtes (CACES, FCO, ...) ne figurent pas dans ce tableau.

Synthèse de la formation des demandeurs d'emplois en 2013 par famille professionnelle.

Activité	Catégories de formation	Effectif
Marchandise	Conducteur routier en transport de marchandises (tous permis)	93
	Exploitation, organisation et gestion des transports	23
Logistique	Opérateurs logistiques : magasinier, cariste, préparateur de commande, agent de quai	207
	Organisation et gestion des stocks et management	14
Voyageurs	Conducteur en transport de voyageurs (permis D)	68
	Conducteur de taxi	10
Ambulanciers	Auxiliaire ambulancier	7

Contrats de sécurisation professionnelle financés par l'OPCA-TRANSPORTS

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	42	4	15	2	24	87
Voyageurs	2		1		2	5
Transport sanitaire						
Total	44	4	16	2	26	92

Source : OPCA-TRANSPORTS

Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) individuelles financées par l'OPCA-TRANSPORTS

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises						
Voyageurs						
Transport sanitaire						
Total	44	8				

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les formations financées par Pôle emploi dans le cadre
d'une Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou d'une POE

CODE ROME	Libellé	2012		2013	
		AFPR	POE	AFPR	POE
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives				
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage				
J1305	Conduite de véhicules sanitaires				
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges				
N1102	Déménagement				
N1103	Magasinage et préparation de commandes				
N1105	Manutention manuelle de charges				
N1201	Affrètement transport				
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises				
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique				
N1302	Direction de site logistique				
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique				
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance				
N4102	Conduite de transport de particuliers				
N4103	Conduite de transport en commun sur route				
N4104	Courses et livraisons express				
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance				
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises				
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes				
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises				
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes				
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE					

Source : Pôle emploi



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

VAE sur les diplômes Education Nationale

	2013			2014		
	Présentés	Validations partielles	Validations totales	Présentés	Validations partielles	Validations totales
Conduite						
CAP Conducteur routier "marchandises"	2		2			
(BAC PRO) Conducteur transport routier marchandises				4	1	3
Exploitation-gestion						
(BAC PRO) Logistique	4		4	5	2	3
(BTS) Transport						
(BTS) Transport et prestation logistiques	2	1	1	3		3
Total général	8	1	7	12	3	9

Source : DAVA

En 2013, il y a eu 8 parcours VAE présentés pour des diplômes de l'Education nationale, dont 4 sur des bacs pro logistique. En 2014, on voit apparaître en parcours VAE de nouvelles demandes sur des bacs pro de conducteur routier.

VAE sur les titres professionnels dans l'ensemble des centres (validations totales)

	2013	
	présentés	admis
Agent(e) magasinier(ère)	1	1
Préparateur (trice) de commandes en entrepôt	2	2
TOTAL	3	3

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Très peu de démarches VAE en titre professionnel en région Bourgogne pour 2013

8



Insertion professionnelle



● Insertion professionnelle

Ce tableau présente l'insertion professionnelle des jeunes issus de la filière transport logistique sous statut scolaire ou en apprentissage

						Parmi ceux qui sont en entreprise									
Diplômes	Nombre de répondants	% positionné s sur le marché de l'emploi		dont % en entreprise (1)		% en CDI		% en CDD		% en alternance		% autres (Intérim, CAE, saisonnier , autres situations d'emploi)		% des placements dans le secteur Transport - Logistique(2)	
BTS TPL	12	12	100%	10	83%	3	30%	2	20%	3	30%	2	20%	6	67%
BAC Pro. T	8	4	50%	3	75%	2	67%					1	33%	3	100%
BAC Pro CTRM	15	10	67%	7	70%	1	14%	5	71%			1	14%	7	100%
CAP CRM	19	19	100%	15	79%	11	73%	2	13%			2	13%	10	67%
CAP CLM	8	3	38%	1	33%	1	100%							1	100%
BAC Pro Log	28	19	68%	13	68%	1	8%	1	8%	7	54%	4	31%	5	50%
CAP AEM	7	3	43%	1	33%			1	100 %					1	100%
TOTAL	97	70	72%	50	71%	19	38%	11	22%	10	20%	10	20%	33	72%

Source : Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif (UACSE) - AFT

(1) Personnes positionnées sur le marché de l'emploi = en emploi (y compris alternance) ou demandeur d'emploi

(2) Sont comptabilisés l'ensemble des jeunes sortants en emploi que ce soit en CDI, CDD, Alternance, Intérim, CAE, saisonnier ou autres situations d'emploi

(3) Nombre de placement dans le secteur Transport - Logistique rapporté au nombre total de jeunes sortants en emploi ayant déclaré le secteur d'activité de leur entreprise

Sur 186 sortants des filières de formation initiale sous statut scolaire ou en apprentissage, 97 ont répondu à l'enquête d'insertion, ce qui fait un taux de réponse 52%

72% sont positionnés sur le marché du travail dont 76% des jeunes issus de la filière conduite (toutes formations confondues)

9

Prospective



● Prospective

Évolution des effectifs par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

Résultats obtenus à partir de l'enquête Tableau de bord effectuée par l'AFT en 2013

Prévisions à un an (soit au cours de l'année 2014)

Une grande majorité des entreprises interrogées (86%) prévoit une stabilité dans l'évolution de leurs effectifs.

Cependant, 13% des entreprises interrogées estiment qu'ils vont augmenter leurs effectifs dans la famille conduite, et 5% pensent qu'ils vont recruter des exploitants

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	2%	94%	1%	4%
Gestion	5%	90%	1%	4%
Vte/Achats	2%	90%	2%	6%
Exploit Trp	5%	87%	4%	4%
Log/Man/Mag.	4%	81%	2%	13%
Conduite	13%	79%	2%	6%
Mainten.	0%	91%	2%	7%
Interprof.	0%	83%	2%	15%
Total	6%	86%	2%	7%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Prévisions à deux ans (soit au cours de l'année 2015)

L'incertitude est encore plus importante à une échéance de 2 ans puisque 23% des entreprises ne se prononcent pas sur l'évolution de leurs effectifs.

Seulement 9% des entreprises interrogées pensent qu'ils vont recruter des conducteurs sur une échéance de 2 ans.

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	78%	2%	21%
Gestion	0%	78%	2%	20%
Vte/Achats	0%	70%	2%	27%
Exploit Trp	1%	70%	4%	25%
Log/Man/Mag.	3%	67%	2%	28%
Conduite	9%	73%	2%	16%
Mainten.	0%	69%	3%	28%
Interprof.	0%	65%	3%	31%
Total	3%	72%	2%	23%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

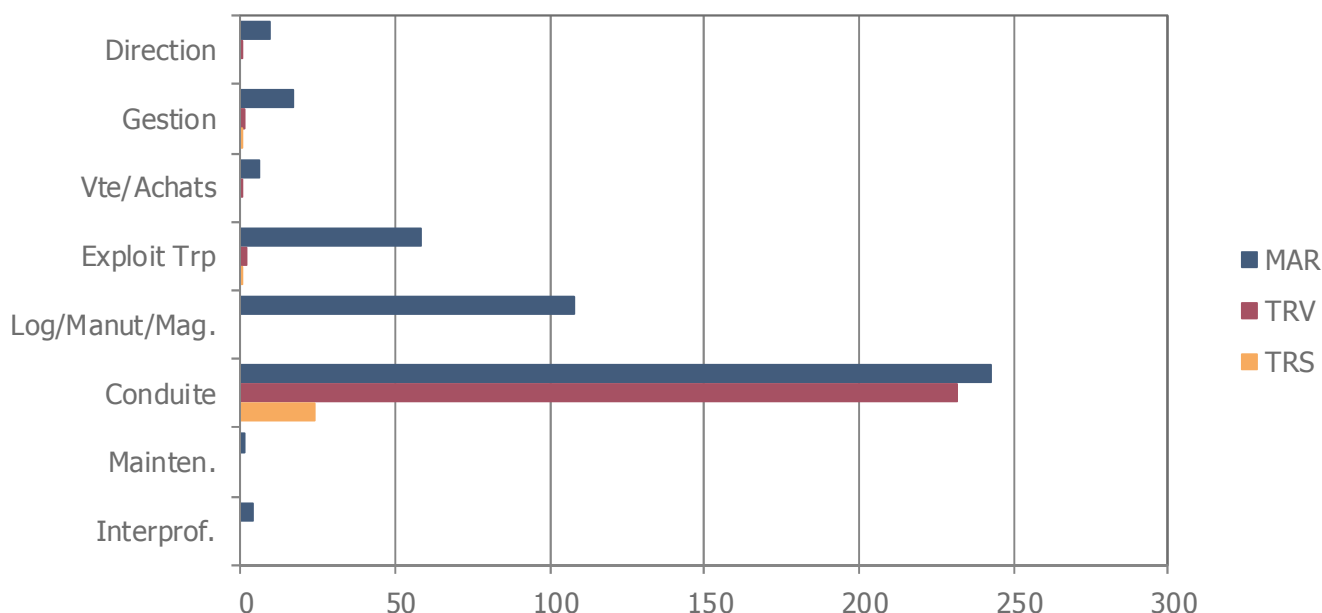
Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2014 par activité

	BOURGOGNE		FRANCE
TRM	75	14%	28%
TRV	54	54%	47%
DEM	4	13%	29%
LOC	3	7%	28%
AUX	18	17%	38%
PRL	10	37%	31%
TRS	12	9%	35%
TOTAL	175	18%	32%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Les entreprises qui ont prévu au cours de l'année 2013 des recrutements sur l'année 2014 sont pour la plupart des entreprises du secteur des transports de voyageurs (54% des entreprises interrogées du secteur), viennent ensuite le secteur des prestataires logistiques avec 37% d'entreprise interrogées qui envisage de recruter en 2014.

Répartition des projets de recrutements 2014 par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Les projets de recrutements portent essentiellement sur la famille conduite que ce soit pour le secteur marchandises ou voyageurs.

Pourcentage d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement


	2012	2013
TRM	12%	11%
TRV	50%	38%
DEM	1%	13%
LOC	4%	7%
AUX	7%	9%
PRL	12%	26%
TRS	20%	9%
TOTAL	15%	14%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Si en 2012, 50% des entreprises interrogées issues du secteur des transports de voyageurs exprimaient des difficultés de recrutement, elles ne sont plus que 38% en 2013. Ces difficultés de recrutement sont également moins ressenties dans le secteur sanitaire : 9% des entreprises interrogées de ce secteur disent encore en 2013 avoir des difficultés de recrutement contre 20% en 2012

A l'inverse, deux secteurs connaissent en 2013 de plus fortes difficultés de recrutement qu'en 2012 : il s'agit du secteur du déménagement (13% des entreprises interrogées contre 1% en 2012) et du secteur des prestataires logistiques dont 26% des entreprises interrogées disent avoir des difficultés alors que ces mêmes entreprises n'étaient que 12 % en 2012.

10



Données nationales



● Données nationales

TRANSPORT ET LOGISTIQUE : PLUS D'EMPLOIS, MAIS UN CONTEXTE TOUJOURS DIFFICILE

L'emploi dans le secteur des transports a connu une légère progression en 2013 grâce au dynamisme du transport de personnes et de la logistique, comme le révèle le Rapport annuel 2014 de l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL). Une note positive qui ne doit cependant pas faire oublier la situation plus difficile du transport routier de marchandises.

Une situation contrastée, comme l'an passé

Le transport de personnes et la logistique, des atouts indéniables pour le dynamisme de l'emploi
Le secteur des transports routiers et activités auxiliaires du transport compte désormais 654 730 salariés, soit une progression de 0,2%, après -0,4% en 2012. Plus de 2 700 emplois ont été créés en 2013 dans le transport routier de voyageurs, au moins 1 000 dans le transport sanitaire et 600 chez les prestataires logistiques, tandis que le transport routier de marchandises, le déménagement, la location et les activités auxiliaires détruisaient près de 2 800 emplois .

Moins d'entreprises dans le secteur

Le nombre d'établissements employant des salariés s'est contracté de 0,9% en 2013.

La morosité économique a conduit simultanément à une diminution des créations d'établissements (-11% en 2013) et à une augmentation des défaillances d'entreprises (+3%). Ces défaillances se sont entre autres traduites par un doublement du nombre de salariés des établissements sous le coup d'un redressement judiciaire.

Des recrutements, mais peu de créations d'emplois

La logistique recrute

Les recrutements ont été soutenus par la dynamique du marché de l'emploi des prestataires logistiques : les recrutements progressent ainsi de 4% en 2013 au niveau de l'ensemble des établissements du secteur, mais régressent de 5% sur le périmètre à l'exception des prestataires logistiques. Les recrutements ont, en particulier, baissé dans le transport routier de marchandises (-10%), le transport sanitaire (-7 %) et la location (-3 %).

Hausse des départs en fin de carrière

Les départs en fin de carrière, constitués de la somme des départs en retraite et des CFA , ont été multipliés par 1,4 en 2013. Ce bond est notamment imputable aux reports des départs différés suite à la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites et sur les nouvelles dispositions relatives au CFA. Ainsi, le nombre de nouveaux bénéficiaires a été multiplié par 1,8 pour les Marchandises et par 1,6 pour les Voyageurs en 2013.

Les départs en fin de carrière constituent le seul motif de départ orienté à la hausse en 2013. Le volume des démissions, qui explique 27% des départs (et jusqu'à 39% dans le transport sanitaire), s'est notamment réduit de 9%, l'environnement étant peu propice à la mobilité des salariés.

Un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes

En 2013, les embauches de jeunes de moins de 30 ans ont régressé de 16%, tandis que les recrutements de personnes d'au moins 50 ans ont été 1,3 fois plus nombreux qu'en 2012.

La famille professionnelle Exploitation Transport a été la plus réceptive aux candidatures de jeunes : 55% des personnes recrutées en 2013 dans cette famille professionnelle ont moins de 30 ans.

Les postes en Conduite se caractérisent, avec ceux en Direction, par une proportion relativement faible de jeunes recrues. Il est vrai que le dispositif réglementaire fixe un âge minimum pour exercer le métier de conducteur professionnel : il en découle que les conducteurs de moins de 21 ans pour les véhicules de transport routier de marchandises et de moins 24 ans pour les véhicules de transport en commun, représentent seulement 4% des embauches à ces postes.

Des seniors plus nombreux

29% des salariés du secteur ont 50 ans ou plus en 2013, contre un salarié sur cinq en 2003. Inversement, 35% ont moins de 40 ans, contre près de 50% il y a dix ans. En particulier, la moitié des effectifs de conducteurs a 40 ans et plus dans le transport sanitaire, 45 ans et plus dans l'activité Marchandises, et 49 ans et plus dans le transport routier de voyageurs.

Au-delà du vieillissement de la population, l'augmentation de la part des seniors dans l'emploi s'explique par l'évolution du cadre législatif des départs en retraite.

L'emploi féminin a le vent en poupe

Plus de femmes dans les métiers du transport et de la logistique

Le secteur compte 5 890 femmes de plus en 2013. Un poste sur cinq est occupé par une femme. Les 128 800 salariées du secteur exercent principalement dans le transport routier de personnes, le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire.

Mais encore peu de conductrices dans le transport routier de marchandises

45 480 femmes occupent un poste de conduite, soit un peu plus de 10% de l'ensemble des effectifs de conducteurs. Mais seules 17% d'entre elles sont à la conduite de véhicules de transport routier de marchandises. On dénombre en revanche 20 180 conductrices dans le transport routier de voyageurs et 17 400 dans le transport sanitaire (qui offre la plus grande mixité).

Des emplois stables

Des emplois à temps complet...

Dans le transport et la logistique, neuf salariés sur dix sont à temps complet, contre 82% dans le reste de l'économie.

Par ailleurs, alors que seulement 69% de l'ensemble des salariées femmes de l'économie sont à temps complet, elles sont 78% dans cette situation dans les établissements du secteur.

... et en CDI

Plus de la moitié des offres d'emploi déposées auprès de Pôle emploi en 2013 par les entreprises du secteur sont en CDI, contre moins d'un tiers pour le reste de l'économie.

Des entreprises responsables

En outre, les emplois du transport et de la logistique sont ouverts aux personnes en situation de handicap qui représentent près de 20 000 à travailler dans le secteur.

Des postulants aux métiers du transport et de la logistique de plus en plus nombreux...

La formation professionnelle domine

En 2013, les titres professionnels délivrés en transport et logistique ont progressé plus vite que les diplômes d'Etat obtenus par la voie scolaire ou l'alternance, soit respectivement +17% et +4%.

Le nombre de diplômes délivrés est ainsi de 18% inférieur à celui des titres professionnels.

En matière de conduite routière, ce sont même deux fois plus de personnes formées par les titres professionnels que par les diplômes d'Etat.

Les formations les plus attractives

On observe en 2013 la progression du nombre de personnes certifiées, en particulier dans les domaines suivants :

- la conduite de véhicules légers de transport de marchandises : +10% de CAP « Conducteurs livreurs marchandises » délivrés et +53% de titres professionnels (TP) « Conducteur (trice) livreur(se) sur VUL » délivrés
- les métiers de la manutention et du magasinage : +27% de personnes certifiées TP « Préparateur(trice) de commandes en entrepôt » et +5% de diplômés en CAP « Agent d'entrepôt et de messagerie. »

90% des titres professionnels préparant aux métiers de la conduite routière ont été délivrés par l'AFT-IFTIM Formation Continue, Promotrans, l'AFPA et les organismes de formation soutenus par l'AFT (Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports).

... mais des dispositifs de recrutement par la formation moins utilisés

La diminution des recrutements de jeunes a eu pour corollaire une réduction de l'utilisation des dispositifs de recrutement par la formation : le nombre d'apprentis en contrat dans des entreprises de transport a ainsi baissé de 13% en 2013. Le nombre de personnes en contrat de professionnalisation s'est également replié de 9%.

D'autres dispositifs de financement de la formation ont pu leur être préférés, comme les POE . L'OPCA-TRANSPORTS a ainsi financé 1,5 fois plus de POE individuelles et 1,2 fois plus de POE collectives.

Néanmoins, l'accroissement des POE en 2013 n'a pas compensé la diminution du recours aux contrats de professionnalisation et aux contrats d'apprentissage.

A noter qu'une enquête réalisée début 2014 par l'OPCA-TRANSPORTS auprès notamment des bénéficiaires de POE individuelles montre que 92% d'entre eux sont en poste six mois après la fin de leur formation et en CDI dans 75% des cas.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr